

muller sports
 sous les arcades
 neuchâtel - tél. 25 19 93
 andré frochaux - michel audétat

PULLS HOMMES ET DAMES

Pringle
 OF SCOTLAND

FOOTBALL
Zurich
se sépare
de Kodric

(Page 14)

CHRONIQUE RÉGIONALE:
 pages 2, 3, 4, 6, 7 et 16.

CARNET DU JOUR: page 2.

TOUS LES SPORTS:
 pages 12 et 14.

PROGRAMMES RADIO/TV:
 page 17.

BOURSES: page 19.

INTERNATIONALE ET
NATIONALE: pages 19 et 20.

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Israël catégorique: pas d'attaque contre la Syrie

Au Liban, les appels à la paix se multiplient

SAÏDA (AP/ATS/AFP/REUTER). - Alors que l'agence «Tass» a rejeté mardi sur les Etats-Unis la responsabilité des affrontements entre l'armée libanaise et les forces anti-gouvernementales et affirmé que Washington et Tel-Aviv préparent des raids aériens contre les Syriens, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a déclaré mardi également qu'Israël n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie, mais en précisant que ses troupes resteraient au Liban du Sud jusqu'à ce que la menace terroriste soit écartée.

Alors qu'il visitait des troupes israéliennes au Liban du Sud, M. Shamir a déclaré, en faisant notamment allusion à l'appel de réservistes lancé par la Syrie: «Il y a des rumeurs sur d'éventuelles menaces et sur une mobilisation. Nous y sommes habitués et cela ne nous touche pas».

Selon des sources proches de l'ONU, les observateurs n'ont remarqué aucun signe d'activité inhabituelle le long de la ligne de cessez-le-feu syro-israélienne.

D'autre part, la grève générale au Liban du Sud a été largement suivie mardi. Presque toutes les écoles et magasins étaient fermés dans les trois principales villes musulmanes du Liban du Sud, en protestation contre la fermeture de deux ponts

enjambant la rivière Awali. Les Israéliens ont permis aux véhicules d'emprunter le pont situé à la sortie de Saïda en direction de Beyrouth, à un rythme d'une voiture toutes les dix minutes. Seuls les piétons étaient autorisés à traverser le pont dans le sens nord-sud après avoir été dûment fouillés.

VAINS EFFORTS

Dans le nord du pays, des efforts étaient en cours à l'initiative des notables de Tripoli pour tenter d'éviter que cette ville de 500.000 habitants, la deuxième du Liban, ne fasse les frais de la bataille décisive qui s'annonce entre partisans et adversaires de M. Yasser Arafat. Après six jours

de violents combats qui ont fait au moins 250 morts, le chef de l'OLP et ses fidèles ne tiennent plus que le camp de réfugiés de Baddaoui, dans la banlieue de Tripoli.

A l'intérieur du camp, les militants distribuent du pain et des bougies aux habitants qui ont refusé de partir.

Selon les responsables palestiniens, il ne reste plus qu'un millier environ de personnes, au lieu des 15.000 habituellement, et les pillonnages se poursuivent à un rythme effréné.

Et les pays arabes n'ont jusqu'à présent pas plus de succès que l'OLP elle-même pour intervenir en faveur de Yasser Arafat auprès du président syrien Assad.

Une mission arabe de conciliation, qui se proposait de rencontrer mardi à Damas le président syrien pour l'inciter à favoriser un cessez-le-feu au Liban a essuyé un refus de Damas avant même de pouvoir se mettre en route.

Les appels à la paix lancés hier par le pape, le Conseil de l'Europe et la France sont eux aussi restés sans effet.

On apprenait pourtant cette nuit que le président syrien était revenu sur sa décision et acceptait de recevoir la délégation de ministres arabes.



Ligue A: tout est dit!

Davos, Arosa, Lugano et Gottéron joueront dans la poule des forts. La dernière inconnue a été levée hier soir à Kloten: Gottéron a finalement battu les «Aviateurs» non sans que ces derniers leur opposent une vive résistance. Sur notre document «Keystone», le gardien Murner, protégé par Burkart, tente d'endiguer une action de Richter (trois buts). En Ligue B, Sierre a été tenu en échec à Viège (2-2), alors que La Chaux-de-Fonds a été stoppée dans sa progression par Langenthal (7-3). Lire en page 12.

LES IDÉES ET LES FAITS

Conseil fédéral Les candidats socialistes

Parmi les cinq parlementaires entre lesquels le groupe socialiste se déterminera samedi prochain à Berne, trois à notre avis doivent être écartés d'emblée.

M. Edouard Belser, conseiller aux Etats de Bâle-Campagne, n'a pas fait preuve jusqu'à d'un rayonnement exceptionnel. Son jeune âge (41 ans) constitue un sérieux obstacle.

M. Kurt Meyer, conseiller d'Etat bernois (51 ans), nouveau conseiller national, a un peu plus de chances d'être désigné par ses pairs, mais le 7 décembre les partis bourgeois y regarderaient à deux fois avant de retirer pour longtemps aux agrariens de Berne la possibilité de retrouver leur siège gouvernemental le jour venu. Enfin, Mme Uchtenhagen est trop contestée par son groupe lui-même, et elle le serait plus encore par l'assemblée. Sans nier certaines de ses qualités personnelles, beaucoup doutent qu'elle ait vraiment l'étoffe d'un homme d'Etat et lui reprochent de n'être pas très représentative de la classe ouvrière. Il est peu probable qu'elle finisse par émerger du lot.

Deux hommes demeurent en présence: l'un est M. Otto Stich (56 ans), Soleurois, directeur suppléant de COOP-Suisse, ancien conseiller national qui vient de quitter de lui-même la grande Chambre, où il a paru peu actif au cours de ces dernières années. L'autre est M. Hans Schmid (48 ans), conseiller national de Saint-Gall.

Ce dernier représente à notre avis le plus intéressant des hommes en lice. Ecole primaire et secondaire, apprentissage de banque, et voici cet homme que sa volonté conduit à s'engager dans des études d'économie à l'Université de Saint-Gall, puis à l'Université de Californie et à celle de Harvard, revenu ensuite dans sa ville, professeur d'économie politique et chef de la division de l'économie publique de la haute école où il a obtenu ses premiers diplômes. Parlementaire solide, M. Schmid a notamment présidé de manière remarquable la commission de la loi sur la protection de l'environnement. Saint-Gallois comme M. Furgler, il se prévaud, en tant que candidat, de son origine argovienne, et l'on aurait mauvaise grâce de lui reprocher sa carrière dans le grand canton de Suisse orientale après avoir laissé siéger côte à côte au Conseil fédéral deux anciens syndics de Lausanne, MM. Pierre Graber et Georges-André Chevalaz.

Reste l'hypothèse du choix, par le groupe socialiste, d'un autre candidat que ceux présentés par les partis cantonaux. Mais l'éventualité est très peu probable.

Etienne JEANNERET
 Lire également en dernière page

La terre tremble à Liège



Quand une partie de cheminée s'écrase sur une voiture. (Téléphoto AP)

LIÈGE (ATS/AFP). - Un tremblement de terre d'une intensité de 4,9 degrés sur l'échelle de Richter (graduée jusqu'à neuf) a fait dans la nuit de lundi à mardi deux morts et plusieurs blessés dans la région de Liège (est de la Belgique) qui a été déclarée zone sinistrée, les dégâts matériels étant extrêmement importants.

Le dernier bilan de la police fait état de la mort d'une femme de 75 ans, écrasée sous les débris de son plafond, de celle d'un homme de 80 ans qui a succombé à une crise cardiaque et d'un nombre pour le moment indéterminé, mais réduit, de blessés. On dénombrait en début d'après-midi une centaine de sans-abri dans l'agglomération liégeoise. Les autorités ont mis à la disposition des sinistrés, parmi lesquels de nombreux immigrés turcs et italiens, un immeuble vide de 240 appartements.

Les dégâts sont extrêmement importants en particulier dans la commune de Saint-Nicolas (banlieue ouest de Liège) où l'Hôtel communal (mairie) a été sérieusement endommagé et où un foyer du troisième âge et une école primaire ont été pratiquement détruits.

DÉSOLATION

De nombreuses rues de Liège et des communes avoisinantes, comme Saint-Nicolas, Montegnée et Seraing, ont été interdites à la circulation, des maisons fissurées par le séisme s'étant écroulées. Ces rues offraient mardi un spectacle de désolation: voitures écrasées sous les débris, cheminées effondrées, meubles et morceaux de vaisselle éparpillés sur les trottoirs, fils électriques jonchant le sol.

A Liège même, la grand-poste et le Palais des congrès ont été gravement endommagés. Plusieurs écoles ont été fermées en raison des risques d'effondrement. Ce séisme est le plus fort enregistré en Belgique depuis celui de Andernaarde (Flandre) en 1938. Il a été légèrement ressenti à Bruxelles et à Anvers, ainsi qu'en RFA et aux Pays-Bas.

Par ailleurs, le séisme qui a secoué lundi l'est de la Chine (voir notre dernière édition) a fait, selon un nouveau bilan, 34 morts et plus de 2000 blessés.

Inflation: + 0,2 % en octobre

BERNE (ATS/AP). - L'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,2 % en octobre par rapport au mois précédent, pour s'inscrire à 101,4 points (100 en décembre 1982). En regard du mois d'octobre 1982, le renchérissement s'inscrit à 1,4 pour cent.

Ainsi que l'a indiqué mardi l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), ce sont les indices des secteurs de l'alimentation (+ 1 %),

ainsi que des transports et communications (+ 0,6 %) qui ont le plus contribué à l'augmentation de l'indice général.

Ont surtout augmenté: les prix des denrées alimentaires (+ 1,0 %) et ceux du secteur des transports (+ 0,6 %). L'indice des soins médicaux et corporels a aussi enregistré une petite hausse. En revanche, la rubrique chauffage et éclairage a connu une baisse sensible (- 1,2 %).

Bombe au Capitole

WASHINGTON (AP). - Une explosion à la bombe a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi au Capitole, siège du Congrès américain (Sénat, Chambre des représentants) à Washington. Cette explosion, survenue vers 5h du matin, n'a pas fait de victimes, mais a endommagé un vestiaire du parti républicain et détruit de nombreuses œuvres d'art. Les dégâts pourraient atteindre un million de dollars. Le FBI a été chargé de l'enquête.

Quelques minutes avant l'explosion, un correspondant anonyme avait appelé le «Washington Post» et revendiqué l'attentat au nom d'un groupe se dénommant «Unité de résistance armée». Le correspondant avait affirmé que cette action était destinée à protester contre la présence américaine au Liban et dans l'île de la Grenade.

Budget 1984 de la Confédération: à grands coups de crayon rouge!

Ainsi le déficit serait ramené de 1156 à 777 millions

BERNE, (ATS). - La commission des finances du Conseil des Etats a ramené de 1156 à 777 millions de francs le déficit que le budget de la Confédération prévoit pour 1984.

Elle a coupé dans les dépenses de quatre départements et ajouté 105 millions aux estimations faites pour l'impôt fédéral direct! En outre, elle n'accorde même pas la moitié des fonctionnaires supplémentaires demandés par le Conseil fédéral! Les commissaires qui ont siégé mardi à Berne feront leurs propositions au plénum en décembre.

Le résultat du budget 1984 est explicite, mais il n'est pas satisfaisant, a déclaré M. Luigi Generali (rad/TI) qui préside encore (il ne siègera plus dans le nouveau Parlement) la commission des finances des Etats. Aussi les commissaires ont-ils saisi un crayon rouge pour supprimer ou réduire diverses positions. Les départements fédéraux de l'intérieur (DFI), militaire (DFM) et de l'économie publique (DFEP) devront chacun «gratter» environ dix millions de francs.

Pour le DFI, par exemple, il s'agit d'une coupe de six millions dans les contributions pour la protection des eaux, pour le DFEP d'une réduction de dix millions des crédits d'investissements pour l'agriculture.

Conséquence du nouvel article constitutionnel sur les droits de douane grevant les carburants, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) avait

prévu une dépense supplémentaire de 191 millions pour les routes. La commission a renvoyé cette dépense, car, estime-t-elle, la loi qui règle l'application du nouvel article ne pourra pas entrer en vigueur en 1984. Dans le domaine du DFTCE toujours, la commission a réduit de 50 millions les dépenses destinées à couvrir le déficit 1983 des CFF. Celui-ci sera vraisemblablement inférieur au montant budgétisé. Dans l'ensemble, les commissaires ont réduit de 1 % la croissance prévue des dépenses (10,6 %).

Dans ce budget, le Conseil fédéral avait demandé une augmentation de l'effectif du personnel fédéral de 371 unités et un accroissement du nombre d'auxiliaires de 44 unités. Sur ce nombre, le Conseil fédéral destinait 155 fonctionnaires supplémentaires au seul Département fédéral de justice et police (DFJP) pour traiter les demandes d'asile.

Pas question, a dit la commission, qui estime toujours que les problèmes de personnel de la Confédération doivent avant tout être réglés par des mesures de rationalisation. Néanmoins - et la chose mérite d'être soulignée puisque c'est la première fois depuis 10 ans -, les députés acceptent une petite entorse au blocage du personnel fédéral: ils permettent au Conseil fédéral d'engager 168 personnes de plus, ce qui équivaut à une augmentation de 0,5 % de l'effectif global.

Encore deux centimes



A Duesseldorf, les eaux du Rhin n'ont jamais été aussi basses depuis 1959 et déjà les premiers bancs de sable sont visibles. L'eau du Rhin descend, on augmente le prix de l'essence et, paradoxalement, à Barcelone, deux personnes ont péri à cause ... des trombes d'eau qui se sont abattues ces derniers jours sur la région! (Téléphoto AP)

ZURICH, (ATS/AP). - Pour la seconde fois en un peu plus de dix jours, le prix de l'essence à la colonne augmente de deux centimes en Suisse à partir d'aujourd'hui, on annonce mardi la plupart des compagnies pétrolières. Le prix de référence du supercarburant s'inscrit donc à 1 fr. 29 et celui de l'essence normale à 1 fr. 25.

C'est la poussée du dollar qui est principalement à l'origine de cette nouvelle hausse. Depuis le 28 octobre, date de la dernière augmentation, le cours du dollar a augmenté d'environ quatre centimes en regard du franc suisse. Cette poussée du «billet vert» a renchéri d'un à un centime et demi le prix du litre d'essence en Suisse. Par ailleurs, l'augmentation des coûts du transport sur le Rhin, en raison des basses eaux, a également contribué à ce réajustement.

NOTRE SPECIALITE
LA TROUTINE
 HOTEL-RESTAURANT *enchantée*
 LA MOUETTE 2028 VAUMARCUS
 Tel. (038) 55 14 44 Ouvert tous les jours

SPECIAL NOVEMBRE
ÉCREVISSSES

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

JOURNÉES INTERNATIONALES
DE MUSIQUE ANCIENNE
CONCERT

Musique pour 1 et 2 claviers

Ce soir 20 h 30
château de Neuchâtel 158195-176

Pour cause de deuil, les bureaux de la **Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A.** seront fermés mercredi 9 novembre 1983 toute la journée.

160021-176

LE CALENDRIER
NEUCHÂTELOIS
1984

est en vente au prix de Fr. 8.- à l'Office du tourisme Place Numa-Droz 1, Neuchâtel 158712-176

URGENT
NOUS CHERCHONS
SOMMELIÈRE
remplaçante et EXTRA

156169-176 Tél. (038) 51 39 98

Société Dante Alighieri et Centre Culturel Italien
Ce soir, 20 h 15, à l'Université, 1er-Mars 26

PASOLINI

Conférence en italien, avec diapos
Entrée libre 158574-176

COURS DE THÉÂTRE

INFORMATIONS: 156110-176
ce soir mercredi 9 novembre 1983 à 20 h 30, dans les locaux de la Tarentule. Tél.: 55 21 41 ou 55 28 25.

Vous faites de la publicité ?
Pensez alors qu'une

petite annonce

est toujours lue
quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BOUDRY

Assemblée générale
du Club des 100

(c) Fondé en 1974, le Club des 100 a pour but d'aider financièrement le FC Boudry. Présidé par M. Jean-Eric Wenger, le Club des 100 tenait récemment son assemblée générale ordinaire. La parole fut donnée au président central du FC Boudry, M. Robert Kaeser. Celui-ci, après avoir remercié le Club des 100 de l'aide précieuse qu'elle apporte à sa société, se lança dans une longue explication des problèmes que doit affronter le comité central. Problèmes connus que sont notamment le manque de terrains d'entraînement ou les vestiaires vétustes pour lesquels un projet d'envoie est actuellement à l'étude. Le comité du Club des 100, élu l'an passé pour deux ans, se présente comme suit: MM. Jean-Eric Wenger, président; Claude Droz, vice-président; Anselme Clerc, secrétaire; Kurt Dolder, trésorier; Jean-Claude Buschini, chargé des relations publiques.

CARNET DU JOUR

Université: 20 h 15, Pasolini - Société Dante Alighieri et Centre culturel Italien.
Château de Neuchâtel: 20 h 30, Journée internationale de musique ancienne.
Centre culturel: 20 h 30, Gardi Hutter, mime-clown présente Jeanne d'Arpo.
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.
EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Les collections du musée. «Eugen Willi, aquarelles», de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.
Musée d'ethnographie: Collections permanentes. «Corps en jeu» de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: Les collections du musée, de 14 h à 17 h.
Musée cantonal d'archéologie: de 14 h à 17 h.
Bibliothèque publique et universitaire, Salle Rousseau: Mercredi et samedi de 14 h à 17 h. J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel.
Bibliothèque publique: 450^{ème} Anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours». Lundi - vendredi 8 h à 21 h, samedi 8 h à 17 h.
Galerie des Amis des arts: Gil et Edouard Hennod - huiles et aquarelles.
Galerie du Faubourg: Michel Lucotte - aquarelles et pastels.
Galerie Ditesheim: Gérard de Palzcieux - peintures, aquarelles, dessins et gravures.
Galerie de l'Évole: Peintures et gravures neuchâteloises.
Galerie de l'Orangerie: Jacques Courvoisier, papiers gravés.
Galerie du Centre Culturel: And Maris - peintures et gravures.
Fondation Clos-Brochet: Laurence Tripet - peinture sur porcelaine et faïence.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. - Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Le retour du Jedi, 10 ans, 2^{ème} semaine.
Palace: 15 h, 20 h 45, Le bourreau des cœurs, 12 ans, 3^{ème} semaine.
Arcades: 15 h, 20 h 15, Barry Lyndon, 12 ans.
Rex: 15 h, 20 h 45, Le marginal, 16 ans, 2^{ème} semaine.
Studio: 15 h, 21 h, J'aurai ta peau, 18 ans.
Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Monty Python - Le sens de la vie, (Version française), 16 ans.
CONCERT -

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Montmirail, Thielle et Wavre:
une seule commune et la paix...

Montmirail, Thielle, Wavre: trois hameaux pour quelque trois cent vingt âmes et une commune unique. Et bien sûr un président, M. Max Schafroth, la quarantaine bien ancrée, tout de franchise et de spontanéité.

On connaît Montmirail, quasi camouflé dans son site de verdure exceptionnel, imposante et vénérable demeure. Et tandis que «le grand» abrite une institution pour jeunes filles, «le petit» Montmirail affronte le quotidien au rythme de deux maraîchers et d'un agriculteur qui font vivre l'endroit.

Non loin de là, Thielle, autre hameau toutefois mieux connu par ses hôtels-restaurants, teinté de vie nocturne par un bar-dancing, dynamisé par une importante entreprise du bâtiment. Peu à peu, le noyau a pris forme et grossit avec le développement d'un nouveau quartier, l'œuvre d'un promoteur en zone prévue dans le plan normal d'aménagement du territoire.

Ainsi, le chantier de «Derrière le Château», qui s'est ouvert en août, est près de faire jaillir dix à quinze villas individuelles dans une première étape. Le besoin s'en était fait sentir:

«Il faut reconnaître que dans les communes voisines, les possibilités de construire sont restreintes. Comme il faut admettre que l'autoroute, bien qu'on ne saurait «être contre», précise M. Schafroth, sépare cruellement les hameaux de Montmirail, Thielle et Wavre.

Wavre justement: un bijou. Chats et chiens s'y disputent la tranquillité du

matin... Toute une atmosphère précieuse et chère aux deux cents habitants de l'endroit. Et village du président!

Jusqu'en 1970, rappelle-t-il, Wavre n'avait qu'une vocation agricole. Dès ce moment, suivant en cela un développement voulu par le Conseil communal, allait se créer le quartier des «Mottresses».

Vingt-cinq villas furent ainsi implantées, tandis qu'une centaine de nouveaux habitants se joignirent aux anciens. Mais la fierté de Wavre reste son école, inaugurée en avril 1982, triomphatrice aujourd'hui de toutes les réticences alors que le projet était estimé à un 1.380.000 francs. Certes, le nouveau collège est doté d'un abri de protection civile pour quelque 150 personnes, de locaux affectés au service du feu, mais c'était voulu haut et courageusement de la part d'une petite commune:

«On en est satisfait à tous points de vue et tout spécialement les enseignants!»

RÉUSSITE

Il est vrai que l'ouvrage est une réussite qui ne trouble en rien l'harmonie architecturale des lieux, hébergeant une trentaine d'élèves des trois hameaux, répartis en deux classes pour les cinq degrés primaires. Un peu de dépit néanmoins: depuis la rentrée d'août, le jardin d'enfants est fermé, faute de petits élèves, alors que cinq auraient suffi à justifier les frais d'une classe enfantine...

«C'était un luxe pour la commune mais aux yeux des autorités un luxe nécessaire, relève M. Schafroth, en souhaitant ardemment que ce jardin particulier reprenne diablement vie dès la prochaine rentrée.

L'ancienne école n'a en tout cas rien perdu de son dynamisme dans l'aventure puisqu'elle est devenue «tout simplement» la maison communale, heureuse gîte à une administration qui n'en avait pas!

VIGILANCE

Le cœur bat donc bien à Wavre dans un centre qui se développe minutieusement, s'enrichissant de jolies villas çà et là, puisque seul ce type de construction y est autorisé.

Nous devons veiller à la protection du site, au respect du territoire et de son environnement.

Une vigilance qui fait honneur au résultat d'une petite commune qui ne connaît pas de problèmes particuliers dans ses trois hameaux.

Certes, comme partout ailleurs cela «gratte» bien un peu du côté des finances:

Rien n'est pourtant catastrophique à ce niveau. Ce qui compte avant tout, tranche M. Schafroth, c'est d'être attentif au bien-être des habitants du lieu.

Une préoccupation qui n'est vraiment pas commune!

Mo. J.

Saint-Aubin - Sauges: un réseau
électrique doté d'une télécommande

De notre correspondant:

Lorsque les autorités exécutives et législatives prirent la décision de rester propriétaires du réseau électrique moyenne tension, ce ne fut pas un surris à une question fort controversée à l'époque. La commission d'électricité alors nommée choisit cette option et, présidée par M. Willy Sahrag, s'attela immédiatement à l'ouvrage. Aujourd'hui, Saint-Aubin - Sauges peut s'enorgueillir de posséder un des réseaux les mieux équipés du canton. La première opération consista à adapter le réseau aux nouvelles normes fixées par le distributeur, en l'occurrence l'ENSA, et à modifier les stations de transformation de 8000 à 16.000 volts. Le travail a été achevé depuis quelques temps déjà et les six stations équipant le réseau communal sont équipées d'un matériel ultra-moderne répondant aux exigences les plus sévères. Du même coup, la station principale située à la Nalière, en bordure de la route cantonale Saint-Aubin - Montalchez et dont les locaux sont répartis entre la commune et le distributeur, a été remaniée et le volumineux transformateur ayant assuré l'intérim entre les 16.000 volts de l'ENSA et les 8000 volts de la commune a quitté les lieux, libérant de ce fait un local, celui précisément qui loge aujourd'hui «l'âme» de la télécommande centralisée.

OU ÉMET-ON DES SIGNAUX?

Cette télécommande très sophistiquée permet de bloquer ou de mettre en marche des installations sur n'importe quel point du réseau et ceci sans câblage spécial, puisque les ordres sont acheminés tout simplement par l'intermédiaire des

câbles de distribution de 380 ou 220 volts. L'émetteur situé à la station Nalière injecte des fréquences musicales choisies et les récepteurs installés chez l'abonné reçoivent et transforment les ordres donnés. Pourquoi une telle installation est-elle nécessaire? Pour de multiples raisons dont la principale est l'équilibrage du réseau et la suppression des points de consommation coûteuses pour tout le monde. En effet, pour répondre aux fortes demandes momentanées, particulièrement entre 11 h et midi, le distributeur qui ne représente d'ailleurs qu'une chaîne du maillon doit mettre en marche très rapidement des génératrices de courant supplémentaires; des machines fort coûteuses qui ne doivent être à disposition que pour de courts moments. Pour éviter de telles mesures, c'est à l'extrémité des réseaux de distribution qu'il faut agir, et c'est précisément là qu'intervient la télécommande. Celle-ci permet de déclencher au moment opportun les installations qui peuvent être employées à des moments plus propices: chauffages par accumulation, machines à laver, etc.

Ceci représente un des multiples aspects de cette télécommande qui peut,

en outre, enclencher l'éclairage public, alarmer les pompiers, etc.

La semaine dernière, la Commission d'électricité conviait les membres du Conseil communal à une séance d'information, séance à laquelle assistaient MM. Roussy, directeur général de l'ENSA, Donner, chef du Service cantonal de l'énergie et quelques spécialistes en matière de distribution d'énergie électrique. Cette séance, qui faisait office d'inauguration officielle des nouvelles installations de télécommande du réseau électrique de Saint-Aubin - Sauges, permit à chacun d'être renseigné sur cet important pas en avant.

Celui-ci vient à son heure puisque les problèmes d'énergie sont de nature à sensibiliser d'une façon tangible l'opinion publique.

D'intéressants points de vue furent échangés entre les parties en présence et, au cours de la petite manifestation qui suivit la présentation technique, il n'y eut pas besoin de télécommande pour instaurer la bonne humeur entre les participants qui, l'espace d'un moment, purent oublier un peu l'aspect parfois rébarbatif des problèmes qu'ils sont appelés à résoudre.



REGARDS ATTENTIFS. - Pour de précieuses explications autour de «l'âme» de la télécommande.

C'est arrivé demain

Jeu 10 novembre 1983, 314^{ème} jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Léon, Léonilde, Léontine, Lionel.

Principaux anniversaires historiques:

1982 - Des heurts opposent manifestants et policiers à Varsovie, Wrocław et Nova Huta. Mais les strictes mesures de la loi martiale empêchent la paralysie de la Pologne par la grève générale décidée par «Solidarité» clandestine.

1981 - Décès du cinéaste français Abel Gance.

1976 - Les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion font leur entrée à Beyrouth.

1975 - L'Angola accède à l'indépendance.

1973 - M. Henry Kissinger se rend à Pékin et donne l'assurance que les Etats-Unis sont décidés à normaliser leurs relations avec la Chine.

1944 - L'Allemagne utilise une nouvelle arme, la fusée «V-2», pour bombardier l'Angleterre.

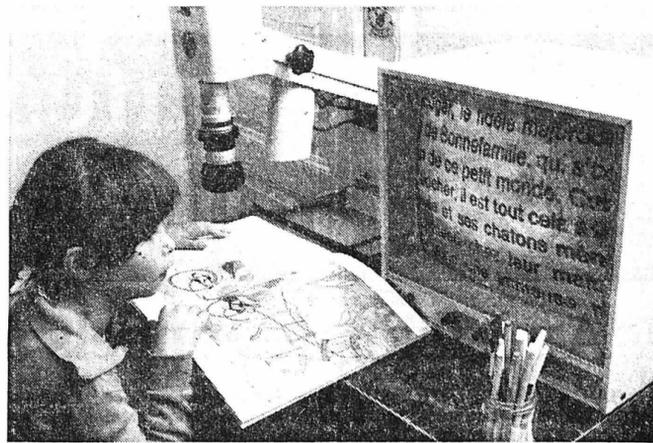
1871 - L'explorateur Henry Stanley retrouve le missionnaire David Livingstone en Afrique centrale.

Ils sont nés un 10 novembre: le réformateur allemand Martin Luther (1483-1546); le compositeur français François Couperin (1668-1733). (AP)

Vente de paroisse
à Cortaillod

(c) Organisée par le conseil de paroisse et une équipe de personnes dévouées, pasteur en tête, la vente bisannuelle 1983 s'est déroulée samedi par un temps très propice. Les acheteurs ont répondu nombreux à l'amusante invitation: «Viens... même si t'es tard!». La manifestation avait pour cadre principal la cave des Coteaux qui abritait des bancs et des comptoirs pleins de bonnes choses, une estrade pour les attractions, une exposition de photos sur les maisons du village. A l'extérieur de la cave, se tenait un marché aux légumes, un grill à saucisses et un four à gaufres. Un peu plus loin, de l'autre côté de la rue, un autre point chaud: le grand bric-à-brac, concurrent sérieux de celui de la place du Port, à Neuchâtel!

Les gosses n'ont pas été oubliés. Pour eux, dans la rue, jeux et concours sportifs, cinéma à la salle de paroisse. Sur le coup de midi comme à l'heure du souper: langues, papotages et coups de fourchettes allèrent bon train... On apprécia le concert donné par le petit chœur d'enfants de Cortaillod, et l'on sourit aux productions cocasses de «La grenouillère», ensemble de cuivres, et de «La Gerle». Une seule critique: pourqu'il l'animateur se croyait-il obligé de hurler pareillement dans son micro? Les décibels aggravaient douloureusement les tympans des auditeurs. Il faudra songer une prochaine fois à mieux régler la «sono» qui ne doit pas être celle d'un club «disc».

Enfants handicapés de la vue
Des parents s'unissent

LE MACROLECTEUR. - Un précieux auxiliaire pour surmonter le handicap de la vue.

(Avipress-P. Treuthardt)

Trois enfants sur mille souffrent, selon les statistiques, de malvoyance grave. Il en existerait une quarantaine dans le canton dont une dizaine seulement sont connus du Groupe neuchâtelois de parents d'enfants handicapés de la vue qui vient de se constituer. Après tant d'autres associations de parents dont les enfants souffrent d'un handicap, ce groupe a choisi de s'unir également. De l'union naît la force, on le sait, et il en faut tant pour affronter les problèmes d'éducation, d'instruction, de développement harmonieux de l'enfant handicapé! Dans ce domaine, l'expérience des autres peut être un précieux secours et le dépistage précoce est essentiel pour que toutes les chances d'insertion de l'enfant dans la communauté restent intactes.

ROMPRE LA SOLITUDE

Il existe bien sûr des établissements où l'enseignement est adapté au handicap de l'enfant. Dans le cas de la malvoyance, une seule institution existe pour la Suisse romande, à Lausanne, et la famille subit un choc affectif lorsqu'il faut se séparer. Mais le choix n'est pas toujours possible.

Toutefois, grâce au développement de la technique, des moyens auxiliaires admirables permettent maintenant à certains enfants de suivre leur scolarité au collège de leur quartier. Cette adaptation demande de gros efforts de la part de l'enfant, mais aussi une certaine ouverture de l'enseignant et de la collaboration chez les camarades, ce qui crée des relations enrichissantes pour tous.

Le Groupe de parents d'enfants handicapés de la vue espère que d'autres pères et mères ayant les mêmes préoccupations se rallieront à eux pour rompre le sentiment de solitude qu'un tel souci engendre souvent. Qui, dans l'entourage immédiat, peut-il comprendre le flot de pensées, de questions, d'obstacles qui les assaillent? Samedi 12 novembre, tous ceux qui désirent établir un contact pourront rencontrer des membres du groupe lors de la journée «portes ouvertes» de l'Association neuchâteloise pour le bien des aveugles, à Peseux.

Il faut du courage, une patience infinie et une disponibilité constante pour donner à l'enfant handicapé toutes les chances de vivre sa part de bonheur.

A. T.

TOUR DE VILLE

Route coupée

● PEU avant 13 h 30, au volant d'une voiture, M^{re} F. B., de Neuchâtel, circulait rue de Monruz en direction de Saint-Blaise. Au carrefour de la route des Gouttes-d'Or, elle s'arrêta au «cédez-le-passage», puis en repartit prématurément, coupant la route à une voiture conduite par M. J.-P. A., de Cressier, qui circulait normalement route des Gouttes-d'Or en direction du centre ville.

Automobiliste surprise

● VERS 12 h 30, au volant d'une voiture, M. A. R., de Neuchâtel, effectuait une manœuvre en vue de faire demi-tour, rue Pierre-de-Vingle, à la hauteur des garages de l'immeuble N° 10, sur la voie nord. Alors que sa voiture se trouvait en travers sur cette voie, l'avant gauche de sa machine entra en collision avec l'avant gauche d'une voiture conduite par M^{re} M. C., de Neuchâtel, qui descendait la rue en question, remarquant la présence de cette voiture au dernier moment. Pendant le contrôle de son auto, M^{re} C. endommagea trois voitures normalement stationnées sur le bord sud de la rue.

Quand le swing s'empare
de Serrières...

Récemment, la direction et le personnel des Fabriques de tabac réunies offraient une soirée de jazz à Serrières. Au programme, trois formations locales: les «Shock Hot Stompers», le Roger Robert trio et les fameux «Jazz Vagabonds».

Il n'y avait plus une place de libre au «Calumet» où se pressait un public enthousiaste et nombreux. Tout commença avec «The Shock Hot Stompers». Cette sympathique formation neuchâteloise, fondée en 1976, commence à faire parler d'elle. En dépit d'une belle vitalité dans le genre «New Orleans», tout ne baigne pas encore dans l'huile. Toutefois, l'orchestre est en net progrès et le public lui réserva un accueil chaleureux.

Place ensuite au Roger Robert trio où l'on trouvait, outre le pianiste des «Jazz Vagabonds», Bernard Fedi à la base et Denis Progin à la batterie. On ne présente plus ces musiciens bien connus de tous les amateurs de «middle-jazz». C'est propre, c'est bien envoyé. La basse remplit son contrat; Roger Robert quitta parfois le monde du «boogie», domaine où il est passé maître, pour se lancer avec une belle sensibilité dans des thèmes plus calmes. Quant à Denis, toujours aussi efficace dans ce genre de jazz, il éclata dans un magnifique «caravan».

Dernier orchestre à passer: les «Jazz Vagabonds». La température monta encore de quelques degrés avec ces

vieux routiers du «mainstream». L'ambiance était à la fête, on croyait revivre certaines grandes nuits de jazz. Galvanisés par cet enthousiasme inhabituel, les «Jazz Vagabonds» se donnèrent à fond. Quel plaisir de les voir jouer ainsi! Sans doute, une de leurs meilleures prestations...

JBW

PESEUX

Le cinéma de la Côte
a fermé ses portes

(c) Dès la fin d'octobre, le cinéma de la Côte a définitivement fermé ses portes. Bien aménagé, il fut exploité durant une vingtaine d'années par M. Donzé et il eut ses heures de gloire au temps des grands succès de l'écran à larges dimensions. Mais, peu à peu, le nombre des spectateurs a diminué et la projection de certains films érotiques ou modernes n'a pas réussi à prolonger l'existence battue en brèche par la télévision.

L'immeuble de la rue de Neuchâtel a donc été vendu récemment à une société immobilière en formation et des projets concernant la démolition et la reconstruction d'un bâtiment comportant des magasins au rez-de-chaussée et des appartements aux étages viennent d'être déposés. La page «cinéma de la Côte» est donc tournée comme le fut celle d'autres petites salles de projection régionales. Sic transit gloria!

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Conférence de presse du Conseil communal Au tour de l'Institut d'ethnologie

La traditionnelle conférence de presse du Conseil communal, qui complète la séance du Conseil général de la veille, s'est déroulée hier en présence de MM. André Buhler, président du Conseil communal, Claude Bugnon, directeur des finances, et Jean-G. Badoud, vice-chancelier.

Le «Neuchâtel Trade Center», dont l'idée avait été acceptée par le législatif lundi soir, deviendra réalité prochainement. La Ville pourra vendre l'ancienne Salle des conférences aux promoteurs du centre. Rappelons que le prix est d'un million de francs.

La société sera constituée vendredi prochain. Toutefois, les transformations du bâtiment en vue de l'installation de ce bureau économique ne commenceront pas avant le printemps prochain. Il est encore trop tôt pour en dire plus. Il faut laisser au nouveau centre le temps de s'installer et de se rôder. On en reparlera à ce moment-là, dit M. Bugnon.

Le porte-parole du groupe radical, M. François Reber, a glissé une allusion lundi soir au nom anglais de ce centre de commerce. Pourquoi pas une raison sociale dans la langue de Molière? M. Bugnon répond:

«L'anglais est un passe-partout, accessible à toutes les langues, il permet de sortir des frontières. Le problème s'est posé au sujet du nom même de Neuchâtel pour son utilisation dans le registre du commerce. Il peut être utilisé, mais c'est une grande première: il s'agit du premier centre de commerce portant la dénomination d'une ville ou d'un canton. D'autres suivront.»

Reste à savoir comment les Neuchâtelois décideront d'appeler la nouvelle société. Utiliseront-ils le nom anglais? Son abréviation, NTC? Parleront-ils du Centre de commerce de Neuchâtel? Ils ne l'appelleront certainement pas centre commercial, en raison de la confusion que cette dénomination peut entraîner avec des magasins à grande surface.

L'ÉTUDE SE POURSUIT

Le NTC s'installera dans l'ancienne Salle des conférences, à laquelle le Conseil communal a toujours voué une priorité économique. Le projet d'une Maison de la musique ne visait ce bâtiment que comme possibilité. Le comité qui s'était constitué pour promouvoir ce centre musical a violemment réagi à la nouvelle de la vente de la Salle des conférences. M. Buhler précise que les contacts entre la Ville et ce comité n'ont pas été ce qu'ils auraient dû être:

«Un scepticisme d'ordre financier s'est installé. Le comité parlait d'un investissement de 700.000 fr., dont 400.000 à la charge de la commune. Notre propre étude a fait ressortir un investissement total de 1,5 million! Nous avons alors chargé le comité de réexaminer son plan financier. Nous n'avons plus eu de nouvelles. Au

début d'octobre dernier, nous lui avons écrit pour renouer le contact. Rien ne s'est passé. Et nous ne pouvions l'informer de notre projet avant le Conseil général. D'ailleurs, en novembre 1981 déjà, nous avions précisé au comité qu'il existait un projet économique pour l'ancienne salle. Nous l'avons mis en garde contre les faux espoirs qui pourraient être suscités.

Du côté du comité pour la promotion d'une Maison de la musique à Neuchâtel, M. Frédéric Maire confirme que le comité, qui a dû se restructurer, a été contacté par M. Buhler au début d'octobre. Il était en train de préparer sa réponse lorsque le rapport a été publié.

Mais l'idée reste, précise Frédéric Maire. Nous allons chercher d'autres solutions et rencontrer M. Buhler dès que possible.

L'étude se poursuit aujourd'hui. Mais il ne faut pas oublier qu'un tel projet ne concerne pas uniquement la ville de Neuchâtel. C'est toute la région qui se rabattra sur une telle Maison de la musique. Dès lors, le Conseil communal revendiquera des contreparties.

2,2 MILLIONS

On investit dans les musées à Neuchâtel. Après les trois millions votés lundi soir pour le Musée d'histoire naturelle, ce sera, en décembre, au tour de l'ethnographie. L'Institut d'ethnologie de l'Université est à l'étroit à la villa de Pury. La cohabitation avec le Musée d'ethnographie, souhaitable et enviée, la collaboration des étudiants aux expositions temporaires sont des éléments très positifs. Mais les collections, enrichies de nouveaux dons récents, ont besoin d'un local à elles. En décembre, le Conseil général et le Grand conseil seront appelés à voter des crédits pour la transformation des bâtiments. En tout, ce sont 2,2 millions de fr. qui seront destinés à l'Institut d'ethnologie surtout. La manne communale envisagée se monte à 500.000 francs.

B. W.

Nouveau conseiller général

LORS de sa séance de lundi soir, le Conseil général a pris acte de la démission, pour raisons professionnelles, de M. Patrice Lardon (soc). Dès le 1^{er} décembre, son siège au législatif communal sera occupé par M. Emile Vernier (soc). En outre, un nouveau membre de la commission de l'École supérieure de commerce a été élu en la personne de M. Jean-Daniel Perret (soc), qui remplace M. Jean-François Gruener, démissionnaire.

Le Conseil général a rendu hommage à M. Jacques Wavre, récemment décédé, membre du Conseil général de 1944 à 1956, et président durant la législature 1948-1949. Il a encore félicité le conseiller communal Claude Frey pour sa réélection au Conseil national.

M^{me} Suzanne de Coulon a quitté la Galerie des amis des arts Trente ans de bonheur!

«Un travail que l'on fait avec beaucoup de plaisir est léger!»

C'est en ces termes que M^{me} Suzanne de Coulon qualifie ses activités au sein de la Galerie des amis des arts. Et elle sait de quoi elle parle puisqu'elle a occupé pendant trente ans le poste d'administratrice, auquel vient de lui succéder M^{me} Jeanne Billeter. D'un abord aussi simple que chaleureux, les yeux pétillants et le sourire plein de jeunesse, elle avoue pourtant 78 ans, à n'y pas croire! Ce sont des raisons de santé qui l'ont contrainte malgré elle à cesser son travail. Il faut dire qu'il n'était pas mince: administratrice, cela voulait dire recevoir les artistes, organiser les expositions et même s'occuper des comptes... Tout cela faisait des journées bien chargées, et donnait l'occasion d'emmagasiner bien des souvenirs:

«Quand j'ai commencé, M. Ernest Roethlisberger, qui était alors le président du comité, voulait que tout le monde puisse exposer. Il ne voulait pas de sélection. On a parfois eu des «pépins»; il y avait vraiment de moindres choses... Lorsque M. Jean-Claude Robert reprit la présidence, on créa un jury de sept membres chargé de trier les offres. M^{me} de Coulon précise que ni le président ni elle-même n'en faisaient partie, afin de garantir une parfaite liberté de choix.

Et au siècle passé — la galerie date de 1842 —, on ne sélectionnait pas les œuvres?



DEPART - Le 3 octobre, M^{me} de Coulon avait été fêtée par ses amis, notamment par celle qui lui succède, M^{me} Billeter (à droite). (Avispress-P. Treuthardt)

«Il y avait alors de très bons peintres neuchâtelois, répond M^{me} de Coulon. Pensez à tous les artistes, tous les graveurs merveilleux que nous avons dans la région!»

PAS TOUS LES STYLES

La galerie a suivi l'évolution de l'art, comme pour la musique ou la littérature. Elle n'a jamais exposé cependant de Pop art ou de sculptures à base de boîtes de conserves. Mais, même avec des artistes plus «classiques», on risquait d'avoir des surprises:

«Nous avons eu des ennuis une fois avec un charlatan. Il prétendait qu'il était le descendant d'un très grand peintre italien et avait exigé que lors de son exposition, des rubans soient coupés avec des ciseaux... La presse a été très critique, et à bon droit!

Après la création d'un jury, on a évité des surprises de ce genre, mais il est difficile de contenter tout le monde: — Il arrivait que les gens sortent deux

minutes après être entrés. Je leur demandais s'ils avaient déjà tout vu, et ils me répondaient que c'était affreux, épouvantable!

Mais on pouvait aussi compter sur un public de fidèles, qui fréquentait régulièrement la galerie.

Ces contacts me manquent terriblement. La galerie était devenue une vraie amie et je me réjouissais de la retrouver jour après jour.

Depuis 1953, date où elle a pris ses fonctions, M^{me} de Coulon n'a jamais regretté son choix. C'est par amour de la peinture, des belles choses, qu'elle s'est orientée dans cette direction, et pourtant, avoue-t-elle en souriant, elle ne saurait tenir un pinceau. Le bilan?

Trente ans de bonheur, sans aucun nuage!

On vous promet, M^{me} de Coulon, que les nombreux amis que vous avez su vous faire, tant parmi les artistes que parmi les visiteurs, ne vous oublieront pas de sitôt.

C.-L. D.

Arrêt d'un autobus à Cortaillod: du mal à se mettre d'accord...

Vendredi soir, le Conseil général de Cortaillod se penchera une fois de plus sur le problème, déjà plusieurs fois discuté, d'une desserte par autobus des TN «Areuse / Cortaillod-village».

C'est plus précisément à propos de l'arrêt de l'autobus au Bas-de-Sachet qu'on éprouve beaucoup de peine à se mettre d'accord. Plusieurs conseillers sont d'avis que pour des raisons de sécurité, il importerait que l'autobus fasse une boucle et que soit aménagée l'actuelle station du tramway.

Ce projet-là aurait, relève-t-on dans le camp adverse, le désavantage de faire perdre plusieurs fois la priorité à l'autobus. Il vaut mieux prévoir un arrêt un peu en amont du carrefour, route de Sachet, et y installer des feux de circulation.

Lors de sa séance du 30 septembre, le législatif avait repoussé un arrêté

amendé par 14 voix contre 13, renvoyant l'affaire au Conseil communal pour une nouvelle étude qui sera présentée vendredi soir avec une demande d'un crédit supplémentaire de 87.000 francs.

Une délégation de la compagnie des TN sera présente à cette séance et s'efforcera d'éclairer les esprits.

Fresens et Vaumarcus sur les ondes

L'émission «Fête comme chez vous» de Michel Dénézé se déroulera jeudi soir en direct du camp de Vaumarcus. Elle sera consacrée aux deux communes de Fresens et Vaumarcus.

Mutations dans l'armée

Le divisionnaire Butty va prendre congé de ses hommes

Le divisionnaire Henri Butty, commandant de la division de campagne 2, va succéder au divisionnaire René Planché en qualité de commandant de la zone territoriale 1. Il prendra congé des commandants de corps de troupe de sa division le vendredi 25 novembre. Son rapport de fin de commandement aura lieu l'après-midi à la salle communale de Colombier. Il sera suivi d'un dernier salut aux drapeaux et étendards de cette unité. Cette manifestation militaire se déroulera en présence de nombreux invités civils et militaires, dont les conseillers d'Etat, chefs des cantons de recrutement de la division. La cérémonie se déroulera dans

la cour d'honneur du château de Colombier.

C'est en 1978, que le divisionnaire Butty a pris le commandement de la division de campagne 2. A la troupe, il a commandé en alternance avec des services comme officier d'état-major général, le bataillon de fusiliers de montagne 15 et le régiment d'infanterie 2. En 1976, il a accédé à la fonction de chef d'état-major de la zone territoriale 1. Il ne se trouvera pas ainsi dans un terrain inconnu. Ce chef militaire, homme de dialogue, a su préparer la division de campagne 2 à remplir sa mission de combat, en

forgeant les cadres et les hommes, en les encourageant notamment à participer activement aux activités hors service.

LE DIVISIONNAIRE MONTFORT

Le divisionnaire Michel Montfort, de Genève, prendra le commandement de la division de campagne 2. Après ses écoles à Berne et à Lausanne, il travaille comme rédacteur dans l'économie privée avant d'entrer, en 1956, dans le corps des instructeurs d'infanterie. De 1964 à 1966, il a étudié à l'École supérieure de guerre à Paris, puis il a fait partie, jusqu'en 1970, du corps enseignant des

cours d'état-major général et des écoles centrales. Après cinq années d'activité à l'état-major du groupement de l'état-major général, Michel Montfort a commandé, en 1976-1977, les écoles de recrues d'infanterie motorisée à Bière. En 1978, il a été nommé divisionnaire et sous-chef d'état-major du groupement de l'instruction, puis divisionnaire adjoint au chef de l'instruction à partir du 1^{er} janvier 1983. Il a aussi commandé le bataillon de fusiliers motorisés 3 et le régiment d'infanterie 4.

J. P.

M. Carlos Grosjean au Rotary club de Neuchâtel

« Servitude et grandeur d'un président du conseil d'administration des CFF... »

A en croire M. Carlos Grosjean, les CFF n'ont rien à envier à M. Mitterrand: ils se partagent régulièrement les manchettes des journaux. Pour les CFF, ce pourrait être un redoutable honneur encore que rien d'autre ne les rapproche et si le président de leur conseil d'administration était venu en parler hier au Rotary club de Neuchâtel, c'était surtout pour démystifier les déficits, débarrasser le réseau des idées fausses qu'on colle volontiers à sa pauvre peau.

Que les comptes des CFF soient déficitaires, personne ne l'ignore et ces déficits font d'autant plus grincer des dents qu'ils provoquent, en vertu du vieux principe des vases communicants, des coupes sombres dans d'autres budgets. Le réseau est donc devenu un souffre-douleur: tout ou presque, c'est de sa faute...

IL N'Y A PAS QUE LA MÉTÉO QUI SE TROMPE...

Mais cette situation n'est pas propre aux CFF. Partout ailleurs, le chemin de fer dépense plus d'argent qu'il n'en gagne. Les coupables? La voiture et le camion, bref un phénomène de société et leur concurrence se fait d'autant plus sentir qu'on l'avait sous-estimée. En 1959, de très sérieux experts — l'épithète, on le verra, n'est pas forcément liée à la fonction... — décrétèrent qu'en 1980 le parc suisse de véhicules à moteur plafonnerait à un million d'unités. Ils s'étaient évidemment trompés: en 1981, ce parc comptait quelque 2.500.000 véhicules.

Bref, la route cause un tort considérable au rail mais on ne peut pour autant condamner le camion. Au contraire: se mettrait-on en tête de le taxer plus lourdement qu'il l'est aujourd'hui que l'industrie deviendrait encore moins compétitive. On tolère donc cet ennemi public numéro un.

Chaque fois qu'un nouveau tronçon autoroutier est ouvert à la circulation, je perds des millions, recon-

naît M. Grosjean. Mais ils me filent également entre les doigts lors de chaque indexation des salaires...

COMMENT FAIRE?

Délicate charge que celle de président du conseil d'administration d'un réseau ferroviaire: comment gérer sagement l'entreprise lorsqu'elle est également service public? La marge de manœuvre est minime, chaque pierre du chemin est un autre obstacle et on en veut pour preuve un des remèdes proposés par l'expertise Hayek. Les CFF ont trop d'ateliers, a constaté ce consultant. Pourquoi, par exemple, garder ceux de Biasca alors que Bellinzzone est à deux pas? Réponse de la direction: que ferons-nous de la trentaine de personnes qui y travaillent et qu'en faire dans un Tessin déjà très éprouvé par la crise économique?

L'autre solution serait de fermer des lignes non rentables.

Certes, en tant que patron et à condition que mon employeur, et c'est le Conseil fédéral, me le dise, je le ferais. Mais en tant que citoyen, je refuse. Les services rendus par le chemin de fer sont tels et l'approvisionnement de la Suisse en hydrocarbures peut devenir à ce point aléatoire qu'on ne peut démanteler le réseau.

CLOCHEMERLE (SUITE)

Résultat: les CFF font du déficit parce que leur ancien statut les contraignait à en faire. Aujourd'hui, le mandat d'entreprise leur laisse un peu plus de liberté mais le président Grosjean sait que les difficultés ne manquent pas même s'il ne s'agit quelquefois que de gouttes d'eau dans la mer.

J'automatise la gare de Vaumarcus, je ferme les volets de celle de Champ-du-Moulin et nous voilà transportés en plein Clochemerle...

D'un côté, on crie au scandale. De l'autre, on se dit qu'à 45.000 fr. par an et par tête, retirer du personnel

sans pour cela supprimer l'arrêt permettra d'alléger le déficit. Dans cet esprit et parce que la législation impose aux CFF de compter leurs sous, certaines gares vont être fermées au trafic de détail.

Il faut donc innover. Le jeune service de marketing est là pour le faire et l'horaire cadencé constitue une autre forme de service à la clientèle. Certes, le succès est moins grand que celui escompté mais il est tangible et le cadencement devrait permettre de reprendre chaque année 2 à 3 % des voyageurs qu'on croyait perdus au rail. Rouler plus vite est un autre objectif et cette ambition se cache sous trois mots: nouvelles transversales ferroviaires.

NTF ET TGV: POINTS COMMUNS ET DISSEMBLANCES

Mais là encore, la réalité n'est peut-être pas pour demain, des nuages cachent le ciel bleu. La première erreur est de vouloir comparer ces NTF aux TGV. En France, la ligne nouvelle, parce que tracée au cordeau, a dévoré nombre de bonnes terres et de forêts. D'après ce même principe, elle a évité des villes telles que Dijon et ses 190.000 habitants. En Suisse, presque autant d'hectares et des villes de l'importance de Neuchâtel ou de Soleure seraient pareillement sacrifiés. De plus, et malgré les records d'occupation, les TGV font paradoxalement perdre de l'argent à la SNCF et s'ils ont repris beaucoup de voyageurs à l'aviation, l'opération s'est soldée par un simple transfert, l'Etat étant à la fois propriétaire du chemin de fer et des compagnies aériennes.

Le dilemme est permanent. Que faire? — Que le peuple dise s'il veut ces transversales!, tranche M. Grosjean.

De sa part, ce n'est ni une excuse, ni la pirouette, ni une forme de repli stratégique: depuis trois-quarts de siècle, les CFF appartiennent au souverain.

Cl.-P. Ch.

Aujourd'hui au tribunal correctionnel de Neuchâtel La tragédie du Landeron



15 AOÛT 1982. — Procès aujourd'hui de cette tragédie qui a tué deux fois. (Arch. - P. Treuthardt)

Dimanche 15 août 1982. La météo annonce du soleil, mais les orages des jours précédents peuvent se reproduire. Et ils se reproduisent, ce dimanche, en fin d'après-midi.

Au Landeron, le tournoi de football organisé par le club local touche à sa fin. Il est un peu plus de 17 h, le ciel s'assombrit, les premières gouttes ne sont pas loin. Soudain, les foudres célestes s'abattent sur le terrain. On se réfugie sous la halle-cantine montée tout à côté. Il y a là une bonne centaine de personnes.

Le coup de tabac aura des effets tragiques. Sous l'effet de la bourrasque, la tente, pas armée comme elle aurait dû l'être, se soulève et se rabat violemment sur elle-même. 47 personnes retirées des décombres sont hospitalisées. L'une d'elles, un industriel neuchâtelois, succombe à ses blessures le soir même. Quatre jours plus tard, un jeune Vaudois de 17 ans, joueur du FC L'Isle, souffrant d'une, voire de deux fractures du crâne, décède à son tour. Il avait probablement tenté de s'échapper de la tente folle. D'autres personnes qui étaient en sa compagnie et s'étaient protégées sous des tables ont un sort plus heureux.

ENQUÊTE ET INCULPATION

Le soir de la tragédie, le juge d'instruction Jean-Pierre Kureth ouvre une enquête. Il s'assure la

collaboration d'un expert en constructions métalliques de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il s'agit d'établir les responsabilités, d'examiner l'arrimage de la tente, de définir le rôle du vent dans cet accident.

Conclusions de l'expert: l'effondrement de la halle-cantine a été causé par une force verticale engendrée par le vent. Une partie de la construction s'est soulevée pour s'abattre sur l'autre partie. Les conditions météorologiques, elles, sont jugées prévisibles. La vitesse atteinte par le vent cet après-midi du 15 août avait déjà été enregistrée précédemment au Landeron. Et puis ce qui a très rapidement circulé comme rumeur après la tragédie est confirmé: l'ancrage de la tente au sol était inexistant.

L'enquête est close en janvier dernier. S'agissant de la responsabilité, celle du club organisateur est dégagee. Dès lors, c'est la société qui a fourni et monté la tente qui est mise en cause.

Tout le monde a encore en mémoire cette tragédie, dont ce sera l'épilogue pénal aujourd'hui, au tribunal correctionnel de Neuchâtel. G.D., président de la société installatrice, comparait. Il est inculpé d'homicide par négligence, de lésions corporelles par négligence et d'infraction à la loi sur les constructions.

B. W.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pierre Kuenzi expose à Colombier Un magicien du bois

Après avoir étudié la psychologie, Pierre Kuenzi a travaillé dans une institution pour handicapés; c'est là qu'il s'est mis à créer divers jouets en bois, puis il s'est passionné pour le découpage sur bois et s'est mis à créer divers objets qui recourent à cette technique. Il a exposé plusieurs fois à Colombier, à Lausanne et à Couvet.

Il faut dire d'emblée que son exposition à la demeure du Pontet, à Colombier, est chaleureuse à cause de la beauté et de la chaleur qui se dégagent du bois. Kuenzi a créé une bonne trentaine de petits cadres dans lesquels il a inséré des lamelles de bois découpées. Il a joué avec les différentes essences, avec les formes et a ainsi créé des compositions fort originales.

L'exposition est articulée en quatre thèmes, ce qui confère à chaque groupe d'œuvres une identité propre. Dans la série des «Ciseleurs du matin», nous avons aimé cette «Aubade de cendre» aux formes très rythmées ou cet «Orange rage» qui fait alterner le bois clair et le bois foncé. La «Fleur de rosée» est d'un parfait équilibre, et la palissandre lui donne une personnalité extraordinaire.

Dans la série des «Arpenteurs du sous-bois», nous avons trouvé parfaite la construction du «Dialogue des lézards», toute de bois de rose, de même que la «Migration d'une pluie de savants», en palissandre. Dans «L'écllosion du crépuscule», nous avons été particulièrement séduits par la richesse et l'équilibre des formes. Enfin, dans la série des «Visiteurs de la veine profonde», nous avons aimé la douceur du «Calice de la nuit amoureuse» ou du «Poète de la nuit».

Il serait vain de décrire chaque création, mais chacune porte le marque d'un travail d'une rare perfection et d'une méticulosité hors du commun. Deux éléments méritent d'être soulignés: le bois porte en lui une certaine noblesse et une certaine chaleur; Kuenzi lui confère en plus une vie extraordinaire et lui imprime des mouvements d'une rare beauté. Il semble assez facile de travailler le bois; le travailler comme Kuenzi le fait dénote un amour illimité pour cette matière et montre qu'on peut très habilement sortir de l'ordinaire pour créer des pièces tout simplement belles.

P.-A. S.

Auvernier: Irène Reymond expose à la galerie Numaga

Bientôt octogénaire, Irène Reymond expose actuellement à la Galerie Numaga une série de collages dont les premiers datent de 1955, les derniers de 1983. Il s'agit de petites pièces dont les dimensions n'excèdent pas 15 cm sur 15. Et ce petit format rend les pièces beaucoup plus intimes. Deux éléments nous ont frappés chez Irène Reymond: tout d'abord cette proximité du quotidien, ces petites pièces sont faites d'objets très hétéroclites allant du morceau de journal au confetti. Avec une économie de moyens, l'artiste arrive parfaitement à recréer de petits univers qui lui permettent ensuite de se libérer et de forger son propre monde. Ce monde est parfois très calme; à d'autres moments, il y a surabondance de petits papiers agglutinés les uns aux autres et ce tournoiement de couleurs et de matières crée de fort belles pièces.

Le spectateur est ensuite frappé par la méticulosité de l'assemblage. Tout

est parfaitement conçu, équilibré, assemblé comme on recrée un monde, comme on reconstitue une série de souvenirs. Et ces souvenirs sont fort agréables: il n'y a guère de notes aiguës, guère de rupture, même si parfois les papiers sont de couleurs assez vives, ils sont parfaitement intégrés dans l'ensemble qu'ils composent. Ce qu'il faut peut-être admirer le plus chez Irène Reymond, c'est que tout paraît être conçu avec pondération et calme, même si on a parfois l'impression que ces petits morceaux de papier se bousculent. Travail patient, travail cohérent, richesse inventive et diversité! Aucun de ces collages ne ressemble à un autre! Est-ce parce qu'ils ont été conçus sur une aussi longue période? Nous ne le pensons pas.

Ils sont la preuve d'un artiste en constant renouvellement pour qui chaque création est un voyage hors du commun.

P.-A. S.

Collision à Boudry

Vers 16 h 50, une voiture conduite par M^{me} J. F., de Saint-Blaise, quittait le parking du restaurant des Trois-Tours, cette automobiliste ayant l'intention d'emprunter le faubourg Philippe-Suchard. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec l'auto de M^{me} C. M., de Fleurier, qui empruntait ce faubourg en direction de la gare.

CORTAILLOD

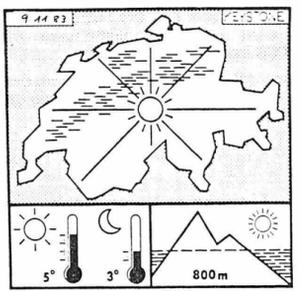
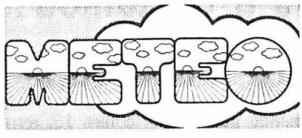
Au club d'échecs

(c) En plus de son activité interne, le club d'échecs de Cortailod a participé au championnat de Suisse par équipes en quatrième ligue. Résultat très honorable pour les «carcouailles» qui, au sein de leur groupe, ont terminé à la deuxième place derrière Neuchâtel, mais devant Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Fontainemelon et Saint-Imier. Sur un maximum de 25 points, seize points et demi ont été obtenus par Cortailod. En voici le détail par membre participant: José Perez 3,5 pts; Ch. Gibilini 3,5; Gérard Pellegrini 2,5; Jacques Tissot 2; Henri Guignot 2; Bernard Grossenbacher 1,5 et André Gilléron 1,5 également.

Relevons enfin que lors du «Team-Cup 83» (coupe de Suisse par équipes), Cortailod a battu Yverdon II par 2,5 contre 1,5 pts et perdu contre Cercle I Lausanne, 0 à 4.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 4 novembre. Samonco, Felipe, fils de José-Luis, Cortailod, et de Maria-Fernanda, née Tanqueiro. 6. Mouelhi, Yasmina, fille de Hassen, Neuchâtel, et de Marianne-Rose, née Caillet. 7. Rubeli, Delphine, fille de John-Bernard, Colombier, et de Janine-Yvonne, née Botteron; Gillioz, Joël-Cyrille, fils de Cyrille-André, Villiers, et de Christiane, née Sulzmann.

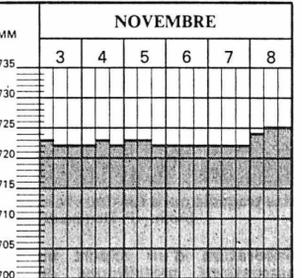


Situation générale: la zone de haute pression centrée sur l'Europe orientale influence toujours le temps en Suisse. **Evolution probable pour les cinq prochains jours, soit jusqu'au dimanche 13 novembre 1983:** persistance de la situation de brouillard en plaine au nord des Alpes. Le sommet de cette couche pourrait monter de 800 à 1000 mètres. Au-dessus et dans les Alpes, le temps sera ensoleillé et doux. Au sud des Alpes, temps généralement ensoleillé, par moments, quelques passages nuageux.

Prévision jusqu'à mercredi soir: toute la Suisse: sur le Plateau, la nappe de brouillard, dont la limite supérieure se situera vers 700 à 800 mètres, ne se dissipera que localement l'après-midi. Dans les autres régions du pays, le temps restera ensoleillé avec quelques passages nuageux. Température en plaine: 4 degrés en fin de nuit, 0 en Valais. L'après-midi: 8 sous le brouillard, jusqu'à 15 ailleurs. Limite de zéro degré vers 3000 mètres.

Observatoire de Neuchâtel: 8 novembre 1983. Température: moyenne: 5,4; min.: 4,4; max.: 6,1. Baromètre: moyenne: 724,5. Vent dominant: direction: sud, sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert, brouillard, brume.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490)



Niveau du lac le 8 novembre 1983
429,04

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: beau, 7 degrés; Bâle-Mulhouse: beau, 11; Berne: beau, 9; Genève-Cointrin: très nuageux, 8; Sion: beau, 14; Locarno-Monti: beau, 11; Saentis: beau, 6; Paris: peu nuageux, 19; Londres: très nuageux, 16; Amsterdam: peu nuageux, 13; Francfort-Main: très nuageux, 6; Berlin: beau, 11; Hambourg: beau, 9; Oslo: très nuageux, 8; Reykjavik: beau, -6; Stockholm: beau, 10; Helsinki: très nuageux, 8; Munich: peu nuageux, 6; Innsbruck: beau, 14; Vienne: beau, 9; Prague: brouillard, 3; Varsovie: très nuageux, 5; Moscou: très nuageux, 7; Budapest: brouillard, 3; Belgrade: très nuageux, 9; Istanbul: très nuageux, 13; Athènes: très nuageux, 16; Palerme: très nuageux, 19; Rome: beau, 20; Milan: beau, 14; Nice: peu nuageux, 19; Palma-de-Mallorca: beau, 22; Madrid: très nuageux, 16; Malaga: très nuageux, 20; Lisbonne: très nuageux, 17; Las-Palmas: très nuageux, 23; Tunis: averses de pluie, 19; Tel-Aviv: très nuageux, 20 degrés.

A Corcelles, un ouvrier agricole est «pris» dans une fouille

Vers 16 h, M Samuel Staehli, agriculteur à Corcelles, effectuait une fouille dans un pré afin de poser une canalisation de drainage. Alors que la tranchée avait une largeur de 1 m 50 et une profondeur de 3 m, et que les parois n'étaient pas étayées, un éboulement s'est produit, ensevelissant partiellement un ouvrier agricole, M. Sahbi Maloku, de Corcelles. Après avoir été dégagé, l'ouvrier a été transporté à l'hôpital des Cadolles par une ambulance de la police de Neuchâtel.



Naissances

Danaé - Vanessa

est venue au monde le 7 novembre 1983 pour le plus grand bonheur de Jacqueline et André-Pierre BOUILLE-PAPAU.

Maternité de Landeyeux Evole 51 Neuchâtel 160034-177

Sylvain a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Delphine

7 novembre 1983 Les heureux parents: Janine et John RUBELI-BOTTERON

Maternité Pourtalès Rue Basse 6 2013 Colombier 160022-177

Résultats du concours des Portes-Rouges «Skier à la Robella»

GAGNE UN ABONNEMENT DE SAISON: Madame Aimée LANDRY, Nugerol 20, Le Landeron

GAGNENT 1 CARTE JOURNALIÈRE:

MM., M^{mes}: Albert ZEBERLI; Fernand BRISCHOUX; Bernard HILTPOLT; Danielle JAQUEMET; Romain JAQUEMET; Rosemary CALAME; Anne-Marie MAYERAT; André SCHWARZ; Jean-Pierre MIEVILLE; Denis MOSER; Gérard PERRET; Jean-Claude LAURO; François SIGRIST; Nelly DESCOMBES; Gabrielle BORGEAT; Hélène WENKER; Mario LAURO; Isabelle BRAUN; Colette MAVISA; Laurent SIMOND; Christian VUILLE; Willy LUTHY; Albert REISER; Josette SCHMID; Daniel GOFFINET; Aude MATILE; Nadine BECK; Madeleine BERGER; Yves BERGER; Liliane IZZO; Bernard PLANAS; Raffaella SABBADINI; Solange SELVA; G.-Edouard VACHER; Claudine BIRCHLER; Patrick VOIRLO; Daniel LAURENT; Rachel BARBETTE; Monique HOFMANN; Erika OULEVAY; Daisy LEDERMANN; Jeanne BRUNSCHWIG; Cédric JAVET; Placide BARD; Niccia TURNATURI; Denis BIEDERMANN; Pascal ECOFFEY; Corinne LOUP; Jean-Louis JACOT; Pierre KAUFMANN; Alfred HERRN; Riva YERSIN; Jean-Marc BUSCHINI; Jean-Louis BALMELLI; Francis CUENDET; Fabienne KUNZ; Marcel BECHIR; Jeanne AUGIER; José HIRSCHI; Cathy SONDEREGGER; Renato KUNDIG; Lillette LEUBA; Gertrude JEANNET; Paul FRESSINEAU; Carine DUVOISIN; Rémy BENOIT; Eliane GERTSCH; Adèle ERB; Caroline RUFFIEUX; Lili BAUMANN; Annie AUGIER; Isabelle VERMOT; Claude ZURCHER; Willy SCHLEPPY; Irène VERMOT; Jean WALTHERT; Jacques BEGUIN; Lydia GOFFINET; Bluette BUGNARD; Jocelyne FALLET; Raymond VERMOT; Claude DREYER; Michel FAVRE; Martine DROUX; Monique MARQUIS; Edmée DABON; Willy LAUENER; Daniel COMTESSE Norbert VEILLARD; Jean-François LAETT; Pia ROTH; Marcelle BOURGEOIS; Sébastien BUCCIARD; Vincent EBERHARD; Jeannette TAVEL; Albane WINGEIER; Laurent GUENAT; Paul BONNY; Aurèle HUGUELET; Myriam NATANI. Nos vives félicitations aux nombreux participants et BON VENT POUR LA ROBELLA. Les gagnants recevront par poste leur prix. 158765-180

Exposition Roger Vuillemin à Marin

Il reste encore quelques jours pour découvrir, à Marin, l'attachante exposition que consacre au peintre Roger Vuillemin la galerie Minouche.

Né à Besançon en 1897, l'artiste retourna Lausanne en 1952 avant de vivre à Neuchâtel de 1954 à 1973.

Huiles, gouaches, aquarelles et lavis: c'est une rétrospective des œuvres de Roger Vuillemin qu'on peut voir en ce moment à Marin.

Fait intéressant: certaines créations n'ont jamais été montrées au public jusqu'ici. Une réelle occasion pour ceux qui veulent retrouver cet artiste tout en sensibilité.

PESEUX

Au Conseil général

(c) Le Conseil général de Peseux siégera aujourd'hui, sous la présidence de M. Claude Rollier.

L'ordre du jour, qui n'appelle pas de commentaires, comprend déjà des nominations. Celles du vice-président du Conseil général, en remplacement de M^{lle} M.-T. Bucher, démissionnaire; d'un membre de la commission des Services industriels, en remplacement de M^{me} Marianne Michaud, démissionnaire; d'un membre de la commission de signalisation routière, en remplacement de M. Grégoire De Bona, démissionnaire; d'un membre de la commission de salubrité publique, en remplacement de M. Grégoire De Bona, démissionnaire; d'un membre de la commission de révision des règlements, en remplacement de M^{lle} M.-T. Bucher, démissionnaire; d'un membre de la commission des statuts du personnel, en remplacement de M. Fred-Eric Maurer, démissionnaire; d'un membre de la commission scolaire, en remplacement de M. F.-E. Maurer.

On note ensuite le renouvellement d'un emprunt de 500.000 fr. auprès de la Neuchâtoise, une demande de crédit de 39.000 fr. destiné à la transformation et à l'amélioration de l'installation de chauffage de l'immeuble 2, rue du Stand, et à la rénovation de la salle de bains, et une autre de 24.000 fr. destiné à la correction d'un mur de soutènement à la Venelle et à l'acquisition du terrain nécessaire à cette réalisation. L'ordre du jour comprend enfin le renouvellement d'un droit de réméré en faveur de Favag SA, à Peseux.

Un artiste subitieux à l'honneur

(c) Cette année, c'est un artiste subitieux distingué et modeste, M. Jules-Antoine Gerster, qui est l'invité d'honneur du Salon flottant qui se déroule actuellement au port de Neuchâtel. Il y expose 52 œuvres où s'exprime pleinement sa technique préférée: le pastel.

Né à Saint-Ursanne en 1904, émigré en France dès 1921, il doit rentrer au pays lors de l'exode de 1940. Horloger à Genève, M. Gerster en profite pour suivre les cours de l'académie des Beaux-arts avant de s'installer à Peseux en 1962. Ce peintre attachant a eu l'occasion de mettre en valeur ses toiles dans de nombreuses expositions de la région. Il a été huit fois lauréat du Salon flottant, organisé par le club des amateurs de peinture, dont il est un membre fidèle et assidu.

Précis et minutieux comme l'horloger qu'il a été, il connaît la finesse du trait et sait rendre avec délicatesse la beauté des couleurs dans de magnifiques paysages de chez nous. Sa présence au Salon flottant constitue un bel hommage rendu à ce sympathique artiste subitieux.

COMMUNIQUÉ

Exposition du cycle et du motocycle à Milan

L'Exposition internationale du cycle et du motocycle tiendra sa 48^{me} édition à Milan du 23 au 29 novembre 1983.

La réduction de la durée du salon à 7 jours, a été décidée pour répondre au désir des exposants de concentrer dans une plus large mesure leur effort de participation.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Je lève mes yeux vers les montagnes
D'où me viendra le secours
Le secours me vient de l'Eternel
Qui a fait les Cieux et la Terre.
Psaumes 121: 1-2.

Madame Roland Buffat-Aebi et sa fille Viviane; Madame et Monsieur Alfred Lippuner, à Coire, et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Freedman, à Genève, et leurs enfants; Madame et Monsieur Rémy Scheurer, à Hauterive, et leurs enfants; Madame et Monsieur Nicolas Serdel, à Paris, et leurs enfants; Monsieur et Madame Alfred Aebi, à Berne; Monsieur et Madame Arno Aebi, à Berne, et leur fils, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Roland BUFFAT

leur très cher et regretté époux et papi, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 59^{me} année.

2057 Villiers, le 7 novembre 1983.

Comme un berger, Il paîtra son troupeau.
Il rassemblera ses agneaux dans ses bras.
Esaie 40: 11.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 10 novembre.

Culte au temple de Dombresson, à 13 h 15.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

156426-178

Les autorités communales de Villiers ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Roland BUFFAT

époux de Madame Rita Buffat, conseillère générale. 156108-178

IN MEMORIAM

Marcel JONER

1978 - 9 novembre - 1983

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants 152886-178

IN MEMORIAM

Roland BAHY

1979 - 9 novembre - 1983

158194-178

REMERCIEMENTS

Madame

Paul LEFORT

et ses enfants

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leur reconnaissance et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Un merci tout spécial à M. le curé Besson pour le geste à l'égard de Dominique, Johann et Valérie.

Cressier, novembre 1983. 158371-179

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Maurice BOFFY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur message, leur envoi de fleurs ou leur don, ont pris part à sa pénible épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, novembre 1983. 152912-179

La famille de

Madame

Walter KOELLIKER

née Louggi GESSLER

tient à remercier très chaleureusement tous ceux qui par une présence, un message, un don, des fleurs, lui ont témoigné leur sympathie et leur affection et l'ont réconfortée en ces jours de deuil.

Auvernier, novembre 1983. 152901-179

Eliane et Raymond Schmocker-Bovet et leurs enfants Valéry et Alexis, à Saint-Martin;

Pierre-Alain Bovet et Marie-Christine Cucho, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Roger Vuilliomonet, à Savagnier, et famille;

Monsieur Jean-Paul Vuilliomonet, à Cornaux, et famille;

Monsieur et Madame Jean Rollier, à Savagnier, et famille;

Monsieur Charles Vuilliomonet, à Savagnier;

Monsieur et Madame Claude Vuilliomonet, à Bôle et famille;

Monsieur et Madame Georges Bovet, à Cernier, et famille;

Monsieur et Madame Ernest Stettler, à Coppet;

Mademoiselle Edith Bovet, à Cernier,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Jeanne BOVET

née VUILLIOMENET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu à l'âge de 55 ans, des suites d'une maladie.

Auvernier, le 8 novembre 1983. (Pension Simonet.)

Le culte aura lieu au temple de Dombresson, vendredi 11 novembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Les personnes qui le désirent peuvent penser au Centre social protestant, CCP 20-7413.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu. 156111-178

La Société Suisse des Voyageurs de Commerce, section de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur fidèle et regretté collègue

leur fidèle et regretté collègue

Monsieur

Hermann MINDER

grand vétérinaire et membre d'honneur. 158718-178

Le comité des vétérans fédéraux gymnastes de Neuchâtel-Vignoble a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Hermann MINDER

son ancien président et président d'honneur. 156405-178

Le comité des contemporains de 1895 a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue et ami

Monsieur

Hermann MINDER

dévoué et fidèle caissier du groupement. 156406-178

AVIS OFFICIELS

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

MISE EN SOUMISSION PUBLIQUE

La Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine (RENTENANSTALT) met en soumission les travaux désignés ci-après dans le cadre de la réalisation d'un immeuble locatif de 20 appartements avec garage collectif à Neuchâtel, quartier des Poudrières, de 9270 m².

Exécution des travaux dès le printemps 1984.
Terminaison du bâtiment au printemps 1985.

- | | |
|------------|-----------------------------|
| CFC 221.4 | Porte de garage automatique |
| 258. | Agencement de cuisine |
| 272.2 | Serrurerie |
| 273.0 | Portes intérieures |
| 273.1 | Armoires |
| 273.3 | Menuiserie intérieure |
| 275. | Cylindres de sûreté |
| 276.1.2.3. | Stores |
| 281.2.7 | Lino + parquet |
| 287.0 | Nettoyages |
| 288.0 | Jardinage |
| 598. | Panneau de chantier |
| 930. | Extincteurs |

Les entreprises intéressées par ces travaux sont priées de s'annoncer par écrit auprès du Bureau d'architecture PIZZERA S.A., rue du Pommier 3, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 novembre 1983.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres

Vendredi 11 novembre 1983, à 17 h 15, à l'Aula

LEÇON INAUGURALE

de Madame Lucie GALACTEROS-DE-BOISSIER, professeur ordinaire d'histoire de l'art sur le sujet suivant:

« LES INTENTIONS DE L'IMAGE »

La leçon est publique

Le recteur 158212-120

Baux à loyer

en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01



IMMEUBLES

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038 319500
2003 NEUCHÂTEL

Lotissement Les Pommerets MONTÉZILLON
à la lisière de la forêt, vue magnifique sur le lac et les Alpes, à 10 minutes de Neuchâtel, au-dessus du brouillard

TERRAINS
parcelles aménagées pour villas. Construction au choix du client.

Pour renseignements en dehors des heures de bureau, tél. (038) 31 94 06.

à vendre

Yverdon, à vendre

boucherie
grands laboratoires, 2 frigos, 1 appartement 5 pièces, places de parc, à 50 m d'un grand centre commercial.

Ecrire sous chiffres 22-153376 à Publicitas, 1401 Yverdon. 158598-122

Très belle villa

en retrait du lac de Neuchâtel à 10 min d'Estavayer-le-Lac, vue unique sur le Jura et sur le lac de Neuchâtel, contrée riche en beaux sites, terrain de 1798 m², 6 pièces, 3 bains/douches/toilettes, bassin de 5 x 12 m, sauna, bar, 2 garages, construction de première qualité à l'intérieur beaucoup d'ouvrages en bois.

Prix Fr. 1.148.000.—
Lundi - jeudi de 8 h-12 h et 13h-17 heures.

Tél. (01) 302 26 15. 158603-122

villa familiale

de 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine aménagée et habitable. Salle de bains, W.-C. + W.-C. séparés. Terrain 950 m², verger et pelouse d'agrément. Vue imprenable, situation tranquille.

Prix Fr. 350.000.—
Adresser offres écrites à GT 2193 au bureau du journal. 152616-122

Caisse de pensions cherche à acheter

immeuble locatif
bien situé sur le Littoral neuchâtelois. Faible rendement accepté, moyennant bonne situation.

Faire offres sous chiffres BO 2197 au bureau du journal. 158161-122

Je cherche à acheter à Saint-Blaise

maison familiale
ou **appartement**
sur plusieurs niveaux avec vue et tranquillité.

Adresser offres écrites à DV 2215 au bureau du journal. 152876-122

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

ELABORÉ EN SUISSE DANS LES CAVES BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA BALLAIGUES

L'APPELLATION NOBLE
N'importe quel vin mousseux ne peut prétendre à l'appellation «Blanc de Blancs»
Mariage harmonieux de cépages exclusivement blancs.
Le Latour-Lautrec a un caractère bien français.
Une lente fermentation le rend naturellement effervescent et lui donne fraîcheur et légèreté.
Et plusieurs mois de repos en cave achevent sa pleine maturité.
Pour mieux apprécier toute sa finesse, dégustez-le bien trappé.

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France
* Brut et mi-sec *

Bouteilles numérotées, Cuvée Prestige, magnums, br. 7 dl, 1/2 bt. et mignonnettes de 2 dl.

2001 Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 3
Tél. 038/25 75 77

Régie Michel Turin SA
Diplôme fédéral de régisseur et courtier en immeubles

A vendre MARIN

Accès direct au lac, au bord de la forêt de la Ramée

villa mitoyenne
de 5 1/2 pièces, 3 salles d'eau, séjour de 45 m² avec cheminée.
Surface habitable: 200 m²
Terrain aménagé: 300 m²
Prix de vente: Fr. 450.000.—
Disponible: fin mars 1984. 158570-122

PROCOM S.A.
Promotion commerciale et immobilière

Nous cherchons région Littoral neuchâtelois

terrains pour locatifs

bien situés et à proximité d'un centre urbain.

Faire offres détaillées avec plan de situation et si possible règlement d'urbanisme. 158150-122

Procom Neuchâtel S.A.
Rue des Moulins 51
2000 Neuchâtel tél. 038/24 27 77

Ski été/hiver

HAUTE NENDAZ

Chalet meublé avec 3 chambres, séjour, coin à manger, cuisine, s.d.bains/WC, WC séparé, cave, entrée séparée, parking. Surf. habit. 97 m², terrain 500 m². Année de construction: 1977.

Fr. 195 000.—
157854-122

Rolf E. ILLER
1961 Haute-Nendaz Tél. 027/88 11 41
Genève, rue de Berne 3 Tél. 022/31 59 54

Lire la suite des annonces classées en page 10

Les nouvelles Mazda 626

APPREZIEZ!

Appréziez le confort sans égal, le riche aménagement de la nouvelle Mazda 626 traction avant. Tenue de route irréprochable. Marge de sécurité d'un moteur 2 L puissant et sobre, souple et silencieux à tous les régimes. Equipement de bord ingénieux et fonctionnel: siège-conducteur multiposition, dossiers arrière rabattables séparément (pas banal sur une berline de cette catégorie); rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur. Etc. Toutes les techniques du confort.

Mazda 626, 4 ou 5 portes, 1^{ères} à l'indice de satisfaction.

Mazda 626 LX, 2 litres, 4 portes, 95 cv/70 kW **14850.-**

Consommation ECE (litres/100 km): 6,9 à 90 km/h; 8,7 à 120 km/h; 10,9 en ville.

La gamme Mazda 626 comprend au total 6 modèles 2 litres: 4 ou 5 portes, de Fr. 14850.— à Fr. 19740.—

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Poche)

mazda
L'avenir vous donnera raison.

LA CHAUX-DE-FONDS

Championnat suisse de jeu de go Et de trois pour Gosteli!

La dernière phase du championnat suisse de go (ce jeu de stratégie du même type que les échecs) s'est déroulée le week-end dernier au gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Le Chaux-de-Fonnier Patrice Gosteli, III^e dan, champion en titre, a réussi l'exploit de remporter ses sept parties (huit finalistes jouent tous les uns contre les autres).

Dans un style inspiré des joueurs professionnels japonais, Gosteli a en particulier construit deux superbes parties contre ses adversaires les plus redoutables, le Bâlois Baumann, 3^e champion suisse, et le Japonais de Zurich Wakayama, grand spécialiste des combats de milieu de parties.

Le Genevois Nicolet, 1^{er} dan ayant minutieusement préparé ce championnat, n'a perdu que contre Gosteli. En même temps que la 2^e place, il a gagné un billet d'avion pour Tokio. En avril 1984, c'est dans cette ville en effet que se dérouleront les Championnats du monde de go amateur. Un même joueur ne pouvant représenter la Suisse deux années de suite, Gosteli cède amicalement sa place à Nicolet.

Laurent Kohler, un autre Chaux-de-Fonnier habitant actuellement Genève, s'est classé 5^{ème}. Selon la plupart de ses adversaires, dans quelques années, il sera sans doute à son tour champion suisse.

Dans cette finale, quatre joueurs représentaient le club de go de Genève. Les clubs de La Chaux-de-Fonds, Zurich, Bâle et Berne n'étaient quant à eux représentés que par un seul joueur.

Tous les curieux qui voudraient se faire expliquer les principes du jeu de go sont amicalement accueillis tous les lundis soir au siège du club chaux-de-fonnier, le Cercle du billard, 64, rue de la Serre.



PATRICE GOSTELI. — Champion suisse de jeu de go pour la 3^{ème} fois.

Attentat à la pudeur sur une fillette Désaxé sexuel arrêté

Un jeune homme de 22 ans, R.B., de nationalité marocaine, a été arrêté par la police cantonale pour attentat à la pudeur des enfants sur la personne d'une fillette de neuf ans. Renseignements pris, il s'avère que les faits reprochés sont graves. L'enquête de la police, qui a permis d'identifier l'auteur, longue selon le communiqué de presse rendu public hier, a été facilitée par le témoignage de parents. En effet, le jeune homme suivait depuis plusieurs semaines des enfants. Une surveillance a donc été établie aux abords des collèges et des chemins fréquentés par ceux-ci. Selon les premiers renseignements à disposition, rien ne prouve que l'auteur ait déjà été condamné pour un délit semblable. Depuis peu dans la région, cela ne prouve en l'occurrence rien.

Il semble bien que depuis le début de l'année, une quinzaine d'enfants aient été victimes de pareils délits dans le haut du canton. Contactée, M^{me} Mouna Bailloz, présidente de l'Association pour l'aide aux victimes de désaxés sexuels, à La Chaux-de-Fonds, cite quant à elle des chiffres impressionnants pour l'ensemble du pays, extraits des statistiques de la police criminelle de la ville de Zurich: 10.000 enfants sont victimes par an de délits sexuels à travers le pays. Cela représente 27 cas par jour. M^{me} Bailloz

constate également que les deux tiers des attentats à la pudeur ont pour objet des enfants de moins de 12 ans, l'âge le plus menacé se situant entre sept et onze ans. Le problème, pris périodiquement sous le phare de l'actualité, est d'importance.

L'arrestation de l'auteur d'un délit sexuel ne résoud évidemment pas tous les problèmes. Face à l'appareil judiciaire, bon nombre de parents de victimes hésitent à déposer une plainte par peur des conséquences pour l'enfant, des frais encourus peut-être, quand ce n'est pas par crainte d'affronter un problème extrêmement complexe.

Du point de vue pénal, l'Association constate que les cas de récidives sont nombreux et difficiles à résoudre. Les traitements médicaux, aux limites à la fois du libre choix et de la contrainte, ne portent pas toujours leurs fruits. Il n'est pas question de « charger » à tout prix l'auteur d'un attentat à la pudeur des enfants. Mais de comprendre d'abord et de tenter d'agir ensuite. A cet effet, l'Association chaux-de-fonnier, seule de ce type dans la région, s'informe auprès de toutes les instances concernées et informe les parents des victimes. La publication de ce communiqué de la police était l'occasion de le rappeler.

R.N.

Reprise d'un spectacle sur Strindberg

Hier soir, au Théâtre ABC, le comédien Pierre Spadoni a donné la première d'une nouvelle série de représentations de ses « Voyages à travers Strindberg ». «...éclats et lucres, Johan» est le miroir de la vie de l'auteur suédois, né en 1848 et mort en 1912. L'hommage s'appuie sur deux œuvres: « Le plaidoyer d'un fou » et « Inferno ». Pierre Spadoni évolue sur une scène presque déserte. Une chaise, un miroir, des bougeoirs: le texte ne renvoie qu'au visage de l'acteur, lecteur de Strindberg. Son visage éclairé est à la fois celui du comédien, de l'auteur et des personnages de théâtre qui incarnent toujours le même homme.

D'échos en échos, c'est Strindberg qui parle, s'enfonce dans la contemplation du vide. Ici, on communique en vase clos. La pièce de Spadoni tourne autour de cela: le miroir renvoie l'image, la bougie éclaire, une voix « off » poursuit le monologue, la projection de gros plans de l'acteur en train de lire démultiplie cet inlassable retour à lui et à Strindberg.

La dame: — Que fais-tu?

L'inconnu: — J'écris dans le sable comme toujours.

Pierre Spadoni est comédien professionnel depuis 1963. De 1979 jusqu'en février de cette année, il joue dans la troupe du TPR. Deux représentations des « Voyages à travers Strindberg » auront encore lieu à La Chaux-de-Fonds: ce soir et jeudi à l'ABC.

N.

LE LOCLE

La commune des Brenets fera-t-elle l'acquisition de la tour Jurgensen?

Lors de la séance qu'il tiendra ce soir, le Conseil général des Brenets devra se prononcer sur quatre rapports qui lui sont soumis par le Conseil communal, ainsi que sur le rapport de gestion de la commission scolaire pour l'année 1982-83.

Pour la somme de 116.000 fr., la commune des Brenets a la possibilité de devenir propriétaire d'un massif forestier de 91.969 m² situé au Châtelard. Cette offre est intéressante car il s'agit d'une forêt relativement riche (3017 plantes de futaie cubant 3485 sylvies). La vente pro-

posée comprend également la tour Jurgensen dont plusieurs Brenassiers entreprennent bénévolement la restauration.

Les personnes intéressées ont été reçues récemment par le Conseil communal. Leur réaction face à cet éventuel changement de propriétaire a été positive et elles ont affirmé que le fait de travailler sur terrain communal ne pourrait que renforcer leur motivation.

Le deuxième crédit sollicité, d'un montant de 22.900 fr., a pour but de financer les travaux de réfection du canal-égout

entre l'immeuble 15, rue du Temple et la rue du Collège. Le troisième, de 10.000 fr., est destiné à aider la paroisse catholique, qui a dû faire face à une dépense de 100.000 fr. pour restaurer sa chapelle.

Après l'étude d'un règlement concernant la prévention des dégâts provoqués par les campagnols, le Conseil général prendra connaissance du rapport de gestion de la commission scolaire pour l'année 1982-83. Comme d'habitude, ce rapport constitue un précieux aide-mémoire.

En juin 1983, l'effectif des classes était de 84 élèves et 16 bambins ont fréquenté le jardin d'enfants. Si l'état sanitaire des enfants est bon, celui du matériel donne en revanche lieu à de sérieuses alertes. Un plan de réparation portant sur plusieurs années a été élaboré.

R. Cy

Premier concert de l'abonnement

Les Madrigalistes de Prague

Lundi soir au Temple, le programme des artistes tchèques n'était pas uniquement divertissant; il était aussi instructif. Le professeur Miroslav Venhoda, en créant il y a 25 ans cet ensemble inusité, avait compris, tant pour le disque que pour le concert, que la musique s'inspire de la culture esthétique et place son idéal dans le passé. La tradition, la renommée de Prague, lui ont permis de développer ses recherches et d'amener à la perfection ses réalisations. Svatopluk Janys, l'actuel animateur, est un enthousiaste qui possède le don d'animer ses concrétisations grâce à la jeunesse de ses collaborateurs.

Petr Hejny possède un violoncelle et une viole de gambe qui donnent à l'ensemble une base solide et clairvoyante. Le soprano Milada Cechalova, à la pose de voix étudiée, donne à toutes ses interventions une autorité et une couleur de très bon aloi.

Parmi les autres chanteurs, le public a surtout apprécié les timbres très frais des ténors qui interviennent avec un style et un bonheur parfaits. Le directeur Janys joue à ravir de son hautbois baroque, tandis que le claviciniste et organiste Ales Barta utilise ses instruments archaïques avec autant de couleur dans la registration que d'assurance dans le rythme.

Monteverdi et Tuma ne se ressemblent pas. Ces deux compositeurs illustres (surtout le premier) écrivent dans un style coloré et impétueux. Le second est très près des classiques, tandis que le premier concentre toutes ses qualités sur l'expression. Le programme tchèque a permis de comprendre que cette expression est reine aussi bien par les récitatifs déclamés que par la couleur de la langue harmonique. Cette jeunesse pragoise est admirable.

M.

Les Girardet à l'honneur

Récemment installée dans ses nouveaux locaux, la Bibliothèque de la ville du Locle accueille une intéressante exposition consacrée à l'œuvre des Girardet et qui s'inscrit dans le cadre des expositions commémorant la 450^{ème} anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise.

Les Girardet étant une grande famille (Samuel a eu 21 descendants, dont 17 artistes), il n'était pas possible de parler de tous les membres de cette dynastie. Dès lors, l'exposition se limite à mieux faire connaître Abraham, Alexandre, Abram-Louis et Charles-Samuel, les fils de Samuel Girardet, venu s'établir au Locle au milieu du XVIII^e siècle.

Plus d'une vingtaine de documents permettent d'apprécier les remarquables qualités de ces artistes. Prêtés par la Bibliothèque de la ville du Locle, celle de Neuchâtel et le Musée d'histoire du Locle, les livres, dessins et gravures exposés correspondent à un moment exceptionnel du livre illustré neuchâtelois. Le plus bel ouvrage présenté est sans doute une Bible qu'Abraham a illustrée de 466 gravures inspirées des scènes les plus marquantes des Saintes-Ecritures.

L'exposition est complétée par un arbre généalogique des Girardet, par le volet que Samuel Girardet utilisait à titre publicitaire et par des textes de Jules Bailloz, Louis Loze et René Burnand.

Due principalement à M. Pierre Jeanneret, bibliothécaire de la ville, cette exposition vient à son heure. Jusqu'au 12 novembre, elle permettra au public de mieux faire connaissance avec des artistes qui ont fait honneur à leur ville. Une ville qui leur a témoigné sa reconnaissance en donnant leur nom à une de ses principales rues.

R. Cy

M^{me} Heidi Deneys revient de Turquie: « Témoigner »

M^{me} Heidi Deneys, conseillère nationale socialiste, professeur à La Chaux-de-Fonds, est rentrée lundi matin d'un voyage d'une semaine en Turquie, mandatée par le Comité européen pour la défense des réfugiés et immigrés (CEDRI). La démocratie turque «réalisée» depuis les élections de ce week-end est sans conteste un leurre, dit-elle en substance. Pendant le voyage non officiel qu'elle a fait dans ce pays en compagnie de trois représentants de communes européennes, le groupe a été presque constamment et sans ménagement empêché de communiquer avec la population. Pas tant, ajoute M^{me} Deneys, pour impressionner les observateurs étrangers, mais plutôt pour apporter aux Turcs la preuve que nul appui ne peut leur être réellement témoigné.

C'est la leçon que la conseillère nationale chaux-de-fonnrière tire de ce coup d'œil occidental sur la voie démocratique suivie par la Turquie afin de satisfaire à la principale exigence politique exprimée par le Conseil de l'Europe pour le maintien de ce pays dans cette organisation. Que faire? Témoigner, répond toujours en substance M^{me} Deneys, et parallèlement trouver le moyen de venir en aide aux familles des prisonniers politiques que l'autorité turque considère tantôt comme prévenus de délits de droit commun, tantôt comme membres de « bandes » ou d'organisations terroristes pour tenter de légitimer les procès de masse qui se déroulent dans au moins six villes du pays, dont Istanbul et Fatsa.

Fatsa, c'est, pour le CEDRI, un symbole des libertés démocratiques bafouées. Cette ville située au bord de la mer Noire, sert d'emblème à la campagne que ce comité mène auprès des communes européennes. Trois cent quatorze, dont une cinquantaine en Suisse, ont donné mandat au CEDRI d'y envoyer des délégués, toujours refoulés des lieux d'audience à l'exception des membres de la première délégation. Parmi les communes mandataires, La Chaux-de-Fonds: la plus importante du pays en nombre d'habitants. C'est entre autres pour cette raison que M^{me} Deneys s'est jointe au groupe, remplaçant au pied levé le porte-parole d'une commune hollandaise empêché.

R.N.

Voiture folle

Lundi, vers 21 h 20, M. P.-A. J., de La Chaux-de-Fonds, circulait avenue Léopold-Robert en direction de la rue Fritz Courvoisier. Dans un virage à gauche, suite à une vitesse inadéquate, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté l'escalier de l'immeuble N° 3 de la rue du Grenier et terminé sa course une cinquantaine de mètres plus loin, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Au tribunal de police

Le tribunal de police du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier, à l'hôtel de ville de Cernier.

Ne pas connaître le contenu de l'article 19 du règlement cantonal concernant la police sanitaire des animaux peut entraîner certains désagréments judiciaires si l'on a purement et simplement enterré son chat au fond du jardin. H. K. en aura fait l'expérience, elle qui héberge 25 chats et 5 chiens dans son logement. Il est inévitable qu'un jour ou l'autre, l'un des protégés de H. K. finisse par rejoindre le paradis des « quatre pattes ». Il reste que le ou les cadavres, eux, ne disparaissent pas physiquement par la même occasion. La prévenue a pensé bien faire en demandant à un tiers d'enterrer 2 de ses chats au fond du jardin. Malheureusement, l'article 19 du règlement concerné dispose que tout cadavre d'animal doit être livré aux Centres d'incinération de Montmolin ou de La Chaux-de-Fonds.

— Mais moi, je ne savais pas quoi faire. D'ailleurs les paysans se contentent de jeter leurs chats sur leur fumier! a expliqué la prévenue.

L'avocat de H. K. a plaidé principalement l'acquiescement pur et simple et subsidiairement, l'exemption de toute peine pour erreur de droit. Le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine.

Circulant le 31 juillet 1983, vers 18 h 20, au volant de sa voiture sur la route de La Vue-des-Alpes, J.-M. R. a

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Prochaine séance du Conseil général

Les conseillers généraux des Geneveys-sur-Coffrane sont convoqués en séance extraordinaire jeudi prochain à l'aula du centre scolaire. A l'ordre du jour: nomination d'un membre à la commission scolaire en remplacement de M. Jean-Claude Juillerat, démissionnaire; nomination de trois membres à la commission du Centre sportif en remplacement de M. Maurice Girardin, nommé au Conseil communal, et de M. Didier Auderset et Eric Nicolet, démissionnaires; demande de naturalisation; règlement pour la fourniture de l'eau et nouveaux tarifs; plans et règlements d'aménagement.

VAL-DE-RUZ

« Mouiller son lait, c'est pire que de commettre un hold-up... »

été intercepté par la police entre Malvilliers et Boudevilliers parce qu'il faisait un usage abusif de signaux optiques. L'enquête a permis de découvrir que l'enquêteur avait été renvoyé pour permettre au tribunal de consulter le dossier d'un antécédent judiciaire de nature à influencer l'octroi du sursis. Finalement, après beaucoup d'hésitations, le tribunal a condamné G. B. à 6 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et 260 fr. de frais.

skis. Si les gendarmes avaient bien enregistré la plainte, ils avaient également observé que la prévenue se trouvait sous l'influence de l'alcool (1,68%). La première audience avait été renvoyée pour permettre au tribunal de consulter le dossier d'un antécédent judiciaire de nature à influencer l'octroi du sursis. Finalement, après beaucoup d'hésitations, le tribunal a condamné G. B. à 6 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et 260 fr. de frais.

A. G. père et A. G. fils sont renvoyés pour infractions à la législation sur les denrées alimentaires. Le laboratoire cantonal a trouvé que le lait livré par les prévenus était « mouillé » dans une proportion de 2 à 2,5%.

— Pour un paysan, mouiller son lait, c'est pire que de commettre un hold-up. Notre installation de traite est en fonction depuis 3 ans sans problèmes et, subitement, à 3 reprises, on a trouvé de l'eau dans notre lait et personne n'est venu voir ce qui se passait. Que le paysan se débrouille et surtout qu'il paie des amendes! a expliqué A.G. père.

Il faut savoir que le Laboratoire cantonal dispose depuis peu d'appareils de mesure qui permettent de déterminer au millième de degré près le point de congélation du lait. Des quantités infimes d'eau sont ainsi détectées. Les prévenus ont voulu en avoir le cœur net et ont démonté leur installation en plusieurs endroits. Ils ont ainsi découvert que l'eau de rinçage de l'installation demeurait en partie dans les conduites. Estimant que les infractions visées ne sauraient leur être reprochées, ils ont conclu à leur acquiescement. Le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 53 15 31 entre 11 h et 12 h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.

Musée régional: Château de Valengin, ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, lundi et vendredi exceptés.

Quarante ans à l'orgue de la paroisse de Cernier

M^{me} Alice Perrenoud a tenu régulièrement depuis 1943 l'orgue de l'Eglise de Cernier: un beau bail qui méritait bien une petite fête. Le Swiss international chaleureusement Mme Perrenoud lors de la journée d'offrande, soulignant entre autre que "dans les Saintes Ecritures, 40 est le nombre par excellence de la durée: il a plu 40 jours et 40 nuits lors du déluge; le Christ a inauguré son ministère par 40 jours de retraite! Le rôle de l'organiste dans le culte? Le rôle du rire dans la joie.

Du collège des anciens, une dame remet ensuite sept roses couleur feu à M^{me} Perrenoud, sept, le chiffre biblique de la plénitude. M. René Gafner offre également un cadeau de la part de la paroisse, cadeau relatif à "l'étoile brillante du matin qui fait briller l'amour divin", cantique interprété plusieurs fois à l'époque de Noël.

Les paroissiens se souviennent encore des moments musicaux offerts au cours

du culte par Mme Perrenoud en compagnie de son mari: très attachée aux compositeurs classiques, Bach, Couperin, Haendel, l'organiste a su souligner par la dimension de sa musique la plénitude du culte.

Le service d'orgue est maintenant assuré par M^{mes} Jeanne-Marie Rognon, Rose-Marie Favre et Mathilde Blandenier.

COFFRANE

Convocation des conseillers généraux

Les membres du Conseil général de Coffrane sont convoqués lundi prochain au collège. A l'ordre du jour: nomination d'un membre à la commission du budget et des comptes en remplacement de M. François Cuenat, démissionnaire; vente d'une parcelle de terrain de 2353 m² pour la correction de la route cantonale (rives); demande d'autorisation d'ouvrir un compte-courant débiteur; arrêté portant modification de l'arrêté relatif aux impositions communales.

Offres exceptionnelles de tapis d'Orient au Palais des congrès à Bienne

Seulement encore jusqu'à mercredi Meubles Lang présente au Palais des congrès à Bienne un assortiment fantastique de tapis. Plus de 1000 merveilles en provenance de différents pays. Vous serez étonné par le prix extrêmement avantageux. Ouvert de 14 h à 21 h.

Au Foyer AMAG Bienne vous présente en même temps la nouvelle GOLF ainsi que les derniers modèles de la riche palette Audi et VW. Une vaste campagne automnale d'échange est entreprise pendant cette exposition. 158213-180

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'homme et le temps Souffrir, est-ce permis?

Souffrir, serait-ce une chose défendue? On pourrait le croire tant sont nombreux ceux qui répriment les manifestations de leurs souffrances dans la maladie ou d'autres épreuves. Oh! je ne le sais que trop, aux côtés de ces derniers, il y a aussi le malade qui exagère sa douleur, qui la veut à nulle autre pareille!

Mais dans l'ensemble, et cela vaut autant dans les atteintes morales que physiques, on veut cacher, ne pas en parler, jouer au héros! Etrange comportement. Il est si simple de dire: «J'ai mal, ou j'ai du chagrin». Comme nous dirions, par exemple: «J'ai soif» ou «je suis fatigué».

Pourquoi donner continuellement cette autre vision de nous-mêmes qui n'est en réalité qu'une certaine forme d'orgueil ou de tromperie?

Reconnaître sa souffrance, ce n'est pas se plaindre à longueur de journée, pas plus qu'indisposer les autres par le nombre de nos récriminations. C'est seulement être simple, être vrai! Le visage qui n'est pas le nôtre, que nous «fabriquons» de toutes pièces pour le présenter à nos semblables, le cri de douleur que nous enfonçons au fond de nous-mêmes, c'est un mensonge que nous offrons à nos interlocuteurs.

Serait-ce si honteux, si répréhensible de souffrir? Faudrait-il avoir honte de le dire? Toute vie humaine comporte son lot de souffrances de quelque nature qu'elles soient. Jésus, notre Sauveur, a souffert lui aussi, et tout homme est appelé, un jour ou l'autre, à parcourir son chemin de croix.

La souffrance est une école de vie comme une autre: pourquoi la considérer comme une ennemie et la dissimuler sous des airs fanfarons qui ne trompent pas?

Dans son livre «Apprendre à vieillir», le docteur Paul Tournier écrit: «Il est difficile d'accepter ce pourrissement du dialogue qui se rétrécit à des phrases banales, insignifiantes.» Parler pour parler, voilà l'ordinaire, la banalité sans âme; parler pour communiquer, échanger, vouloir comprendre, est plus important et plus indispensable: écouter.

Cette constatation quasi générale que personne n'écoute ce que l'autre a à dire est peut-être la raison première de cette attitude superficielle, fuyante des uns vis-à-vis des autres. A quoi bon parler, si c'est dans le vide?

Et voilà l'échappatoire utilisée, une fois de plus, et la souffrance bien rangée dans sa gaine aux couleurs d'optimisme. La souffrance n'est pas une trahison, elle est un maître exigeant, un sculpteur sûr de ses mains et sûr de son œuvre: pourquoi vouloir la dissimuler derrière le voile de notre gêne?
Anne des ROCAILLES

Rousseau moins coté que Mozart

(c) Le 17 novembre aura lieu, à Londres, une vente de musique organisée par Sotheby. Parmi les manuscrits de la littérature continentale se trouveront six pages de notes de Jean-Jacques Rousseau concernant les droits de la femme.

Elles datent d'environ 1746-1750. Rousseau, toujours relativement inconnu, était alors secrétaire de M^{me} Dupin et l'aidait pour son livre «De la femme». Ces notes se réfèrent aux punitions sévères édictées au XVI^e siècle par le pape Sixtus V, pour des hommes accusés d'attaquer les femmes.

L'estimation de ces six pages est de 1200 fr. alors qu'un manuscrit original de Mozart, perdu pendant longtemps — il était disparu lorsqu'il a été découpé puis dispersé en 1840 — et qui a été retrouvé en tombant d'une pile de li-

vres achetés récemment dans une librairie est estimé à 6000 francs.

Le fragment, bien que petit, contient d'importants détails d'une composition pour une pièce. (D.)

Hôpitaux du Val-de-Travers: importante décision

(c) Réunies hier soir, les commissions générales des hôpitaux de Couvet et Fleurier ont approuvé les statuts de la nouvelle fondation des institutions de soins du Val-de-Travers, concrétisant ainsi l'unité hospitalière à l'étude depuis de nombreuses années. Par ailleurs, chacune des deux commissions a approuvé les modifications des fondations respectives des hôpitaux de Couvet et Fleurier. Nous reviendrons sur cette importante décision dans notre prochaine édition.

LES VERRIÈRES

Soirée du Club des accordéonistes

(c) Samedi soir, le club des accordéonistes «ondina» se présentait devant un public chaleureux, mais qui hélas ne remplissait pas entièrement la grande salle des spectacles des Verrières.

Pour la première fois, le programme comprenait quinze exécutions. Malgré les apparences, la partie musicale ne parut pas trop longue parce que variée à souhait. Une fois de plus, le club «Ondina» fit honneur à sa réputation. Il présente un travail toujours parfaitement au point. On reconnaît les qualités d'un brillant directeur, M. Michel Grossen, qui tient extrêmement bien ses musiciens en main. Le public ne ménagea pas ses applaudissements et bissa même «Schwyzer», le Ländler de Brunner & Pschyar.

En deuxième partie, la société avait eu la bonne idée de faire appel au Groupe théâtral, de Bellevaux-Lausanne, qui interpréta avec un dynamisme rare et d'excellente façon «Ma petite femme adrée», une pièce en deux actes.

Un bal animé par l'orchestre Vittorio Perla mit fin à cette excellente soirée.

Travers: fin d'un litige

De notre correspondant:

Depuis sept ans durait une procédure judiciaire à Travers. Elle opposait un agriculteur, M. P., au Conseil communal. Le Tribunal fédéral vient d'y mettre fin.

EN ZONE AGRICOLE

L'agriculteur possède environ 40.000 m² de terrain au nord de la gare CFF. Ce terrain a été placé, par la commune, en zone agricole et M. P. ne l'entendait pas de cette oreille. L'agriculteur s'adressa à la commission d'expropriation qui lui accorda un dédommagement de 50.000 francs.

Ce dédommagement tomba après que la commune eut renoncé à l'expropriation matérielle de 19.000 m² pour les reclasser en zone de terrain à bâtir.

Nous n'entrerons pas dans les détails d'une procédure aussi longue et fasti-

dieuse qui passa par le tribunal cantonal, le tribunal civil du Val-de-Travers pour une main-levée d'opposition et se termina devant la haute Cour, à Lausanne.

Le Tribunal fédéral a confirmé le point de vue de la commune, c'est-à-dire de reclasser 10.000 m en terrains à bâtir et une trentaine de mille mètres en terrains agricoles. C'est donc la fin de ce différend.

Toutefois, les honoraires du mandataire de M. P. ayant été contestés par la commune, qui doit les prendre à charge, l'avocat a porté l'affaire devant le tribunal cantonal administratif qui doit encore se prononcer sur les frais et dépens.

C'est la première fois, paraît-il, qu'un procès de ce genre se déroule dans le canton. Reste maintenant à poser les bornes pour délimiter ce qui deviendra de nouveau du terrain à bâtir.

G. D.

Les 75 ans de syndicalisme de l'ancien président Jean Marion

De notre correspondant:

Le deuxième président socialiste — après T.-Otto Graber, que l'on appelait le dentiste des pauvres, tant il était modeste dans ses honoraires — que le Val-de-Travers a désigné pour être à la tête du Grand conseil, pendant une année, fut Jean Marion, domicilié à Travers.

Il est actuellement âgé de 93 ans et vit avec sa famille, depuis la Deuxième Guerre mondiale, à Genève.

Ce nonagénaire, qui a gardé bon cœur et bonne langue, milite depuis trois quarts de siècle dans le syndicalisme. Ayant côtoyé les Jules Humbert-Droz, Charles Naine et Paul Graber, aujourd'hui encore il fait partie de la galerie des «vieux lards terribles».

Il a commencé sa carrière politique à Tavannes dans le Jura bernois en entrant au Conseil général avant de prendre en main les affaires sociales de la commune.

C'est d'ailleurs dans cette fonction qu'il commit une petite tricherie pour mieux aider l'enfant adoptive dont le couple Marion s'était chargé. Comme cela lui «chatouillait la conscience», il régularisa la situation lorsque la fille devint majeure.

A Travers, Jean Marion fut agent d'assurances et c'est alors qu'il devint le premier magistrat du canton. C'est la crise qui lui fit quitter le Jura bernois et c'est

pendant la guerre qu'il prit le chemin de Genève. Malgré son très fort engagement syndical, il avoue qu'il n'a jamais eu aucun ennui avec ses différents patrons.

Jean Marion, chaque fois qu'il le peut, assiste à la rencontre annuelle des anciens présidents du Grand conseil neuchâtelois où, bien qu'il ne soit pas du même bord politique, il retrouve Jules-F. Joly, lui aussi un ancien président de notre petit parlement et qui est son cadet de plusieurs années.

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Travers, salle de l'Ours: de 15h à 18h et de 19h30 à 22h, exposition Fernand Vaucher.
Fleurier, collège régional: 20h15, conférence du pasteur R. Peter-Contesse.
Fleurier, hôtel du Commerce: de 19h30 à 22h, exposition Dubois-Mibelle. Bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs, excepté le mardi.
Fleurier, l'Alambic, bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.
Môtiers, château: exposition Claire Pagni et

Musée Léon Perrin: ouverts tous les jours sauf le lundi.
Môtiers, Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois: ouverts tous les jours sauf le dimanche et le lundi.
Fleurier, troc-mitaine: Hôpital 9a, le jeudi entre 15h et 18 heures.
Couvet, St-Gervais 8, l'Etoile, foyer d'accueil, ouvert vendredi et samedi de 19h - 22h, dimanche de 13h à 16h, tél. 632191.
Ambulance: tél. 611200 ou 611328.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 632525.

Hôpital de Fleurier: tél. 611081.
Sage-femme: tél. 631727.
Infirmière visiteuse: tél. 613848.
Service d'aide familiale: tél. 611672.
SOS alcoolisme: tél. 331890 ou 651242.
Fleurier, gare RVT, service d'information: tél. 611078.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 611423; Fleurier, tél. 611021.

RIVE SUD DU LAC

Le 35^{me} Comptoir de Payerne bat son plein

Ouvert vendredi dernier, le Comptoir de Payerne a connu une affluente record ce week-end avec quelque 7522 entrées payantes. Lundi soir, peu de visiteurs ont fait le déplacement de la «halle des fêtes» quand bien même le chœur mixte «l'Harmonie» de Payerne y présentait un programme de choix. Mardi, la scène était occupée par la fanfare l'«Echo des roches», de Chatonnay. Aujourd'hui, la Société de musique l'«Union instrumentale» de Payerne sera présente et, généralement, cette soirée fait le «plein».

Le stand de dégustation du «Vendo» (trois vins blancs de la commune et deux

vins blancs italiens à l'étonnante) attire un grand nombre de dégustateurs. Les résultats de vendredi, samedi et dimanche sont les suivants:

Vendredi: aucun fin palais n'a obtenu les cinq points. Ont obtenu trois points: Pierre Gentizon, Constantine; J.-C. Basset, Ariane Bonzon, Bernard Vaucher, Marcel Marguet, Oswald Righetti, tous de Payerne.

Samedi: ont obtenu 5 points: Ginette Basset, Lausanne; Michèle Cottier, Aubonne; Gustave Mayor, Grandcour; Sante Ramella, Montmagny; Henri Rapin,

Pierre Risse, Claude Rapin, Edmond Joye, Marcel Marguet, J.-P. Plumetaz, P.-A. Gast, Robert Rapin, Ernest Rhis, J.-P. Husson, J.-C. Basset, André Blanc, tous de Payerne.

Dimanche: 5 points: Corelli Diamante, Robert Rapin, Marcel Marguet, Fernand Plumetaz, J.-P. Mottaz, Françoise Corvero, tous de Payerne; Jean-Marcel Steinmann, Epesses.

3 points: Emile Wenger, Saint-Aubin; J.-P. Chaillet, Lucens; Jean-Marcel Steinmann, Epesses; Ginette Basset, Lausanne; Serge Bottlang, Yverdon; Nicole Martin, Dompierre; J.-P. Divorne, Avenches; Carole Chobaz, Montagny-la-Ville; Marcel Montandon, Grandcour; Yvette Basset, François Curiger, Henri Rapin, J.-C. Basset, J.-P. Mottaz, Roger Willommet, Fabienne Riesen, Michel Husson, Fernand Plumetaz, Ariane Bonzon, P.-A. Bersier, Patrick Hochstrasser, Michel Jaccoud, Lucienne Aubonne, Gilbert Doudin, Irène Martin, Marcel Maurer, Claude Rapin, André Blanc, Aimé Renevey, tous de Payerne.

NORD VAUDOIS

YVERDON-LES-BAINS

Budget pour 1984: des efforts remarquables

Les efforts de l'administration yverdonnoise dans l'établissement du budget 1984 de la ville montrent que les collectivités publiques commencent à se gérer selon des principes modernes. L'exécutif yverdonnois a en effet cherché à adapter ses dépenses à ses ressources, liées, on le sait, à la prospérité de l'économie. Dans cette perspective, il faut relever la diminution de sept unités de l'effectif de l'administration communale. Par ailleurs, la nouvelle façon de présenter les comptes apparaît plus simple et rationnelle.

Ce qui n'empêche pas la commune de réagir face à l'ampleur qu'a prise le chômage. Elle a en effet envisagé le principe de création de chantiers pour chômeurs.

Pollution

Mardi matin vers 9 h, une pollution au mazout s'est produite au château de Bavois, 300 à 400 litres se sont répandus dans un appartement. La fuite s'est produite à la suite d'une défectuosité d'un tuyau. Le groupe anti-pollution d'Yverdon est intervenu. Dégâts importants.

Au tribunal correctionnel de Payerne

De notre correspondant: Le tribunal correctionnel du district de Payerne, présidé par M. J.-P. Nicollier, assisté des juges Weber et Mean, a eu à sa barre, mardi, un jeune homme de 24 ans, domicilié dans la région d'Estavayer-le-Lac. Il était accusé d'homicide par négligence et de violation des règles de la circulation.

Le ministère public était représenté par M. J.-D. Martin, substitut du procureur général, alors que le prévenu était assisté de M^e Barman, avocat d'office, de Lausanne.

Le 16 avril 1983, le prévenu circulait au volant de son automobile, entre Grandcour et Ressudens, vers 19 h 30. En voulant exécuter à vive allure une manœuvre de dépassement de trois voitures roulant dans le même sens, il entra en collision frontale avec un jeune motocycliste arrivant en sens inverse et tenant régulièrement sa droite. Ce dernier avait été projeté hors de la route et s'était tué en heurtant un arbre.

Après la visite des lieux, l'audience a repris à la salle du tribunal. Le rapport de renseignements de la police présente l'accusé comme honnête, serviable, de bonne réputation et conducteur

prudent. Ce que sont venus confirmer deux témoins de moralité.

Dans son réquisitoire, le ministère public a relevé le comportement aberrant du prévenu, estimant qu'il devait être reconnu coupable d'homicide par négligence et réclamant contre lui une peine de deux mois de prison, avec sursis de trois ans, ainsi qu'une amende de 500 francs.

L'avocate, dans une plaidoirie sobre et bien équilibrée, a tenté de rectifier l'ordonnance de renvoi sur deux points, puis a montré combien son client était conscient de sa faute. Elle a également souligné combien le prévenu avait été marqué par la mort du motocycliste. Le défenseur a demandé une peine clémente, assortie du sursis.

LE JUGEMENT

Dans son jugement, le tribunal a retenu l'homicide par négligence et condamné le prévenu à 45 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 500 fr. d'amende, ainsi qu'un paiement des frais de la cause s'élevant à 2130 fr. 80.

Payerne en bref

● Le centre athlétique broyard (CAB) convie ses membres actifs et passifs à son assemblée générale qui se tiendra mercredi 16 novembre au café du Commerce, à Payerne. A cette occasion, Serge Grognoz présentera une série de diapositives relatant son odyssée en mer.

● Bibliothèque des jeunes. — Le bénéfice réalisé lors de la vente de pâtisseries, au marché, se monte à quelque 650 fr. Cette somme permettra l'achat de nouveaux livres. «L'heure du conte», réservée aux petits, aura lieu les mercredis 16 novembre et 14 décembre.

● Puériculture. — Organisé par la Croix-Rouge, section de Payerne, un cours de puériculture sera organisé chaque mardi et jeudi soir, du 17 novembre au 8 décembre, à l'hôpital de zone.

● Travaux. — La place située à l'ouest du «central» a été entièrement aménagée. L'entrée de l'abbatiale, côté tour Saint-Michel, a été pavée.

Seulement jusqu'à mercredi grande exposition de groupes rembourrés au Palais des congrès à Bienne

Seulement encore jusqu'à mercredi Meubles Lang présente au Palais des congrès, à Bienne, les groupes rembourrés les plus avantageux de Suisse et d'Europe. Une exposition que vous ne devriez pas manquer. Entrée libre. Sur demande conseils gratuits. Profitez de cette occasion unique de vous informer. Heures d'ouverture: 14 h - 21 h sans interruption. Au foyer AMAG Bienne vous présente en même temps la nouvelle GOLF ainsi que les derniers modèles de la riche palette Audi et VW. Une vaste campagne automnale d'échange est entreprise pendant cette exposition. 158214-180

Dubied: rapport intérimaire dans un climat conjoncturel morose

Comme prévu, l'ensemble des activités se déploie en 1983 dans un climat conjoncturel morose. Le chiffre d'affaires consolidé à fin septembre s'établit à 45,4 millions contre 50,1 millions à fin septembre 1982. L'entrée des commandes enregistrées par la maison-mère est en diminution de 16 % et le portefeuille représente une réserve de travail trop faible. Dans ces conditions, le chômage partiel a dû être introduit dès le début de l'exercice dans chaque secteur d'activité où la charge de travail était insuffisante. Néanmoins, cette mesure n'a pas permis d'éviter des réductions d'effectifs en mai à Peseux et en septembre à Couvet. Les mesures de gestion prises à ce jour visent à atténuer la progression de l'endettement bancaire, et à moyen terme, à retrouver un équilibre dans le compte d'exploitation entre les produits et les charges.

DIVISION MACHINES À TRICOTER

On avait, pour cette division, un chiffre d'affaires légèrement en recul par rapport à celui réalisé en 1982; à fin septembre, il est en diminution de 6 % sur les neuf douzièmes du budget. Toutefois, les commandes enregistrées à l'ITMA qui s'est tenue à Milan du 10 au 19 octobre 1983 et celles que nous pensons pouvoir encore enregistrer devraient en principe permettre de combler le retard et ainsi de tenir le budget des ventes 1983.

A cette exposition mondiale de la branche des machines textiles, qui a lieu tous les 4 ans, Dubied a exposé quatre nouveaux produits qui ont rencontré un grand intérêt et qui répondent tous aux besoins du marché:

● la jet-3F, machine rectiligne électronique pour le tricotage en forme, Jacquard, double système et report de mailles,

● la TRANSNIT, machine à tricoter circulaire Jacquard électronique, avec report de mailles, pour sous-vêtements sans couture latérale,

● la MAXINIT, machine à tricoter électronique multichutes Jacquard destinée à la grande production de panneaux rectangulaires,

Le DUCAD, nouveau centre de programmation modulaire et polyvalent, qui permet de programmer toutes les machines à tricoter Dubied électroniques actuelles et futures.

Dubied va vivre maintenant une période dont l'importance est cruciale, car c'est au cours des mois qui suivent immédiatement l'ITMA que les décisions de choix de la part des clients sont prises. Dubied va y consacrer toute l'attention qu'elle mérite, ce d'autant plus que ses principaux concurrents, allemands et japonais, présentent eux aussi une gamme impressionnante de machines du type rectiligne.

DIVISION MACHINES-OUTILS

Au printemps de cette année, l'effectif occupé par cette division à Peseux a été

réduit d'une trentaine de personnes en vue d'une adaptation devenue indispensable en raison d'un niveau d'activité trop faible. Le chiffre d'affaires à fin septembre est en diminution de 15 % par rapport à celui des neuf mois correspondants de 1982. Toutefois, les livraisons du dernier trimestre en cours permettront de refaire une partie du retard, de sorte que le chiffre d'affaires annuel de cette division ne sera que légèrement inférieur à 1982. La composition actuelle du portefeuille de commandes ne constitue qu'une charge de travail très mince pour début 1984. Celle-ci sera donc directement tributaire de l'entrée des commandes du dernier trimestre 1983. Le résultat déficitaire opérationnel que dégage cette division reste une préoccupation majeure du conseil d'administration.

DIVISION MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Le ralentissement d'activité dans cette division s'est poursuivi. A fin septembre 1983, comparé aux neuf mois correspondants de 1982, le chiffre d'affaires est en régression de 14 % et les entrées de commandes sont inférieures de 10 %. Les propres produits Dubied dans le secteur des composants pour bicyclette et dans celui de la technique de commandes de stores ainsi que les travaux à façon qu'exécute traditionnellement cette division sont soumis à une pression toujours plus forte sur les prix. Dubied tente de répliquer à cette situation par une recherche systématique d'abaissement des coûts de production. C'est ainsi que le regroupement des deux départements de production sous une seule direction à l'usine de Couvet, décidé récemment et qui sera opérationnel dès le début de l'année prochaine, permettra un allègement des frais de structure. Cet allègement est devenu indispensable compte tenu de la charge de travail des ateliers produisant pour les deux divisions implantées à Couvet, celles de la machine à tricoter et de la mécanique générale.

CONCLUSION

L'exercice 1983 se déroule dans des conditions conjoncturelles difficiles pour ces trois secteurs d'activité. Comme, simultanément, Dubied a maintenu ses efforts d'innovation, particulièrement dans la division machines à tricoter et que ces dépenses pèsent lourdement dans le compte d'exploitation, on ne peut pas s'attendre à un résultat opérationnel meilleur que celui de l'exercice écoulé. Cependant, le conseil d'administration, assisté par un comité de gestion consultatif composé d'une délégation de trois de ses membres et de deux personnalités extérieures à l'entreprise, continue son action systématique dans la poursuite du redressement de la société. L'impression plutôt favorable qui s'est dégagée à l'ITMA laisse entrevoir des perspectives un peu meilleures pour 1984 et encourage à persévérer.

Un Fleurisan a participé au rallye international Paris-Versailles

Il y a quelques jours, le 8^{me} rallye pédestre de l'île de France, disputé entre la Tour Eiffel et Versailles, a réuni 25.000 participants. Cette manifestation est la plus importante du genre qui a lieu en France et c'est surtout l'enfer de la côte de Meudon qui constitue l'obstacle majeur de cette course.

Parmi ces concurrents se trouvait un Fleurisan, M. Jakob Rey. Pour lui, la randonnée Paris-Versailles reste un souvenir inoubliable. Le temps qu'il a réalisé représente une très bonne performance puisqu'il a été de 1 h 11' et que M. Rey a laissé derrière lui... 22.300 coureurs! (Temps du vainqueur: 50 minutes) G. D.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres: jusqu'à 21 h.30

Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.

Madame Edouard Bürri-Hofstetter à La Côte-aux-Fées;

Madame et Monsieur Bernard Perrin-Bürri et leurs fils Yvan et José à La Côte-aux-Fées;

Monsieur et Madame Jean-Paul Bürri-Addor et leurs enfants Patrick, Martine, Laurent et Sébastien à La Côte-aux-Fées;

Madame Frénelly Bürri à Serrières, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Ulrich Bürri à Ecublens, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Emma Messerli-Hofstetter, au Home de Buttes, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Edouard Hofstetter à Buttes, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edouard BÜRRI

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens dans sa 84^{me} année.

La Côte-aux-Fées, le 8 novembre 1983.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance

De qui aurais-je peur?

L'Eternel est le rempart de ma vie

De qui aurais-je de la crainte?

Psaumes 27: 1.

L'ensevelissement aura lieu à La Côte-aux-Fées vendredi 11 novembre.

Formation du cortège funéraire à l'est du village à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: Chez Nator à La Côte-aux-Fées.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Tosalli sport
 G. DUVANEL succ. À COLOMBIER Av. de la Gare - r° 41 23 12
 À NEUCHÂTEL Promenade-Notre 10 - r° 24 00 40

Si Tosalli Sports garantit des chaussures confortables parfaites c'est.

grâce à plus de savoir plus de compétence plus de choix et plus de service

Noire formule à succès:
 l'injection de vos chaussures sur mesure, grâce à notre expérience sans faille

LANGE

Son nouveau système Thermofit pour une adaptation individuelle du chausson

essayez-les sans engagement

158551-110

Coiffure Danielle



De retour de Paris

- Nouvelles coiffures
- coupes et soins personnalisés
- Phytobiodermie

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERTURE NON-STOP

Rue Saint-Maurice 7
Neuchâtel - (3^{ème} étage)
Tél. (038) 24 65 24

M^{me} Danielle Mentha

158359-110

de solides équipes encadrées de contremaîtres compétents
 un parc important de machines de chantier et de camions

Depuis 1897 au service de la bonne construction.

comipa mobile sa

Rue de la Gare 18
2024 Saint-Aubin/NE
Tél. (038) 55 27 27

Entreprise générale de construction ... est prête à exécuter pour vous immédiatement, tous travaux de maçonnerie que vous pourriez lui confier.

158544-110

Portalban
sur le bateau et au restaurant Saint-Louis
jeudi 10 novembre 1983 dès 20 h 15

SUPER LOTO

plus de 100 kg de filets de perche du lac.

22 séries - Abonnement Fr. 10.—

Quine: une corbeille garnie plus filets de perche

Double-quine: filets de perche du lac

Carton: un jambon plus filets de perche

Monaco

Valeur des lots: Fr. 6000.—.

Invitation cordiale:

La Corporation des pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel.

158669-110

Passez donc chez nous, examiner de plus près cette voiture extraordinaire. Mieux encore, découvrez les qualités exceptionnelles de l'attrayante nouvelle Golf au cours d'un essai. A cette occasion, vous prendrez part à un grand **concours-essais** doté de magnifiques prix.

GARAGE HIRONDELLE PIERRE SENN

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler, 31 22 07
 Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36
 La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52
 Fleurier: Garage Moderne, W. Gattoliat, 61 11 86
 Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74

Montmolin: Garage de la Croix, 31 40 66
 Fleurier: Garage C. Duthé, 61 16 37
 Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24
 St-Aubin: Garage Alfter, 55 11 87

157674-110

V.A.G



La Golf. Une européenne.

Même du fin fond de la montagne?

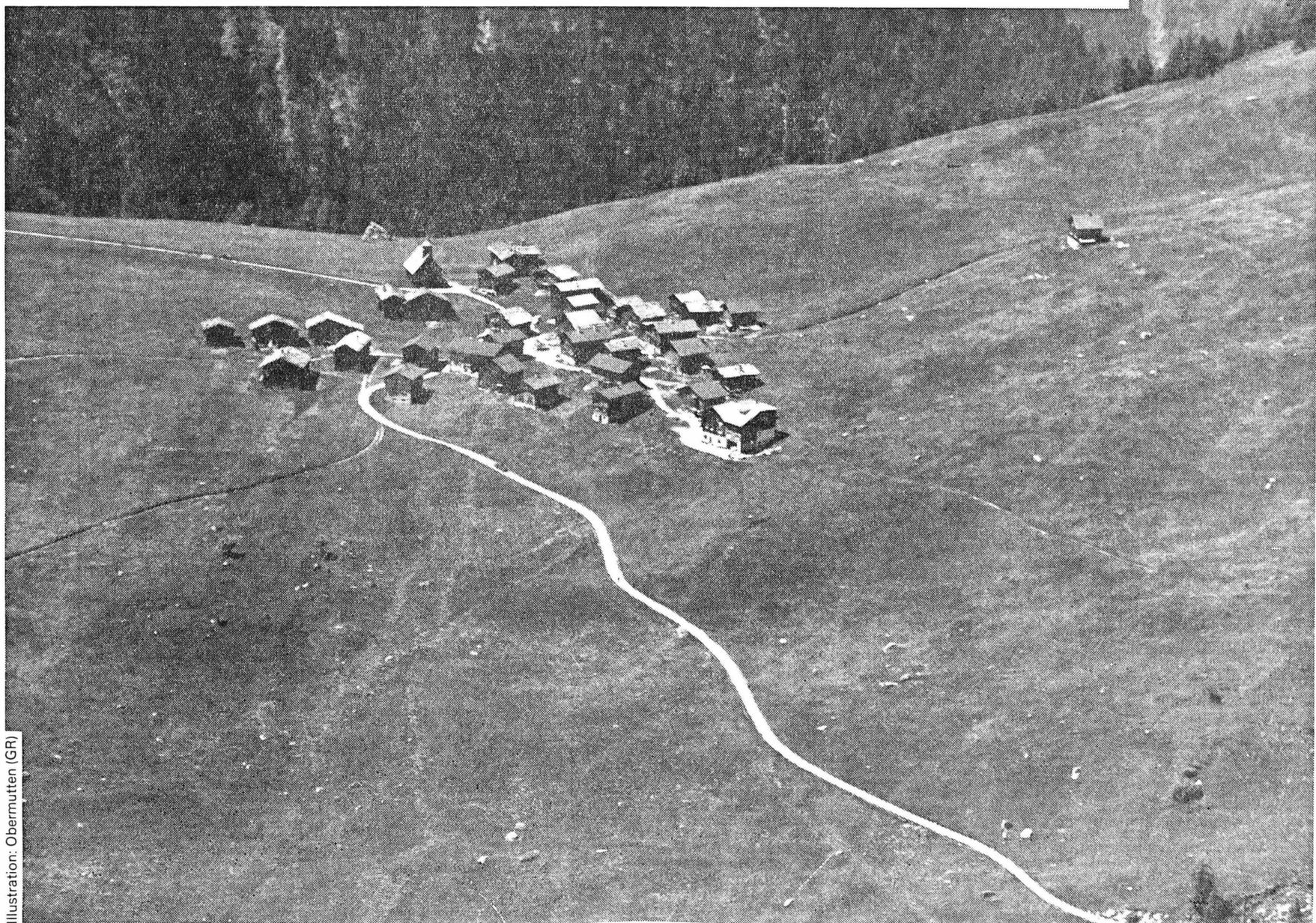


Illustration: Obermutter (GR)

158197-110

Café Concert

mardi 15 et jeudi 17 novembre
dès 14 h 30, au

M restaurant
(1^{er} étage)

*notre pianiste vous divertira
et se fera un plaisir d'interpréter
vos mélodies préférées*

marin
centre

HÔTEL-RÔTISSERIE
DE LA GARE
2205 MONTMOLLIN.
Tél. 31 11 96

Toujours la chasse

et le FILET DE TRUITE
SAUMONÉ
autres spécialités à la carte
et sur assiettes.

DETTES = **ENNUI** + **SOUCIS**

Appelez-nous
037 / 61 65 65
ou case 85 FIDEX sur 1530 Payerne

Piano Bar 1900
Seyon 27

vos apéritifs et vos soirées avec
Franco Giribaldi
pianiste

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Nous nettoisons l'appartement
que vous quittez et plus de problèmes
avec votre gérance.

R. Baumgartner
Tél. (038) 25 29 36 154772-110

Garages avec toit à 2 pans

2,8 x 5 m Fr. 4200.— 2,8 x 6,3 m
Fr. 5100.— livrés franco chantier.
Garage double possible.

Informations et plans
UNINORM S.A.
route Aloys-Fauquez 124,
1018 Lausanne.
Tél. (021) 37 37 12.

Sapins de Noël

A vendre rouges et
blancs, quelques
centaines, belle qualité.

Ad. Gavin,
pépiniériste
1681 Brenles
Tél. (021) 95 13 52,
heures des repas.

038-24 70 67

DETTES
PAS DE PANIQUE
NOUS VOUS AIDONS

intervalle
NEUCHÂTEL

Fausses-Brayes 1

(cacharel)
Christian Dior

EN HARMONIE AVEC LA MODE



Une grande collection de lunettes les plus prestigieuses

LE ROY
OPTICIENS

Lucien et Anne-Marie Leroy - von Gunten
Terreux 5 Tél. 038 / 24 37 37 Neuchâtel

SONIA FRYKIEL
MOLINEUX
CHARLES JOURDAN
Nazarcno Gabrielli

Silhouette
Rodenstock
MARWITZ

158638-110

APPRENTISSAGES

Notre Direction régionale
désire engager pour le mois d'août 1984, deux

**apprentis
de commerce**

Nous sommes en mesure de leur offrir une formation complète et approfondie par des stages dans nos différents services.

Les jeunes gens, du niveau secondaire (classique, scientifique ou moderne), intéressés par un tel apprentissage sont priés de prendre contact avec

Winterthur-Assurances
Direction régionale de Neuchâtel
M. Georges Moulin, chef du personnel
Rue St-Honoré 2, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 78 21.

158601-140

winterthur
assurances

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

un tôlier expérimenté

Préférence sera donnée à personne consciencieuse, capable d'assumer la fonction de responsable d'un département.

Veuillez faire vos offres à Carrosserie Hago S.A.
2016 Cortaillod. Tél. (038) 42 17 17. 158573-136

Carrosserie HAGO S.A.
CORTAILLOD

Nous cherchons

sommelière

ayant du plaisir à son métier,
habile et avenante.
Possibilité de s'occuper du
service du bar avec horaire
continu.
Salaire selon les expériences.

156384-136

Lucien Getaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet
de la Gare
Neuchâtel

Entreprise familiale de moyenne
importance, chiffre d'affaire
3,5 millions, 50 employés,
cherche à engager un

jeune cadre commercial

auquel sera confié progressivement
tout le secteur commercial et
administratif.

Veuillez adresser vos offres
avec curriculum vitae et
prétentions de salaire sous
chiffres BS 2213 au bureau
du journal. 158593-136

Riviera Vaudoise
L'hôpital de Montreux
cherche pour entrée immédiate ou
date à convenir

**quelques
infirmières**

en soins généraux
Suisse ou avec permis B ou C.

Les offres avec documents usuels
sont à adresser à la direction de
l'hôpital de Montreux,
1820 Montreux.
Tél. (021) 63 53 11. 158652-136

Transports internationaux
Karl Streck & Co
4313 Möhlin
cherchons

chauffeur cat. C

avec connaissances d'allemand
pour transports internes en Suisse
afin d'améliorer notre service dans
le Jura.

Nous proposons:
- avantages sociaux
- frais de déplacement
- parc de véhicules modernes

Pour tous renseignements,
téléphonez au (061) 88 35 51,
int. 44. 158665-136

Magasin d'articles de luxe de la place
cherche pour date à convenir

1 vendeuse expérimentée

à temps partiel.

Nous demandons:
- bonne présentation
- contact facile avec clientèle aisée
- dynamisme et sens de l'organisation

Faire offres avec curriculum vitae
sous chiffres 91-418 à Assa Annonces
Suisse S.A., case postale 950,
2300 La Chaux-de-Fonds. 158671-136

dig **CERNIER**
engagerait

une jeune caissière-vendeuse

qualifiée, pour son magasin de Cernier.
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 24 40 88. 158653-136

GIMMEL-ROUAGES S.A.
2057 Villiers
engage

personnel féminin

pour travaux en atelier.

Tél. (038) 53 24 35. 158671-136

Même du fin fond de la montagne!

Vous êtes au mois de juin. Il fait beau. Les bureaux ferment leurs portes et vous partez en week-end au Tessin.

En route, vous entendez la météo: Lugano, pluie, 10 degrés. Décidément, les étés ne sont plus ce qu'ils étaient. Heureusement, vous pouvez composer un numéro sur le téléphone de votre voiture et brancher à distance le chauffage de votre maison de campagne.

Dans le tunnel du Gothard, sous 1000 mètres de rocher, vous pouvez entendre très clairement les informations routières et encore décider de l'itinéraire à suivre.

Le soir chez vous, à Vernate sur Agno, vous pouvez sélectionner vos émissions favorites entre 30 programmes OUC et 24 programmes TV.

Tout cela vous paraît normal? C'est vraiment le plus beau compliment que vous puissiez nous faire. Depuis plus de 60 ans, Autophon s'efforce de vaincre tout ce qui entrave la communication.

Quel que soit le problème de télécommunication: Autophon a trouvé ou trouvera la solution. Nous sommes les premiers en Suisse et cette réputation nous suit à travers le monde.



IMMEUBLES

LE LANDERON
Pour le printemps prochain, avec possibilité d'AIDE FÉDÉRALE et avec Fr. 36.000.— (y compris frais d'acquisition), vous pouvez devenir PROPRIÉTAIRE d'un superbe appartement de 6½ pièces en duplex (cheminée, balcon) à proximité du centre du village. LOYER MENSUEL: Fr. 1280.— (sans les charges). 158377-122

Régie Henri-Pierre QUEBASSE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances

25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 32 29

Les Marronnettes...



157540-110

Bonne occasion!
A vendre ou à louer pendant longue durée (évent. meublé) dès le 1^{er} janvier 1984 à Estavayer-le-Lac

appartement de 2 pièces

ensoleillé, situé au calme, cave, grand balcon, place de parc réservée, à 5 min. du port.

Renseignements: A.K. Boite postale 215, 3250 Lyss. 158547-122

LE LANDERON
Pour le printemps prochain, avec possibilité d'AIDE FÉDÉRALE et avec Fr. 24.000.— (y compris frais d'acquisition), vous pouvez devenir PROPRIÉTAIRE d'un superbe appartement de 3½ pièces (cheminée, balcon) à proximité du centre du village. LOYER MENSUEL: Fr. 764.— (sans les charges). 158374-122

Régie Henri-Pierre QUEBASSE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances

25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 32 29

A vendre à Saint-Sulpice

bâtiment classé (la Cure)

art. cadastral N° 1280, surface 3939 m², volume construit 4352 m³.

Faire offres à l'EREN, case 456, 2001 Neuchâtel. 158654-122

LE LANDERON
Pour le printemps prochain, avec possibilité d'AIDE FÉDÉRALE et avec Fr. 30.000.— (y compris frais d'acquisition), vous pouvez devenir PROPRIÉTAIRE d'un superbe appartement de 4½ pièces (cheminée, balcon) à proximité du centre du village. LOYER MENSUEL: Fr. 974.— (sans les charges). 158375-122

Régie Henri-Pierre QUEBASSE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances

25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 32 29

ESPAGNE OH! BEGUR, BEGUR

La perle de la Costa Brava
Villas avec jardin plus terrasse, salon, cheminée, salle de bains, à partir de 4.225.000 ptas, soit env. Fr. 60.000.—. A 60 km de la frontière française au cœur de la Costa Brava avec des immenses pinèdes, les pieds dans l'eau et la plus époustouflante vue panoramique sur la mer garantie.
Haut standing et bas prix, construction de qualité suisse.

GRANDE EXPOSITION
Samedi 12 et dimanche 13 novembre à l'hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare de 10 h à 18 h.

Finques Begur
☎ (022) 94 22 14 (026) 2 73 53
☎ (038) 25 23 25 (037) 23 11 22
☎ (021) 37 28 55

QUALITÉ! QUALITÉ!
158599-122

KAIFISA
Rue du Château 21
2034 Peseux

DIPLOME FÉDÉRAL DE RÉGISSEUR ET COURTIER EN IMMEUBLES

(038) 31 55 15(16)

AGENCE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU

propose dans une situation calme avec vue, dans le haut de Saint-Blaise

2 VILLAS individuelles

de 6 pièces, de haut standing.
Les intéressés sont priés de téléphoner ou d'écrire pour des renseignements complémentaires. 158245-122

À VENDRE

A Saint-Aubin/Sauges dans magnifique situation, ensoleillée et calme, accès facile,

2 VILLAS MITOYENNES DE 5 PIÈCES

Séjour avec cheminée, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cave, buanderie, chauffage individuel, couvert pour voiture.

PRIX Fr. 410.000.—

158145-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A vendre à MORGINS/VS

appartement

4½ pièces, 100 m², avec cuisine agencée, coin à manger, séjour avec cheminée, W.-C. bains, 3 grandes chambres. Proximité télésiège.
Fr. 218.000.—
Tél. (025) 77 14 25, heures des repas. 158546-122

Cherche à acheter

ancien immeuble

ou villa, région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à CJ 2149 au bureau du journal. 152525-122

Maculature en vente à l'Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice Neuchâtel
Tél. 25 65 01

A LOUER

A louer dans ferme, 10 minutes de Neuchâtel, à Coffrane, magnifique vue sur le Val-de-Ruz

superbe appartement

ensoleillé et calme 7 pièces en duplex, surface 170 m² avec grand balcon et tout confort.
Loyer Fr. 1450.— par mois + charges.
Renseignements tél. 47 13 30. 158584-126

A Savagnier à louer dans villa

appartement 2 pièces

mansardé. Libre tout de suite.
Fr. 400.— charges comprises.
Tél. 33 50 22. 158479-126

A louer pour date à convenir rue des Portes-Rouges, Neuchâtel

À LOUER

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

à proximité du centre

appartement 4 pièces

cachet rustique, poutres, mansardé, complètement rénové, grand salon avec cheminée, vue.
Loyer Fr. 980.— + Fr. 160.— charges. 158297-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 2, tél. 24 03 63

magasin avec vitrine

environ 40 m².
Fr. 700.— par mois.
Faire offres sous chiffres HV 2194 au bureau du journal. 158153-126

A louer à Neuchâtel au centre de la ville pour le 30 juin 1984

locaux à usage de cabinet médical

Adresser offres écrites à DM 2161 au bureau du journal. 152546-126

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs

magnifiques appartements de 3 pièces

avec cuisine agencée, bonne isolation phonique, vue imprenable. Loyer mensuel dès Fr. 700.— + charges.
S'adresser à M. Jean BERNEY, gérances, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 96 35. 157844-126

Etude Clerc et de Dardel, notaires Pourtalès 2, tél. 25 14 19

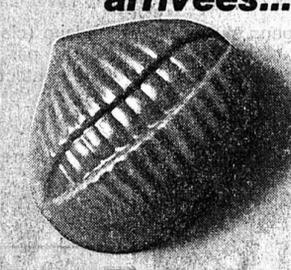
À LOUER rue de la Côte immédiatement ou pour date à convenir

place de parc

158549-126

Baux à louer en vente à l'Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice Neuchâtel
Tél. 25 65 01

fraîchement arrivées...



157542-110

A louer à NEUCHÂTEL, BEL-AIR dans quartier tranquille

beaux appartements rénovés de 4 et 5 pièces

Tout confort, cuisine agencée habitable, salle de bains, W.-C. séparés, cave, galetas. Avec, selon l'étage, jardin, véranda chauffée, terrasse ou balcon. Situation dominante, ensoleillée, vue étendue.
Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Loyer: Dès Fr. 1290.— + charges.
Pour tous renseignements: tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 158543-126

La publicité profite à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

PENSIONS

PENSION

Gai-Soleil

POUR CONVALESCENCE ET À DEMEURE
TÉL. 24 64 77
NEUCHÂTEL - AV. ALPES 13

CHAMBRE MEUBLÉE

avec balcon (pour 2 personnes). Libre dès le 30.11.83. 18771-132

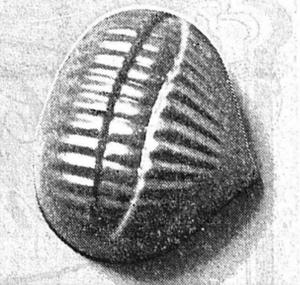
DEMANDES À LOUER

Cherche

appartement 3-4½ pièces

à Neuchâtel.
Loyer modéré. Pour famille missionnaire américaine, (3 enfants), dès janvier, minimum une année.
Tél. (052) 28 27 20 ou sous chiffres 41-302-400 Publicitas, 8401 Winterthur. 158600-128

de retour...



157541-110

AVIS DIVERS

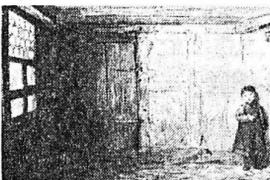
Peinture - Papier peint

Travail soigné. - Prix avantageux.
Tél. 42 39 37. 152574-110

Beau choix de cartes de visite à l'Imprimerie Centrale

ENCHÈRES

ARTS ANCIENS P.-Y. G. S.A. BEVAIX



A. Anker - Crayon, signé et annoté, 20 x 30 cm.
Estimation: Fr. 10.000/12.000.—

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES HÔTEL DES BERGUES GENÈVE

25, 26, 27 et 28 novembre 1983

IMPORTANTE COLLECTION DE TABLEAUX: Bonnard, Bosshard, Boudin, Dali, Dufy, Diday, Gimmi, Signac, Utrillo, Vlaminck, C. Permeke, etc. EXCEPTIONNEL ENSEMBLE D'ARGENTERIE provenant d'un château de Suisse orientale: AIGUIÈRES de STRASBOURG, XVIII^e, (Imijn) boules à savon, chocolatières, etc. HANAP en argent émaillé, Zurich fin XVI^e. HELVETICA: livres, gravures suisses ART CHINOIS ET JAPONAIS - ART MÉDIEVAL MOBILIER SUISSE ET FRANÇAIS - HORLOGERIE OBJETS DE CURIOSITÉ DISPERSION PARTIELLE de la collection FRED UHLER (Fondateur des Editions Ides et Calendes) LIVRES ANCIENS et MODERNES ILLUSTRÉS (Bonnard, Ernst, Picasso, Vallotton) MANUSCRITS: V. Hugo, C.-F. Ramuz, F. Schubert, P. Valéry. Expert: M. C. Galantaris, expert près la Cour d'Appel de Paris.

EXPOSITION PUBLIQUE: du 22 au 24 novembre 1983 de 10 h à 22 h.
Les catalogues (20.—) peuvent être adressés sur appel téléphonique (038) 46 16 09.

IMPORTANT: les personnes désirant enchérir par téléphone (022) 31 50 50 ou par télex 23 383 sont priées de prendre contact avec les organisateurs avant le début de la vente.

Huissier judiciaire: Maître Jean CHRISTIN. 158447-124

SUBARU

Modèle spécial HUSKY



Equipement supplémentaire 4 roues avec pneus neige Radiocassettes avec ARI Bon pour accessoires supplémentaires Fr. 500.—
Prix Fr. 19.360.—
Prix net Fr. 17.490.—
Leasing dès Fr. 430.—/mois

Garage R. Waser

Rte de Neuchâtel 15
2034 Peseux
Tél. (038) 31 75 73 158637-110

PROFESSIONS MÉDICALES

Ouverture d'un cabinet médical

LE 14 NOVEMBRE 1983 A

SUGIEZ (Vully)

D^r méd. H. BOLL-REGAMEY
Praticien en médecine générale FMH

Formation
- Médecine interne: Clinique médicale, Hôpital de l'île, Berne (Prof. Studer, Prof. Straub)
- Anna-Seiler-Haus, Berne (Prof. Stucki)
- Chirurgie: Chirurgie viscérale, Hôpital de l'île, Berne (Prof. Berchtold)
- Chirurgie générale, Hôpital de district, Munsingen (D^r Mettler)
- Pédiatrie: Hôpital des enfants, Berne (Prof. Rossi)
- Gynécologie et obstétrique: Hôpital régional, Langenthal (D^r Müller)
- Gériatrie et médecine psycho-somatique: Hôpital du Lory, Berne (Prof. Adler)
- Rhumatologie: Hôpital de l'île, Berne (Prof. Gerber)

Consultations: Sans rendez-vous: lundi 7 h 30-10 h. Les autres jours ainsi que visites à la maison, sur rendez-vous.
Téléphone: (037) 73 22 73 (en fonctions dès le 7.11.83).
Adresse: Sur la route cantonale, à la limite Sugiez-Nant.
A garder s'il vous plaît, le numéro de téléphone: il ne figure pas encore dans l'annuaire téléphonique. 158597-150

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je souhaite payer:

à l'année
 par semestre
 par trimestre

(marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: _____
Prénom: _____
N° et rue: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:

FAN L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

VOTRE JOURNAL TOUJOURS AVEC VOUS

157668-110

A LOUER Les Vignolants 6 et 29 à 33, Neuchâtel
Très beaux appartements:

3,5 pièces
93/98 m² dès Fr. 1017.—

4,5 pièces
103/110 m² dès Fr. 1132.—
Ces prix s'entendent charges comprises.
Pour visiter: M^{me} BERTSCH, tél. 25 38 29, Vignolants 29.
Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne, tél. (021) 20 46 57. 157469-126

Patria

A louer à l'est de Neuchâtel

studios

tout confort.
Libres dès le 1^{er} janvier 1984.
Loyer: Fr. 355.— + charges.

Pour tous renseignements: tél. (038) 25 66 66, heures de bureau. 158536-126

En ville À LOUER tout de suite

bel appartement

de 3 pièces.
Fr. 750.— + charges Fr. 105.—.
S'adresser à la Fiduciaire MOOR
Tél. (038) 41 26 88/89, heures de bureau. 158670-126

Les revoilà, fraîchement arrivées!



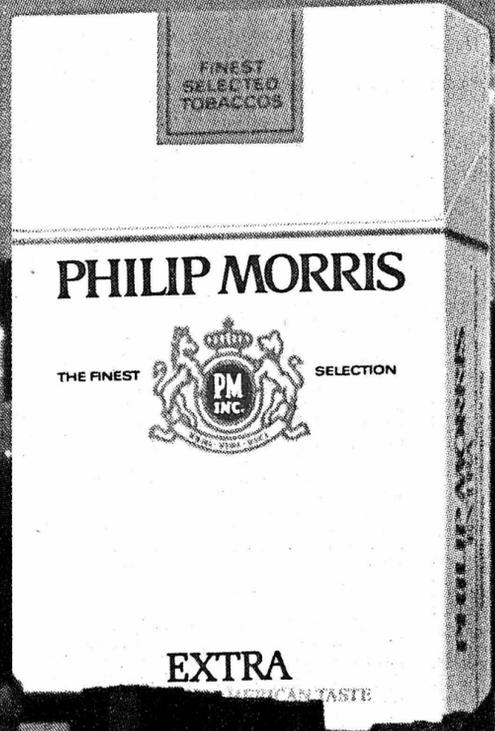
Les Marronnettes exquises et fraîches. 8 délicatesses dans un étui pratique. Du chocolat délicieusement onctueux et savoureux. Dès maintenant en vente partout.

Suchard
CHOCOLATIERS DEPUIS 1826

157539-110

Nouveau en Suisse

Great American Light Taste.



Philip Morris Extra

4 mg Condensat 0,4 mg Nicotine

150810-110

NOUVEAU: MANTA SPRINT. FR. 16'850.— MEME SON PRIX EST UNE PERFORMANCE.



Opel Nouvelle Manta Sprint. Livrable en coupé ou coupé-combi. Moteur 2.0 E. 110 CV (81 kW). Injection LE-Jetronic. Boîte 5 vitesses. Un tempérament sportif affirmé: accélération de 0 à 100 km/h en 10,0 secondes. Vitesse de pointe de 192 km/h. Et un super-

équipement: spoilers frontal et arrière, compte-tours, économètre, volt-mètre, montre à quartz, signal acoustique pour phares allumés, sièges pleine mousse drapés de tissu. Sans oublier l'étonnante spaciosité. Nouvelle Manta Sprint. Dès maintenant, chez votre distributeur Opel.

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

Cortailod Garage D. Lanthemann; Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; Les Verrières Garage-Carosserie Franco Suisse, A. Currit;

et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix, J. Wüthrich; Dombresson Garage-Carosserie P. Pugin; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; Rochefort Garage Golay;

158277-110

McConn

hockey sur glace

Une soirée bien remplie en Championnat de Suisse de Ligue nationale et de 1^{re} ligue

Première ligue: contrat rempli pour YS

NS YOUNG SPRINTERS - VALLÉE-DE-JOUX 8-5 (2-2 4-2 2-1)

MARQUEURS: Raymond 2^{me}; Sauvain 3^{me}; Switalski 8^{me}; Zingg 9^{me}; Rey 21^{me}; Turler 23^{me}; Turler 26^{me}; Bösiger 30^{me}; Giotto 35^{me}; Turler 40^{me}; Suter 50^{me}; P. Ryser 56^{me}; Giotto 60^{me}.

NS YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Waeber, Küffer; L. Ryser, Kubler; Zingg, M. Longhi, J.-M. Longhi; Switalski, Turler, P. Ryser; Suter, Haldimann, Bösiger. Entraîneur: Turler.

VALLÉE-DE-JOUX: C. Golay; P. Golay, Raymond; Bélatz, Rithner; Mojonier, Moine, Lecoulter; Sauvain, Rey, Giotto; Bolomey, Follonier. Entraîneur: Bolomey.

ARBITRES: MM. Perdichizzi et Fivaz.

NOTES: patinoire de Monruz. 300 spectateurs, YS sans Leuenberger et Dubois (blessés) et Seydoux (service militai-

re). Vallée au complet. Une minute de silence est observée à la mémoire de Reto Delnon, ancien joueur et entraîneur de Young Sprinters, et du père du joueur Bruno Leuenberger, tous deux récemment décédés. L'équipe neuchâteloise évolue avec un maillot noir à parements blancs. Vallée-de-Joux «tourne» à deux lignes durant toute la rencontre. Pénalités: 4 x 2 minutes et 1 x 5 minutes (Zingg) contre YS; 5 x 2 minutes et 1 x 5 minutes (Reymond) contre Vallée.

Un match n'est décidément jamais gagné d'avance et les Neuchâtelois en ont eu la confirmation hier soir face au dernier du classement qui a surpris par son agressivité et sa volonté. Ils ont douté durant un bon tiers-temps, le premier, avant de se ressaisir lors du second et de consolider l'acquis pendant le troisième. Jouant à deux lignes seulement, les Vaudois ont «fait le jeu» durant la période initiale. Profitant des libertés accordées par la défense locale, ils ont rapidement

pris deux longueurs d'avance. Young Sprinters répliqua en marquant à son tour deux buts en moins d'une minute grâce à Switalski, qui bénéficia d'un renvoi, et à Zingg, lancé par Haldimann, qui se présenta seul face à Golay et le trompa en tirant en force. Mais ce n'était pas suffisant, toutefois, pour faire tourner le moteur neuchâtelois à plein régime. C'est Vallée-de-Joux, au contraire, qui se montra le plus dangereux et qui aurait somme toute mérité de reprendre l'avantage avant le premier changement de camp.

«LIBÉRÉ»

Ce qui fut chose faite au début de la période intermédiaire, lorsque Rey exploita une bête adverse. Mais une fois encore, les Neuchâtelois allaient revenir assez rapidement grâce à un but de Turler, parti en solo depuis la ligne rouge. Cette réussite libéra quelque peu ses coéquipiers dont le jeu devint soudain plus fluide, et, partant, plus rapide. Et le match bascula insensiblement dans le camp des locaux dont la meilleure jouerie fut concrétisée par deux buts de Turler et Bösiger. A deux lignes seulement, Vallée-de-Joux s'épuisait et le but de Giotto (39^{me}), auquel Turler (40^{me}) répliqua du tac au tac, ne fut qu'un feu de paille.

Sévère pour Saint-Imier

Moutier - Saint-Imier 7-2 (1-0 1-2 5-0) Marqueurs: Pour Moutier: Charmillot (3), Kohler, Schmid H.-J. (2), Guex; pour Saint-Imier: Houriet, Wittmer.

Ce derby jurassien s'est déroulé dans une ambiance un peu meilleure que d'habitude. Moutier a incontestablement joué son meilleur match de la saison à domicile et a rassuré ses partisans. Saint-Imier, qui devait absolument gagner, reste ainsi dans le fond du classement; mais le résultat est quelque peu sévère pour la formation de l'entraîneur Cruishank, qui a tenu tête à Moutier durant les deux premiers tiers-temps, mais qui, ayant encaissé un troisième but à la 1^{re} minute de l'ultime période, ne s'en est pas remis. Au contraire, les Imériens ont échappé de pénalités inutiles dont profita Moutier, qui a fait plaisir à son public.

Ligue B: et La Chaux-de-Fonds s'écroula...

LANGENTHAL - LA CHAUX-DE-FONDS 7-3 (0-1 3-2 4-0)

MARQUEURS: Meier 10^{me}; Hugli 27^{me}; Bégin 30^{me}; Davidson 37^{me}; Zettel 37^{me}; Bégin 38^{me}; Hugli 44^{me} et 54^{me}; Davidson 56^{me}; Hugli 58^{me}.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lengacher; Gobat, Amez-Droz; Dubois, Zigerli; Buff, Meier, Caporosso; Niederhauser, Tschanz, Neiningner; Bégin, Marti, Crawford. Entraîneur: Wittmer.

ARBITRES: MM. Suter, Waeber/Herler (bons).

NOTES: patinoire de Schoren. 1700 spectateurs. Glace en bon état. Langenthal sans Laederach et Born (blessés); La Chaux-de-Fonds sans Lemmenmeier et Mouche (blessés). Pénalités: 3 x 2 minutes contre chaque équipe. Tirs contre les gardiens: 27-26.

Dès le début, on vit La Chaux-de-Fonds jouer à cent à l'heure pour tenter de confirmer son redressement de la semaine dernière. Les premières minutes se déroulèrent complètement dans la zone défensive de Langenthal. Le ton était donné par Bégin et Crawford qui eurent quelques bonnes occasions d'ouvrir la marque. Pourtant, à la 10^{me} minute, Meier trouva la faille en profitant d'un magnifique travail préparatoire de Buff. Dans les secondes suivantes, Neiningner manqua de peu de doubler la mise.

La deuxième moitié de ce deuxième tiers-temps fut palpitante; surtout lorsque la ligne de Marti et des étrangers se trouvait sur la glace. Un seul but d'écart au bout de ces vingt minutes c'était plutôt flatter pour Langenthal!

LA ROUE TOURNE

A l'appel de la deuxième période Langenthal démontra ses qualités. Il pressa son ad-

versaire au fond de son camp. De plus, le gardien Lengacher fut assés d'une chance inouïe. Et Crawford manqua de doubler la mise. Dommage...

Young Sprinters tenait le match en main et accentua encore son avance lors de l'ultime période grâce à deux buts de Suter et de P. Ryser, avant que Giotto scelle le «score» final à quelques secondes de la fin des hostilités.

CONTRAT REMPLI

Les Neuchâtelois ont ainsi rempli leur contrat en remportant une victoire attendue. Ils ont su accélérer au bon moment, sans pour autant se montrer aussi à l'aise que vendredi dernier à Morges. Ils devront sans doute faire preuve de plus de constance s'ils entendent réaliser la passe de trois face à Monthey. Vallée-de-Joux, il est vrai, n'a pas démerité en dépit de son mauvais classement. L'équipe de Bolomey a du cœur à revendiquer, mais elle s'est peut-être «suicidée» en n'opérant qu'à deux lignes.



BIEN ENTOURÉ. - Le gardien comblé Golay (à terre) est bien protégé par ses défenseurs Rithner (à gauche) et Martin, mais Young Sprinters a tout de même trouvé la faille. (Avipress-Truthardt)

Ligue A: Bienne sans ambition à Langnau

LANGNAU - BIENNE 5-0 (1-0 2-0 2-0)

MARQUEURS: Horisberger 18^{me}; Hutmacher 24^{me}; Horisberger 40^{me}; Howak 52^{me} et 54^{me}.

LANGNAU: Green; Nicholson, Hermann; Meyer, B. Wutrich; Berger, Lapensee, Jeandupeux; Moser, Horisberger, Horak; Luthi, Hutmacher, Bohren. Entraîneur: Latinovich.

BIENNE: Anken; Poulin, Dubuis; Flotiront, Koelliker; Leuenberger, Gosselin, Baertschi; Luthi, Lautenschlager, W. Kohler; D. Kohler, M. Koller, Wist. Entraîneur: Ruhnk.

ARBITRES: MM. Meyer, Voillat/Kunz. NOTES: Patinoire de l'Ilfis. 5200 spectateurs.

Avant son déplacement dans l'Emmental, Bienne savait que, mathématiquement, il ne pouvait plus s'incorporer au quatuor de tête. Est-ce pour cette raison que l'équipe seclandaise s'est laissée glisser dans une attitude aussi désinvolte? Ou est-ce parce que l'esprit des joueurs était déjà brisé sur le match de Coupe d'Europe de demain soir à Feldkirch? Rien de surprenant donc, que les protégés de Ruhnk aient enregistré leur quatrième défaite d'affilée.

Que reste-t-il de l'équipe qui décrocha le titre lors du dernier exercice? Des noms, bien sûr, des individualités, certes, mais où a passé cette homogénéité et cette force de

pénétration qui constituaient ses atouts majeurs la saison dernière? Ce n'est en tout cas pas Urs Baertschi, pourtant promu capitaine, qui a montré l'exemple de la combativité. Le puissant international s'est signalé, à Langnau, en écopant une pénalité de cinq minutes alors que son équipe avait l'avantage d'évoluer en supériorité numérique.

Les gars de l'Emmental ont bien sûr profité de l'absence prolongée de Baertschi

pour placer une première fois le palet dans la cage d'un Anken, qui, lui, échappa à la critique, tout comme Poulin qui a certainement été le meilleur parmi les vaincus. Quelqu'un, hier soir à Langnau, riait sous cape: Steve Latinovich! Auparavant, il brillait de mille feux avec Bienne, maintenant, il insufflé un moral suffisant à sa troupe pour battre ses anciens partenaires.

Gottéron: l'essentiel est acquis

KLOTEN - GOTTÉRON/FRIBOURG 4-8 (1-3 2-1 1-4)

MARQUEURS: Brasey 6^{me}; Richter 12^{me}; Johnstone 18^{me}; Lussier 18^{me}; Ludi 23^{me}; A. Schlagenhauf 25^{me}; Johnstone 34^{me}; Richter 42^{me} et 47^{me}; Hess 56^{me}; Brasey 57^{me}; Girard 59^{me}.

KLOTEN: Murner (23^{me}, Thiemeyer); Hess, Schlatter; Mettler, Wick; Roessli; Burkart, Baumann, Ton; A. Schlagenhauf, Johnston, Ruger; Frei, Uebersax, Lautenschlager. Entraîneur: Murray.

GOTTÉRON/FR.: Meuwly; Gagnon, Jeckelmann; Brasey, Girard; Silling; Furber, Lussier, Rotzetter; Richter, Raemy, Ludi; Holzer, Theus, Weber. Entraîneur: Cadieux.

ARBITRES: MM. Schiav, Dysli/Jetzer. NOTES: patinoire de Kloten. 3150 spectateurs. Kloten joue sans P. Schlagenhauf (blessé) et Waeger (suspendu). Pénalités: 3 x 2' plus 10' à Hess contre Kloten; 7 x 2' plus 10' à Jeckelmann contre Gottéron.

Comme on pouvait le prévoir, ce fut une rencontre hachée, sans rythme, dénuée de grands moments. Crispées, les deux équipes se sont surtout démenées pour détruire le jeu de l'adversaire. On peut compter sur les doigts des deux mains les bons mouvements qu'elles ont élaborés.

Le match débuta bien pour les Fribourgeois qui, profitant de l'apatie du gardien

Murner, menèrent justement à la marque au terme de la 1^{re} période. Il faut dire que le cerbère des Zuricois avait des circonstances atténuantes à faire valoir pour justifier ses «blancs»: sous les drapeaux depuis dimanche soir, il n'avait dormi qu'à peine deux heures depuis qu'il était en gris-vert. Avec son remplacement par Thiemeyer (23^{me} minute), Kloten prit une certaine assurance. La partie devint, dès lors, plus équilibrée. Ce fut le plus logiquement du monde que les «Aviateurs» comblèrent une partie de leur retard. Avouons même qu'après 40 minutes, les maîtres de céans auraient mérité le partage des points. C'est au cours de l'ultime reprise que nous eûmes les meilleurs moments du match. On sentit alors que les hommes de Cadieux avaient plus de métier que leurs opposants. Malgré sa débâche d'énergie, Kloten ne put s'opposer à la ruée finale de son visiteur.

automobilisme

On parle transferts

Patrese et Cheever chez Alfa Romeo...

L'écurie de Formule 1 Alfa Romeo-Euro Racing n'annoncera officiellement l'engagement des deux nouveaux pilotes, Riccardo Patrese et Eddie Cheever, qu'en fin de semaine.

Si la venue de l'Italien et de l'Américain ne fait plus l'ombre d'un doute, Alfa Romeo-Euro Racing doit cependant attendre l'expiration de son contrat, le 10 novembre, avec son commanditaire actuel, «Marlboro», pour présenter l'équipe de la saison prochaine.

Le communiqué officiel devrait par la même occasion présenter le nouveau commanditaire, dont on sait dans les milieux

Autres résultats de la 1^{re} ligue.

Groupes 4: Marly - Monthey 6-8. - Groupe 3: Grindelwald - Adelboden 10-4.

2^{me} ligue: Les Joux Derrière - Serrières 11-4.

Cyclocross

Omnium neuchâtelois

La première manche à von Allmen

L'Omnium neuchâtelois de cyclocross 1983 se joue en deux manches. La première, courue à Cornaux, dans la région du Bois-Rond, a vu la participation de 26 coureurs.

Menée de bout en bout par le Locois Alain von Allmen en grande forme actuellement, cette course promettait un magnifique duel entre le vainqueur et son second, le professionnel du VC Rennaz, Mike Guttman, qui longtemps est resté à 10 secondes du «leader». Malheureusement, deux crevaisons ne permirent pas cette fin de course prometteuse et c'est avec une avance avoisinant les deux minutes que von Allmen franchit la ligne d'arrivée.

Courue selon la formule: une heure + un tour, cette course nous permet d'entrevoir une belle empoignée lors de la seconde manche,

Classements

Catégorie B: 1. von Allmen (VCF Genève) 1 pt; 2. Guttman (VC Rennaz) 2 pts; 3. Marguet (VC Morteau) 3; 4. Terrapon (VC Payerne) 4; 5. Giorgiani (VC Broye-Lucens) 5; 6. Favre (VC Payerne) 6; 7. Schaffroth (CI Ostermundigen) 7; 8. Dumusc (VC Rennaz) 8; 9. Hontoir (VC Vignoble-Colombier) 9; 10. Brummam (VC Vignoble-Colombier) 10; 11. Henrioud (ACN - Yverdon) 11; 12. Vantaggiato (CC Littoral-Cornaux) 12; 13. Divorne (VC Vignoble-Colombier) 13; 14. Ferraroli (VC Francs-Coureurs Chx-Fds) 14; 15. Gander (CC Littoral-Cornaux) 15; 16. Guye (CC Littoral-Cornaux) 16; 17. Steiner (VC Vignoble-Colombier) 17; 18. Jeanneret (CC Littoral-Cornaux) 18; 19. Mathez (VC Vignoble-Colombier) 19; 20. Binggeli (CC Littoral-Cornaux) 20; 21. Canton (Vétérans cycliste neuchâtelois) 21.

Catégorie C: 1. Jenny Robert (VC Francs-Coureurs Chx-Fds) 1 pt; 2. Cancelli Didier (VC Francs-Coureurs Chx-Fds) 2 pts.

escrime

En l'absence de la France, de l'URSS et de la Hongrie

Est-ce la fin des Championnats d'Europe?

En l'absence des Français, des Soviétiques et des Hongrois, l'Italie, la RFA et la Pologne devraient dominer les 3^{mes} Championnats d'Europe individuels qui se tiendront au pavillon de la foire internationale de Lisbonne du 9 au 13 novembre, et s'adjuger la majorité de ce qui pourrait être les derniers titres.

Repris en 1981 après une interruption de 45 ans lorsque les compétitions européennes furent transformées en Championnats du monde, ces Championnats d'Europe n'ont jamais suscité un fol enthousiasme. L'objectif de départ, qui était de favoriser les nations les plus faibles, dépassées aux Championnats du monde, n'a pas été atteint. Ce sont les témoins qui ont, une nouvelle fois, tout râlé. Et parmi eux, l'URSS n'est jamais venue. La France l'a

imitée en 1982, la Hongrie cette année. A tel point que la Fédération internationale a décidé de faire l'impasse sur l'édition 1984, en raison des Jeux olympiques. Et rien ne permet d'affirmer que les championnats survivront, tout au moins sous leur forme actuelle. Aussi ce sont peut-être les dernières médailles européennes qui seront décernées à Lisbonne, qui a remplacé la ville de Cascais initialement prévue.

CARRARD DÉFEND SON TITRE Le Fribourgeois Olivier Carrard défend au Portugal son titre à l'épée. Avec Michel Poffet, François Suchanecki et Carrard, les Suisses disposent, à l'épée, d'un trio capable de rivaliser avec les

meilleurs. Chez les dames, Andrea Piro, Michèle Starzinski et Ursula Weder manqueront encore d'expérience pour figurer au sommet de l'élite européenne.

Les épéistes suisses seront confrontés dans la lutte pour le titre à une opposition de valeur. Les Italiens Angelo Mazzoni et Sandro Cuomo, les Allemands de l'Ouest Alexander Pusch et Volker Fischer, et les Polonais Leszek Swornowski et Jacek Chronowski seront les principaux rivaux des trois représentants helvétiques.

Programme Mercredi 9 novembre: fleuret féminin. - Jeudi 10 novembre: sabre. - Vendredi 11 novembre: jour de repos. - Samedi 12 novembre: fleuret masculin. - Dimanche 13 novembre: épée.

Ajoie: en vain!

AJOIE - BERNE 3-6 (1-2 1-2 1-2)

MARQUEURS: Boileau 2^{me}; Fischer 7^{me}; Girardin 17^{me}; Lappert 29^{me}; Trotter 34^{me}; Fischer 39^{me}; Girardin 42^{me}; Wilson 44^{me}; M. Siegenthaler 56^{me}.

AJOIE: A. Siegenthaler; Boileau, Bernard; Barras, Aubry; Bergamo, Trotter, M. Siegenthaler; S. Berdat, Ch. Berdat, Blanchard; Bachmann, Sanglard, O. Siegenthaler. Entraîneur: Trotter.

BERNE: Grubauer; Hepp, Rauch; Fehr, Beutler; Pfeuti, Laubert; S. Mausli, Sullivan, Bleuer; Fischer, Girardin, Wilson; R. Mausli, Zahnd, Lappert. Entraîneur: Sarnet.

ARBITRES: MM. Burri, Hugentobler/Wyss.

NOTES: patinoire d'Ajoie. 3000 spectateurs. Ajoie joue sans Sigouin, Sembini et Baechler (blessés). A la 9^{me} minute, l'arbitre refuse un but à Ajoie, la cage ayant été déplacée. Ce n'est, hélas, pas l'unique erreur commise par M. Burri.

Les Jurassiens ont énormément travaillé hier. Ils ont compensé leurs déficiences techniques par une folle débâche d'énergie. Si les Bernois ont assuré l'essentiel du spectacle au premier tiers-temps, ils ont le plus souvent été acculés dans leurs derniers retranchements durant la deuxième période. La maladresse des avants ajoutés à une nouvelle fois fait peine à voir. Alors qu'à deux reprises ils n'étaient plus menés que par un but d'écart, ils ont galvaudé une quantité d'occasions d'égaliser. Grâce à de sporadiques contre-attaques et à un réalisme maximum, les visiteurs ont, à chaque coup, réussi le but de la sécurité.

Davos l'invincible

Pour la dernière journée de la première partie du Championnat de Ligue A, l'attention se polarisera sur la rencontre Kloten - Fribourg Gottéron, où la quatrième place dans le premier groupe se jouait.

La troupe de Cadieux s'est imposée par 8-4 à l'issue d'un match qui ne fut pas, contrairement à ce que l'on pouvait craindre en raison des bizzareries de la formule, une partie d'anti-hockey. Les deux formations ont joué le jeu, comme en témoignent les nombreuses pénalités distribuées de part et d'autre. Ceci étant, les Zuricois ne regrettent peut-être pas d'avoir à disputer le second tour dans le groupe des «faibles»...

Le «leader» Davos a pour sa part achevé vaincu le quart initial de son pensum, s'imposant à Lugano par 9-5. Les Grisons ont néanmoins souffert avec de se dégrader en fin de deuxième période. Arosa, petit vainqueur de Zurich dans une rencontre jouée après un tiers-temps, demeure à neuf points de son rival. Bienne, champion en titre, a terminé cette première phase par une défaite cinglante contre Langnau (5-0), bien dans le ton de ce qu'il a démontré jusqu'ici cette saison.

Dans le groupe ouest de Ligue B, Sierre a égaré son 4^{me} point en 14 matchs en étant tenu en échec sur la patinoire de Viège (2-2). Miné par ses problèmes internes, Lausanne a subi une nouvelle défaite (1-6 contre Villars), de même que les autres Romands, Ajoie et la Chaux-de-Fonds. Dans le groupe est, Dubendorf a conclu le second tour par une 11^{me} victoire en 14 matchs (9-6 contre Rapperswil), conservant ainsi deux longueurs d'avance sur Ambri, vainqueur à Wetzikon.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Includes teams like Davos, Arosa, CP Zurich, Kloten, Fribourg, Gottéron, Langnau, Bienne, Lugano.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Includes teams like Lugano, Villars, Langenthal, Viège, Sierre, Ajoie, Berner, Villars.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Includes teams like Sierre, Berne, Langenthal, Villars, Viège, Chx-de-Fds, Ajoie, Lausanne.

Advertisement for Suisse-Belgique en différé, mentioning TV service and contact information for Jean-Jacques Tillmann.

Advertisement for Stade de la Maladière, Neuchâtel Xamax Aarau match, including location and contact info.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons
décolleteurs qualifiés
ainsi que
conducteurs de machines

Faire offres à KIF PARECHOC S.A.
1347 LE SENTIER. Tél. (021) 85 61 41. 158529-136

IPSAI

Notre mandataire est un bureau d'ingénieurs-conseils de Suisse romande, en rapport avec des entreprises et collectivités.

Il est spécialiste des **problèmes de sécurité**:

- Conseils dans le domaine de la prévention (incendies, explosions, dommages dus aux éléments, vols et éfraction...) ;
- Contrôle et réception d'installations de détection et d'extinction ;
- Formation de spécialistes de sécurité dans les domaines ci-dessus.

En raison du développement de ses tâches, il recherche un

Ingénieur électricien EPF ou ETS

de langue maternelle française, mais possédant de solides connaissances pratiques en allemand et en anglais; ayant quelques années au moins d'expérience professionnelle, intéressé par les problèmes de sécurité et décidé à se former dans ce domaine. Situation stable; rémunération en fonction des responsabilités; avantages sociaux.

Ce poste s'adresse à un homme dynamique, intègre, de bonne présentation, apte à jouer un rôle de conseil auprès de clients divers, amené à des déplacements fréquents en Suisse romande.

Adresser curriculum vitae et prétentions à 158595-136
l'IPSAI, rue Centrale 9, 1003 Lausanne

Importante entreprise de Delémont cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

1 contremaître en bâtiment
1 gypseur
1 ouvrier spécialisé dans la confection des chapes.

Entreprise S. FONZO
Rue St-Sébastien 4
2800 Delémont
Tél. (066) 22 69 08. 158410-136

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

un menuisier un aide-menuisier

pour notre usine à Cortaillod-Areuse.

Se présenter après rendez-vous téléphonique avec Monsieur Bidet Moderna-Corta S.A.
Tél. 42 32 05. 156383-136

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire expérimentée
français-italien, cherche emploi 3-4 demi-journées par sem., aussi à domicile.
Adresser offres écrites à SW 2216 au bureau du journal. 152873-138

Peintre en carrosserie
CFC, cherche emploi, Neuchâtel et environs.
Adresser offres écrites à CT 2214 au bureau du journal. 152732-138

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

Jeune employée de bureau
français, anglais, actuellement en Angleterre, cherche place pour janvier 1984.
Adresser offres écrites à AR 2212 au bureau du journal. 152737-138

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

EUROCASION

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

SERVICE RAPIDE

SANS RENDEZ-VOUS

CITROËN	1980-81-82
GSA Berlino 5 vit.	1980-81
GSA Break 5 vit.	1980-81
GSA Pallas 5 vit.	1983 8.000 km
CX 20 Pallas	1980
CX Athana	1976-77-80-81
CX 2400 Pallas 5 vit.	1978-79
CX 2400 Pallas Inj.	1978-79-80-81-82
CX GTI	1982
CX Break	1982
CX Pallas Inj. aut.	1982
CX Prestige	1977-78

HONDA	1981
Quintet	1981
Prélude	1981
Accord 3 p.	1978-79
Accord 4 p.	1980

MERCEDES	1975	28.900.-
450 SLC ttes options	1976	12.800.-
230 E aut. T.O.	1982	28.900.-
230 E aut. + options	1975	6.900.-

TOUT TERRAIN	1981	62.000 km
Mercedes 300 GD	1977	56.000 km
Monteverdi Safari	1981	36.000 km
ttes options	1981	39.000 km
Steyr Puch 280 GE	1981	15.000 km
Lada Niva Luxe	1980	15.000 km
Subaru Turismo 4 WD	1980	15.000 km

ALFA ROMEO	1979	9.400.-
Giulietta 1,8	1977	58.000 km
Alfetta 1,6 4 p.	1980	56.000 km

CHEVROLET	1979	8.900.-
Malibu Classic	1980	9.200.-

FIAT	1975	4.400.-
131 Mirafiori 1300	1979	6.900.-
FORD	1980	21.000 km

LADA	1979	4.400.-
1300 S	1978	4.900.-
1600 S	1979	4.200.-

MAZDA	1980	6.200.-
323 GL	1979	7.900.-
626 1600 GL	1983	14.000 km

PEUGEOT	1978	6.900.-
305 SR T.O.	1978	4.300.-
RENAULT	1981	9.900.-
12 Break	1982	33.000 km

SKODA	1981	4.200.-
105 LS	1978	2.900.-

TALBOT	1980	6.900.-
Corolla	1980	7.900.-
Cressida 2000 DL aut.	1980	158389-142

Apollo

Garages Henri Favre Carrosserie

Neuchâtel/Bavaix tél. 46 12 12

Garage Waser La Côte

Mini 1100 Spéciale
modèle 1979, 1^{er} main. Grandes facilités de paiement. Prix de vente Fr. 4300.- Leasing dès Fr. 115.- par mois. 158635-142

Peseux Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

A vendre, magnifique **GOLF GTI**
vert clair métallisé, vitres teintées, très soignée. Expertisée.
Tél. (038) 33 46 17. 152740-142

Bateau Fun
1982, avec ber-moteur. Place amarrage possible. Fr. 18.000.-.
Tél. (038) 42 44 33, 42 42 67, soir. 152748-142

Ford Consul
bon état. Expertisée, Fr. 1900.-.
Tél. (038) 25 26 63. 152745-142

Cherche **moto de trial**
(SWM, Fantic, Montesa) d'occasion, expertisée ou non.
Tél. (038) 61 20 77, dès 18 heures. 152899-142

RENAULT R9 TSE
1982, 30.000 km, état exceptionnel, expertisée, garantie.
GARAGE DU VAL-DE-ROZ VUARRAZ S.A. Boudevilliers (038) 36 15 15. 158545-142

A vendre **JEEP C7 Hard-top**
1978, 60.000 km, rouge-blanche, état impeccable, expertisée avec planche à neige et installation pour tél. Natel.
Tél. (038) 53 17 05. 158548-142

GARAGE DU CHALET
J. Mojon, Tombet 14 - Peseux
Tél. (038) 31 84 44

A vendre **SUBARU 1800 BREAK**
4 WD, 1981, 52.000 km
HORIZON GLS
1980, 39.000 km
PEUGEOT 104 ZS
1979, 35.000 km
Expertisées. 158215-142

Garage Waser La Côte

Hard-top pour cabriolet Spitfire Triumph TR 6 MGB
dès Fr. 400.- 158650-142

Peseux Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

A vendre **Opel Commodore**
2.5 automat. Mod. 1976, 97.000 km. Expertisée, état impeccable. Fr. 3900.-.
Tél. 33 33 71. 158585-142

Pour 8900.-
BMW 520
6 cylindres, bleu métallisé, radio, parfait état, expertisée.
Tél. (038) 24 18 42. 158636-142

VW GOLF
très bon état. Exp. août 83, Fr. 2900.-.
(039) 26 77 10. 158394-142

A vendre **Peugeot 305 SR**
1980, 48.000 km. Expertisée 29.03.83.
Tél. (038) 63 35 82. 156379-142

A vendre **VW Coccinelle**
expertisée, Fr. 2200.-.
Tél. 33 28 18. 152733-142

A vendre **Volvo 122 S**
année 70, rénovée.
Tél. (038) 45 11 59. 152480-142

Garage Waser La Côte

Hard-top pour cabriolet Spitfire Triumph TR 6 MGB
dès Fr. 400.- 158650-142

Peseux Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

À VENDRE 1 VIDÉO
neuf, sous garantie.
Tél. 42 27 27. 155391-110

Dem. à acheter **armoires anciennes**
ainsi que tous autres meubles anciens, même en mauvais état.
R. ROSSETTI Ebénisterie Antiquités Gare 14 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 30 20. 158550-144

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath
Rédacteur en chef : J. Hostettler

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

C	E	G	A	U	O	R	U	E	T	C	E	R	I	D
E	A	E	T	C	A	P	A	L	L	S	O	I	R	R
B	T	P	O	R	T	R	A	N	O	E	O	U	E	O
I	U	C	I	N	E	Q	M	L	T	X	V	U	T	I
B	K	F	A	T	U	T	U	O	U	E	P	E	T	T
L	B	E	F	A	A	T	I	A	I	E	N	V	R	E
I	O	O	I	E	I	L	T	M	N	R	O	N	N	L
O	U	S	U	O	T	I	I	R	I	E	O	E	E	E
T	R	O	N	R	P	H	C	S	S	A	U	R	R	G
H	G	U	R	A	S	H	E	I	T	V	M	V	V	E
E	O	P	C	P	E	E	N	A	E	E	O	E	E	R
Q	I	E	E	R	I	O	L	L	T	O	I	G	U	E
U	E	R	I	E	C	A	S	O	R	N	E	X	S	
E	S	M	T	N	E	M	E	N	E	V	E	S	T	E
E	E	T	U	L	I	P	E	N	E	L	O	P	E	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un carburant.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Acte - Armoire - Antenne - Bourse - Buffet - Bibliothèque - Bourg - Capitaliste - Coût - Capitaux - Droite - Directeur - Evénement - Este - Elever - Légère - Loire - Laquais - Marmite - Moine - Nouvel - Norvège - Nerveux - Oie - Péniche - Pacte - Port - Perse - Pénélope - Rouage - Rosace - Rime - Solution - Soupe - Soute - Soir - Tulipe - Théâtre - Voisin.

(Solution en page radio)

Afin de mieux vous présenter les **NOUVEAUTÉS 84** en mobilier moderne, rustique ou style

Segalo

vous invite à profiter de ses

ouvertures nocturnes

jusqu'à **22 heures**

mercredi **9 novembre**

PESEUX GRAND-RUE 38 038/31 13 33

EXPOSITION SUR 5 ÉTAGES

Segalo

157869-110

armourins

Filiale du groupe Jelmoli, Innovation, Grand Passage, cherche

UN CHEF DE ZONE

responsable de plusieurs rayons.

Nous attendons de l'intéressé une solide formation commerciale. Une expérience de la vente.

Nous offrons:

- Une rémunération intéressante et des responsabilités à prendre
- Des possibilités d'avenir d'un groupe en pleine expansion
- Des avantages sociaux d'avant-garde

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites à la Direction des ARMOURINS Temple-Neuf 14, 2000 Neuchâtel 158478-136

armourins

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

VENDEUSES qualifiées

Les personnes intéressées prennent contact avec M. Perret, Neuchâtel, tél. (038) 25 64 64. 158414-136

Intérimisez avec des pros:

Nous cherchons pour un poste stable à Genève

une secrétaire qualifiée

très bonne sténodactylo de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Rue du Seyon 4, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14. 158573-136

Je cherche tout de suite région de Saint-Imier

jeune fille aimable

consciencieuse, pour s'occuper du service de mon petit restaurant et de quelques travaux accessoires. Congé samedi et dimanche. Horaire régulier, bon salaire.
Tél. (039) 63 11 13. 158581-136

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire-comptable

ayant quelques années d'expérience. Notre nouvelle collaboratrice doit être à même de travailler de manière indépendante. Nous offrons un poste très intéressant et varié.

Je cherche tout de suite, Suisse ou permis valable

installateur sanitaire

avec CFC ou aide expérimenté. Bon salaire.
Tél. (038) 25 05 73. 158361-136

Je cherche tout de suite, Suisse ou permis valable

manœuvre

de bâtiment. Bon salaire.
Tél. (038) 25 05 73. 158360-136

armourins

RESTAURANT ARMOURINS

pour compléter notre équipe nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

SOMMELIER-ÈRE (sans permis s'abstenir).

Faire offres ou se présenter à Madame Favaron. Tél. 25 64 64. 158660-136

armourins

RESTAURANT ARMOURINS

pour compléter notre équipe nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

SOMMELIER-ÈRE (sans permis s'abstenir).

Faire offres ou se présenter à Madame Favaron. Tél. 25 64 64. 158660-136

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À VENDRE

VOILIER DE RÉGATES, type FANO, longueur: 8 m 17, 1100 kg, accidenté. Cédé à 2000 fr. Tél. 25 22 20, heures de bureau. 152705-161

VESTE MARMOTTE, état neuf, payée 4500 fr., moitié prix, taille 38. Tél. (038) 25 49 95. 152845-161

BEAU MANTEAU DE FOURRURE noire, long, taille 40-42. Prix avantageux. Tél. (038) 25 49 95. 152726-161

POUR LANCIA FULVIA 4 pneus neige neufs, montés sur jantes, 300 fr. Tél. 25 82 92.5630-161

BUGGY TAMIYA 4 x 4 + télécommande, état neuf. Tél. 24 11 05. 152824-161

ENSEMBLE CHARLES DUMAS: veste pantalon + anorak marine, taille 42, 100 fr. Tél. 41 12 33. 152706-161

AMPLI HITACHI 2 x 50 W, platine sony, tape-deck Aiwa, tuner JVC. Prix à discuter. Tél. 24 01 87. 152875-161

1 SALON CUIR comprenant: 1 canapé 3 places, 2 fauteuils. Bas prix. Tél. (038) 33 41 38 entre 18 h et 19 h. 152739-161

MANTEAU DE FOURRURE taille 38/40. Tél. 55 24 43. 152885-161

4 PNEUS HIVER Fiesta Ford (155-12) sur jantes, 350 fr. Tél. 24 20 48, 12 h - 13 h. 152899-161

ENREGISTREUR À BANDES, Philips N 4420, état neuf, prix 420 fr.; lit à eau complet avec literie, neuf, prix 550 fr.; appareils photo + 4 objectifs + équipement de développement N.B., prix 520 fr.; 2 orgues portatifs Yamaha dont 1 programmable par fiche magnétique prix 1680 fr. Tél. (038) 24 54 81. 152896-161

SALON VELOURS canapé, 2 fauteuils. Tél. (038) 31 73 83 (repas). 152744-161

GRANDE CHAMBRE à coucher moderne, état neuf, avec literie. Tél. 24 61 15, heures des repas. 152895-161

4 PNEUS D'ÉTÉ Good Year 155/13 montés sur jantes Fiat 131, état neuf, 250 fr. Tél. (038) 63 13 22 dès 19 heures. 156378-161

SKIS ROSSIGNOL SM 210 fixations Salomon 737 équipés, une saison, 450 fr.; souliers de ski Dynafit compétition, N° 10%, 2 saisons 200 fr.; Nordica force II N° 6 1/2 et 9 1/2, 80 fr. la paire. Tél. (038) 63 26 06, soir. 152903-161

TABLE RONDE 110 cm diamètre avec rallonge, façon acajou, 190 fr. Tél. 24 51 80, après 19 heures. 152742-161

MÉTABO groupe de base II pour tour neuf; meuble stéréo Blaupunkt. Tél. 33 10 06. 152729-161

CAISSES MÉTALLIQUES superposables, poignées 51 x 41 cm, hauteur 30 cm. Tél. 42 14 41. 152734-161

1 CANAPÉ-LIT, 2 fauteuils, 1 table salon, ronde noyer; 1 armoire 3 portes. Bon état. Tél. 31 34 39. 152905-161

MANTEAU FOURRURE RAT MUSQUE beige, taille 40; machine à laver vaisselle 4 couverts, adaptable tout évier; four électrique. Bas prix. Tél. (038) 25 22 03, midi et soir. 152735-161

DEMANDES A LOUER

CHERCHE APPARTEMENT DE 3 PIÈCES ou 2 grandes pièces. Tél. (039) 32 18 39. 152832-164

APPARTEMENT DE 2 à 3 pièces. Tél. (038) 24 21 01. 152893-164

CHERCHE place de parc ou garage à Neuchâtel ou environs. Tél. 25 11 12. 152870-164

FAMILLE SUISSE (juriste/enseignante) cherche logement 5-6 pièces, situation tranquille: Neuchâtel - Le Landeron. Disposé à faire travaux rénovation ou entretien jardin. Offres case 142, Neuchâtel 8. 152884-164

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANT donnerait leçons latin - allemand - anglais. Tél. 25 90 49. 152746-166

DACTYLO cherche TRAVAIL à domicile. Adresser offres écrites à FX 2217 au bureau du journal. 152879-166

JEUNE FILLE cherche travail. Tél. (038) 24 11 07. 152900-166

DIVERS

SAMARITAINS MIXTES: cours accélérés pour permis de conduire. Tél. 24 07 07 ou 53 22 13. 21232-167

ANDRÉ, accordéoniste, prestidigitateur agrémente banquets, mariages, soirées privées, etc. Tél. (024) 21 50 59. 156381-167

CHERCHONS BÉNÉVOLE pour l'enregistrement et la diffusion de films vidéo à nos pensionnaires, chaque matin, lundi à vendredi de 9 h à 11 h env. Convierait particulièrement à retraité. Home médicalisé de Clos-Brochet, av. Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel. Tél. 21 21 81. 152723-167

GROUPE ROCK cherche BASSISTE bon niveau. Tél. (038) 31 91 86 (repas). 152883-167

PERDUS-TRouvés

TROUVÉ PORTE-MONNAIE à la rue de la Treille. Tél. (038) 25 87 84. 152880-168

ÉTABLI DE MENUISIER tout bois, même ancien, 180 cm, 220 cm. Tél. 51 44 13, repas et le soir. 152731-162

À LOUER

À COLOMBIER: chambre indépendante. Libre tout de suite. Tél. 41 16 40 / 41 15 58. 152881-163

À BEVAIX: 4 1/2 pièces, tout confort, rue Monchevaux 4. Libre 1^{er} décembre 1983. Tél. 46 11 66 (heures des repas). 152707-163

football

Championnat d'Europe des espoirs

La Suisse battue sur le fil

SUISSE ESPOIRS - BELGIQUE ESPOIRS 0-2 (0-0)

MARQUEURS: Vanderlinden 88^{me}; Martens 90^{me}.

SUISSE: Brunner; Léonard Karlen; Andermatt, Forestier, Thévenaz; Jeitziner, Kuhn, Perret; Mattioli (46^{me} Alliata), Matthey, Bernaschina.

BELGIQUE: Verlinden; Clysters; Wegria, Cossey, Vervoort; Sanders, Thans, Vanderelst, Creve; Martens, Vanderlinden.

ARBITRE: M. Bastian (Luxembourg).

NOTES: terrain «Trinermatte» de Zofingue. 1200 spectateurs. Dernier match des «Espoirs suisses» sous la direction de Vogel. Léger brouillard durant toute la rencontre.

A Zofingue, la sélection suisse des espoirs a terminé un pensum des éliminatoires du championnat d'Europe sur une nouvelle défaite (0-2). Devant 1.200 spectateurs, les protégés d'Erich Vogel, qui dirigeait pour la dernière fois cette sélection, se sont inclinés dans les deux dernières minutes de la rencontre, sur deux réussites

de Vanderlinden (Antwerp) et Martens (Beveren). Les Suisses n'auront donc réussi qu'un point en six matches, lors de leur première rencontre à Seraing contre ces mêmes Belges (0-0).

Mardi soir, un résultat nul aurait mieux correspondu à la physiologie de la rencontre. Après une certaine domination belge en première mi-temps, les Suisses ont dicté les opérations après le repos. Mais une nouvelle fois, un manque de discernement devant les buts adverses n'a pas permis aux Suisses de concrétiser leur supériorité.

Sur le plan individuel, Andermatt, Kuhn, et surtout Christian Matthey, qui sera certainement retenu par Paul Wolfisberg pour la tournée africaine, se sont montrés les plus en vue, alors que le Neuchâtelois Perret, qui restait sur plusieurs bonnes sorties en équipe espoirs, a déçu en ligne médiane.

Lors de la première demi-heure, les Suisses ont subi l'ascendant. Le gardien Brunner devait intervenir sur une tête dangereuse de Vanderlinden. Quelques minutes plus tard, Thévenaz sauvait en catastrophe en «corner» sur une action de ce même Vanderlinden. Les Suisses se signalaient pour la première fois à la 22^{me} minute sur un tir de loin de Bernaschina.

En deuxième mi-temps, la rentrée d'Alliata procurait un plus grand tranchant aux offensives suisses. Le Tessinois du FC Zurich était à l'origine de la plus belle action du match à dix minutes de la fin du match, Alliata démarqua Bernaschina après un solo époustouflant dans le camp belge. Malheureusement l'aïlleur du FC Chiasso galvauda cette chance «en or». Et dans les deux dernières minutes de la rencontre, les Belges forçaient la décision sur deux actions de rupture.

Groupes 1 à Zofingue: Suisse-Belgique 0-2 (0-0). — Le classement: 1. Ecosse 5/9 (10-5); 2. Belgique 6/6 (8-6); 3. RDA 5/6 (12-13); 4. Suisse 6/1 (10-16).

L'équipe de Suisse pour ce soir à Berne

Après le forfait de Lucien Favre, Paul Wolfisberg a été contraint de réviser ses plans. Il a renoncé à utiliser Geiger au poste de «libero». Il le juge indispensable en ligne médiane. Le «coach» helvétique reprend la formule qui lui avait réussi contre la Yougoslavie en plaçant dans l'entrejeu, sur les côtés, deux éléments à vocation défensive, soit Heinz Ludi à droite et Marco Schaellibum à gauche. Le premier surveillera plus particulièrement le maître à jouer Vercauteren.

Raimondo Ponte sera le premier soutien des deux avants de pointe, Brigger et Sutter.

Voici la composition définitive de l'équipe suisse:

- Roger Berbig (1); Roger Wehrli (6), Charly In Albon (2), Andy Egli (4); Heinz Ludi (3), Alain Geiger (5), Heinz Hermann (8), Marco Schaellibum (7); Raimondo Ponte (10), Jean-Paul Brigger (9), Beat Sutter (11). Remplaçants: Gody Waser (12), Andy

Ladner (13), Marcel Koller (14), Pascal Zaugg (15).

Ce match Suisse-Belgique, comptant pour le groupe 1 du tour préliminaire du championnat d'Europe des Nations, se déroule ce soir (coup d'envoi à 20 h) au stade du Wankdorf, à Berne.

L'équipe belge

Guy Thys, le sélectionneur belge, a communiqué mardi après-midi, avant l'ultime entraînement au Wankdorf, la composition exacte de son équipe:

- Jean-Marie Pfaff (Bayern Munich); Eric Gerets (AC. Milan), Walter Meeuws (Standard Liège), Luc Millecamps (KSV. Waregem), Raymond Momms (Lokeren); François Van Der Elst (Lokeren), Ludo Coeck (Internazionale), Frank Vercauteren (Anderlecht); Erwin Vandenberg (Anderlecht), Jan Ceulemans (FC Brugois), Eddy Voordeckers (Waterschet).

gymnastique

Les Neuchâtelois ont tenu leurs assises

Nouveau comité chez les «gym-hommes»

L'assemblée des délégués de l'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes hommes (ACNGH) s'est déroulée à Neuchâtel, pour la dernière fois sous la présidence de Gilbert Chevalier. En effet, les «Gym-Hommes» neuchâtelois arrivaient à une fin de législature.

Dix-sept sections étaient représentées à ce rassemblement annuel et une huitantaine de membres avaient répondu à l'appel du Comité. Parmi l'assistance, on remarquait le président, le président technique et le chef de presse de l'ACNGH qui avaient ainsi voulu remercier le président et le comité sortants pour tout le travail accompli au cours de ces quatre dernières années. Une petite révision des statuts de l'ACNGH en ce qui concerne l'attribution du titre de vétérans cantonal justifiait elle aussi la présence des membres du comité de l'Association faitière.

Cette assemblée aura permis à tous les délégués de se rendre compte que leur association poursuit son bonhomme de chemin sans trop de gros problèmes, malgré le difficile recrutement de bonnes volontés, qui reste la bête noire d'une quantité de dirigeants.

Cette fin de législature permet donc à une nouvelle équipe de reprendre les destinées de l'Association des Gym-Hommes neuchâtelois. Comme nous l'écrivions déjà l'an passé, le comité directeur — CC + CT —, selon le tournon, revenait de droit dans le bas du canton. Pressentant, les sections de Corcelles et de Peuseux ont pris les contacts nécessaires et ont été en mesure de donner la composition du nouveau comité cantonal des GH après quatre années assurées par ceux du Locle.

Président: Marcel Bellenot; Vice-président: Jean Albiseti; Secrétaire aux verbaux: Claude Wuthrich; secrétaire à la correspondance: Marcel Colomb; Caissier: Roger Wuthier; Chef du matériel: Robert Ruchti; Archiviste: André Joyet.

La commission technique, quant à elle, restera en place jusqu'à fin juin 1984, soit jusqu'à après

la Fête fédérale de Winterthur pour laquelle 7 sections «GH» du canton se sont provisoirement inscrites.

En effet, le chef technique, Jean-Pierre Schenk, a demandé à l'assemblée que la commission technique de l'association ne soit plus élue pour une période de quatre ans comme le Comité central, mais pour une période de six ans qui couvre ainsi la période allant d'une Fête fédérale à l'autre. Cette manière de procéder permettra aux responsables en place de faire du bon travail et de préparer au mieux les sections participant à ces grands rassemblements. Cette proposition n'est pas combattue et le principe des six ans deviendra effectif dès l'an prochain.

JUSQU'EN JUIN

Statutairement, la commission technique se devrait de démissionner au cours de cette assemblée. Elle restera toutefois en fonctions jusqu'à fin juin — comme nous l'écrivions ci-dessus — mais est à la recherche de successeurs. Ils ne sont pas légion à s'annoncer sur le champ et le président Chevalier est sans nul doute dans le vrai lorsqu'il annonce que, sans techniciens, l'Association des Gym-Hommes neuchâtelois n'a pas sa raison d'être, la technique étant la pièce maîtresse de tout édifice gymnique.

Espérons que les bonnes volontés ne se gêneront pas de solliciter une quelconque charge au sein d'une équipe dynamique.

Au cours de cette assemblée, fait réjouissant à signaler: l'admission de la section de Cressier-Hommes qui vient ainsi grossir les rangs de l'association.

Trois hommes dévoués depuis de très nombreuses années à la cause de la gymnastique se voient remettre l'insigne de membre honoraire de l'Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique d'Hommes: Mario Restori, La Chau-de-Fonds-Hommes, Jean Zanetta, Cernier-Hommes et Gilbert Chevalier, Le Locle-Hommes.

Signalons encore que la «Journée cantonale 1984» se déroulera dans le Val-de-Ruz, plus précisément aux Geneveys s/Coiffrane, cela dans le cadre des festivités marquant le cinquantenaire de la section locale, alors que la «Journée cantonale 1985» sera organisée par la section de Serrières-Hommes.

Cette Assemblée tout à fait tranquille a été parfaitement organisée par Neuchâtel-Hommes. EC

NOUVEAU COMITÉ

Les 13 points de l'ordre du jour ont été «avalés» en un peu moins de trois tours d'horloge et c'est tout à l'honneur du président qui, comme à son habitude, a su mener les débats de main de maître.

Championnat de Suisse Médaille d'or pour Cristelle Bettenmann

Les championnats de Suisse des niveaux 1, 2 et 3 se sont déroulés le week-end dernier, à Koeniz. Le samedi et le dimanche matin étaient réservés aux épreuves de qualification en vue des finales qui, elles, ont eu lieu le dimanche après-midi.

Quatre Boudryennes se sont brillamment qualifiées pour ces finales où Cristelle Bettenmann allait d'ailleurs s'imposer avec 38,30 pts, enlevant ainsi le titre de championne de Suisse de niveau 3. Cristelle a gagné devant la Soleuroise Manuela Benigni (37,95) et sa coéquipière Nicole Howorka (37,05). Deux Boudryennes ont ainsi terminé dans les trois premiers rangs de cette difficile catégorie. Un fait rarissime et qui traduit l'immense travail accompli au sein de leur société.

Au niveau 1, Valérie Feuz a pris la 3^{me} place avec 36,45 pts, derrière les deux Genevoises de Lancy, Carole Bula (37,50) et Sandrina Callejon (36,70). Sa camarade de club

Catherine Clerc a terminé au 8^{me} rang avec 36,05 pts.

Ces quatre filles ont eu beaucoup de mérite à se qualifier tout d'abord, car 70 concurrentes étaient en lice par niveau, puis à arracher les places d'honneur que l'on sait, les finales réunissant 18 gymnastes par niveau. Elles ont vraiment fait honneur à la Société de gymnastique artistique de Boudry.

Six autres petites gymnastes des bords de l'Areuse ont participé aux qualifications. A l'image de leurs coéquipières, elles avaient obtenu ce droit en récoltant un certain nombre de points lors de deux fêtes cantonales organisées en Suisse durant l'été. Même si elles ont échoué dans les épreuves de qualification, elles méritent la citation:

Niveau 1: Virginie Merique.- Niveau 2: Antonietta d'Attilia, Valérie Berger et Sophie Chapatte.- Niveau 3: Anouck Racheter et Evelyn Tribolet.

OPINIONS

En marge de Suisse-Belgique

Nous sommes des amateurs

Mercredi 9 novembre, Wankdorf, 20 heures: on rend le matériel de la campagne européenne. Ou, d'une manière plus funèbre, on rend les honneurs. Toujours en avance, Barberis, lui, a déjà rendu son tablier.

Ainsi, ce match contre la Belgique, qui aurait pu être l'événement de l'année, celui qui aurait éventuellement canonisé Wolfisberg, se fonde dans la brume des déceptions auxquelles nous sommes habitués. Nous ne voulons, par là, ni amoindrir le travail accompli, ni formuler des reproches qui ne serviraient d'ailleurs à rien. Mais enfin, à l'heure du bilan, les conseils d'administration ne s'arrêtent guère à l'environnement, l'importance des chiffres passant avant le sentimentalisme...

EN VUE DU «MONDIAL 86»

Ni par hasard, ni par curieuse coïncidence, ce match Suisse-Belgique aura tout de même un fumet d'intérêt dans l'optique de la préparation des groupes de qualification pour le prochain Championnat du monde, au Mexique. La Suisse, en battant son adversaire, se hisserait au deuxième rang de son groupe, ce qui lui vaudrait quelque considération supplémentaire à l'heure de la «mise en pots». Ces pots seraient au nombre de cinq, garantissant un tripatouillage maison, le but final étant que les gros ne se bouffent pas le nez entre eux, permettant dès lors aux heureux élus de représenter la crème du «foot», donc d'amener des picailions dans la caisse, but suprême de toutes manifestations sportives dignes de ce nom.

Nous concédons très volontiers que la formation des groupes est loin d'être une tâche aisée et qu'il y entrera toujours une part de subjectivité. Pour nous autres Suisses, que nous soyons dans le pot de chambre un, trois

ou cinq, ne doit pas nous distraire du souci primordial, qui nous taraude depuis un bout de temps:

— Pourquoi sommes-nous incapables de nous imposer dans les phases décisives, alors qu'avant 1966, nous participions régulièrement à chaque championnat du monde?

LE SUISSE RESTE AMATEUR

Le problème étant insoluble pour nos fragiles cervelles, que voici un boulot tout trouvé pour l'ordinateur. Pour une fois qu'il travaillerait dans le patriotisme. Quelques données pour cet éventuel Winkelried: toutes les nations ont progressé; la plupart accordent une énorme importance aux succès sportifs; nos joueurs vivent dans les délices de Capoue; ils touchent des salaires de professionnels pour un travail d'amateurs et, surtout, leur approche du football est à l'opposé de celle des Anglais ou des Allemands, par exemple. Le derrière entre deux chaises conduit invariablement aux mécomptes.

Loin de nous l'idée de critiquer ceux qui préfèrent un métier ou une profession aux alicats du professionnalisme intégral. Nous les comprenons et les approuvons. N'empêche, ainsi qu'il est écrit quelque part, qu'il n'est pas possible de servir deux maîtres. Nous supportons les conséquences d'un état d'esprit général, à nous d'en tirer la leçon. Le temps pris au football pour les études universitaires ou pour serrer des boulons à l'atelier se venge sur le terrain, où, inconsciemment ou pas, les joueurs amènent une part de leurs soucis.

Ordinateur, repos! la réponse est trouvée.

A. EDELMANN-MONTY

Pas surprenant

Kodric renvoyé

Six jours après s'être séparé de son «manager» Eric Vogel, le FC Zurich a résilié le contrat qui le liait à son entraîneur, le Yougoslave Hans Kodric, et ce avec effet immédiat. Kodric, qui entraînaient le FC Wettingen, avait été engagé par le FC Zurich au début de cette saison seulement. C'est l'ancien international Jakob «Koebi» Kuhn, auquel il avait déjà été fait appel la saison dernière, qui assurera l'intérim.

Le FC Zurich a ainsi limogé son troisième entraîneur depuis le début de l'année (Jean-dupeux, Merkel et, maintenant, Kodric)!

Soupçonné de tentative de corruption

Démenti de Konijnenburg

Le Hollandais Appolonius Konijnenburg a démenti avoir participé, pour le compte de l'Inter de Milan, à une tentative de corruption de l'entraîneur du FC Groningue avant le match retour de la Coupe de l'UEFA qui a opposé, mercredi dernier, les deux clubs.

«Une certaine presse a cité mon nom à propos de certains faits relatifs à la rencontre Inter-Groningue. Je démens catégoriquement et entièrement les faits qui me sont attribués et je me réserve de m'adresser à la justice pour obtenir réparation», a déclaré M. Konijnenburg, «manager» de plusieurs joueurs hollandais évoluant en Italie, tels Krol et Peters.

Juniors «inter» A/1

- Groupes 1: Vevey - Koeniz 1-1; Servette - CS Chênos 1-0; Vernier - Neuchâtel Xamax 1-3; Sion - Stade Lausanne 9-2; Young Boys - Granges 1-3; Lausanne - Etoile Carouge 6-2. Groupes 2: Bellinzona - Zurich 1-1; Concordia - Wettingen 4-0; Dubendorf - Bâle 4-1; Grasshopper - Fraubelfeld 1-1; Lucerne - Old Boys 9-0; Saint-Gall - Lucerne 4-2.

volleyball

Association neuchâteloise

- DAMES. — 2^{me} ligue: Neuchâtel Sports - Chau-de-Fonds 1-3. — 3^{me} ligue: Ponts-de-Martel - St-Aubin 3-0; Cressier/Lignières - UNI Neuchâtel 1-3; Val-de-Ruz - Marin 3-0; Cersiers - Neuchâtel Sports 0-3. — 4^{me} ligue: Corcelles - Boudry 3-1; Vauseyon - Corcelles 1-3. — 5^{me} ligue: Bellevue - Geneveys s/Coiffrane 3-1; La Sagne - Le Locle 0-3; Corcelles - Chau-de-Fonds 0-3; Chau-de-Fonds - Saint-Blaise 3-1. — Juniors A1: Bevaix - Colombier 1-3; UNI Neuchâtel - Le Locle 3-1. — Juniors AII: Marin - Neuchâtel Sports 0-3; Ponts-de-Martel - Chau-de-Fonds 0-3; Colombier - Boudry 1-3.

- HOMMES. — 2^{me} ligue: Val-de-Ruz - Chau-de-Fonds 0-3; Colombier - Le Locle 1-3; Val-de-Ruz - Chau-de-Fonds 0-3. — 3^{me} ligue: Bevaix - Cressier/Lignières 3-1; Sporeta - Chau-de-Fonds 0-3; Val-de-Ruz - Le Locle 2-3; Savagnier - Val-de-Travers 3-2. — 4^{me} ligue: Colombier - Boudry 3-0; Bellevue - UNI Neuchâtel 0-3; Boudry - Bellevue 3-1. — Juniors A: Neuchâtel Sports - Colombier 0-3.

athlétisme

Les 10 km de Neuchâtel

Record de participation

Malgré le brouillard, les huitièmes «10 km de Neuchâtel» se sont déroulés, comme d'habitude, à la satisfaction de tous, grâce à une organisation maintenant bien rodée. Une affluence record (plus de 220 coureurs classés) témoigne que la course à pied prend gentiment son essor dans le canton, cela malgré le manque d'installations pour le sport athlétique en ville de Neuchâtel.

C'est sur un parcours très sélectif, au Chanet, que s'est imposé, de manière fort brillante et pour la 4^{me} fois de suite, Arnold Beuchat, en 31'29", devançant d'une minute Philippe Waelti (32'28"), très à l'aise les avertis sur ce parcours. N'oublions pas les méritants Eric Wuilloud (3^{me}) et Jean-Blaise Montandon (4^{me}), lequel confirme ainsi sa belle première place du cross des Fourches.

Chez les vétérans, Gino Filippi lui aussi a pris une minute à son suivant, Louis Aebly, de Genève, le troisième étant Philippe Corveon, de Molodind. Dans la catégorie juniors, la victoire est allée à Pierre-Alain Pipoz, de Couvet, en 33'53", devant Didier Fatton et Pascal Brechbuhler. Fait réjouissant à signaler, l'augmenta-

échecs

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Un coup perfide

Lors du dernier «Brocco-Open» au St-Bernardino, le GM israélien Grünfeld prit des risques étonnants même contre des joueurs plus faibles. Voici une partie très attractive:

Blancs: GM Grünfeld (Isr) - Noirs: MI Toth (It)

Partie du Fou du Roi

- 1. e4-e5 2. Fc4-Cf6 3. d3-Cc6 4. Cf3-Fc7 5. Fb3. Déjà utilisé dans la partie Gibslis-Hazai (Tallin 1981). 5. ...0-0 6. Fg5-h6 7. Fh4-d6 8. c3-Cd7 9. Fg3. Naturellement, il ne faut point faciliter le jeu des noirs en échangeant le Fou à e7. 9. ...Cc5 10. Fd5-a5 11. d4-exd4. Coup forcé pour ne point perdre un pion. 12. cxd4-Cd7 13. Cc3-Cf6 14. h3-Cb4. La question se pose de savoir si le Fou d5 est moins dangereux que le Cavalier? 15. Fb3-d5 16. e5-Ce4 17. a3-l-



39. Df4! Prépare Txb6 en douceur... 39. ...Te6 40. Cxd5!! Th7 41. Cf6-Th8 42. d5-a1D 43. Txa1-Cd3 44. Df5! Les noirs abandonnent car sur 44. ...Txe5 suit 45. Cd7+. Une vraie partie de Grand Maître tant au point de vue tactique que stratégique.

Tournoi du 80^{me} anniversaire du Club d'échecs de Neuchâtel

A l'occasion de son 80^{me} anniversaire, le Club d'échecs de Neuchâtel organise un grand tournoi «open», le samedi 26 novembre. Voici quelques renseignements. — Mode de tournoi: 7 rondes de 15 minutes par joueur. Plan de jeu: 13 h 30 à 19 h 45. Une finance d'entrée sera perçue. Inscriptions auprès du président, M. Antonin Robert. De très beaux prix récompenseront les meilleurs (au minimum 50 % des participants) et plusieurs prix spéciaux sont prévus. C. K.

VILLE DE BIENNE

De Pasquart à l'école de la Suze

Elèves (enfin) en sécurité

Plafonds-éponges, murs lézardés sinon carrément chancelants... En comparaison du nouveau gymnase sis à proximité, l'école secondaire française du Pasquart fait vraiment figure de ruine, avec tous les risques que cela comporte pour ses 320 élèves. Consciente de l'état de délabrement de ce qui fut l'ancien hôpital biennois, la direction des écoles avait parlé jadis de «solution provisoire». Du provisoire qui dure depuis plus de vingt-cinq ans déjà ! Qui durait car dès demain, les quinze classes logées anciennement au Pasquart reprendront les cours aux Prés-Ritter rebaptisés entre-temps école de la Suze.

L'école des Prés-Ritter retrouve ainsi l'affectation scolaire bilingue qui était la sienne dans les années septante, soit avant que ne soit créée l'école secondaire française du Châtelet à Mâche. Concrètement, une aile du complexe scolaire sera réservée à l'école secondaire allemande

«Bielstadt», l'autre aile revenant aux Romands de la nouvelle école secondaire de la Suze.

PASQUART: SOLUTION TRIPARTITE

L'école secondaire partie, seule l'aile ouest du Pasquart demeure encore occupée par le home médicalisé pour personnes âgées (43 lits). Quant à savoir ce qu'il adviendra des locaux libérés ces jours-ci, il semble qu'un accord soit intervenu entre les directions des écoles et des œuvres sociales qui convoitaient toutes deux ce bâtiment. C'est pour le moins ce qu'affirme M. Hugo Rohrer, préposé à l'Office de la santé publique et des homes pour personnes âgées:

- A long terme, il est prévu de modifier la conception actuelle du Pasquart en une institution tripartite pour personnes âgées. Voilà pour l'avenir. Entre-temps, le gymnase économi-

que emménagera sans doute provisoirement au Pasquart.

Faisant partie des monuments dignes d'être protégés, le bâtiment du Pasquart sera donc assaini. Autre quasi-certitude: le Pasquart sera attribué aux œuvres sociales qui envisagent de grouper trois institutions sous un même toit:

- Le home médicalisé actuel est maintenu, mais sa capacité en lits sera portée de 40 à 60 lits.

- Création d'un foyer de jour pour personnes âgées ayant un domicile fixe ou vivant dans leur famille, mais se sentant seule ou abandonnée durant la journée.

- Centre de réhabilitation ambulatoire pour personnes âgées ayant besoin de soins médicaux.

Le canton aurait déjà donné un préavis favorable à cette réalisation, mais comme le souligne Hugo Rohrer, très long est encore le chemin à parcourir - législatif, exécutif et souverain biennois, Grand conseil et dé-

15^{me} Old Time jazz meeting
Le Blues du Palais des congrès

Fous de vieux jazz de la Nouvelle-Orléans et de blues mélancoliques, on remet ça ! Un vent cuivré va souffler ce week-end sur le Palais des congrès qui s'apprête à accueillir le 15^{me} Old time jazz meeting. A l'affiche: le vieux jazz «New Orleans» bien sûr avec Humphrey Lyttelton and his Band (GB) et Trummy Young (USA), sans oublier le blues langoureux du Yankee Willie Mabon. Autour de ces «kings» du jazz mondial graviteront une douzaine de formations suisses dont les Swiss Dixie Stompers de Bienne.

Les «vieux» Biennois, qui plus est amateurs de jazz, se souviendront certainement de Humphrey Lyttelton qui se produisit chaque année à Bienne, ce vers la fin des années cinquante. Or, quelque trente ans plus tard, le Londonnien revient en exclusivité à Bienne. Le temps de jouer et il repartira déjà pour la capitale anglaise. Autre point fort du meeting de jazz: la présence de l'Américain Trummy Young qui sera entouré des

Swiss Dixie Stompers. Enfin, les organisateurs ont décidé d'inviter, cette année à nouveau, un authentique chanteur de blues qui sera cette fois Willie Mabon (Chicago Blues and Boogie Woogie Piano). Par ailleurs, quantité de nouveaux orchestres, en provenance de Suisse alémanique principalement, ont été conviés pour compléter ce programme. Parmi ceux-ci, citons tout de même le seul «Band» romand: les New Orleans Hot Shock Stompers de Colombier.

DIXIE CLUB

Une bonne nouvelle encore pour les «jazzes» de Bienne et de la région: après une année de travaux d'aménagement et de rénovation, la formation remodelée des Swiss Dixie Stompers et son inlassable leader André Racine de Bienne, s'apprête à ouvrir une cave de jazz «Dixie Club» au restaurant Bären à Aegerlen. «En principe, explique André Racine, les concerts de jazz auront lieu à la fin de chaque deuxième et quatrième semaines du mois, les vendredis et samedis». Quant aux autres week-ends, ils seront réservés à la musique folklorique. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le futur «Dixie Club» ne connaisse pas les mêmes mésaventures que le «Jazzland» neuchâtelois!

D. Gis.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15h et 20h15, Smorgasbord - Toujours sur les petits (dès 12 ans).

Capitole: 15h, 17h45 et 20h15, Le Marginal (2^{me} semaine).

Elite: permanent dès 14h30, Loves brûlantes.

Lido I: 15h, 17h45 et 20h30, La lune dans le caniveau.

Lido II: 14h15 et 19h15, Parsifal (jusqu'à vendredi).

Métro: 19h50, Le cri mortel de Shaolin/Absurde, un thriller épouvantable.

Palace: 14h15 et 20h30, War Games; 16h30 et 18h30, A rumor of war.

Rex: 15h et 20h15, Midnight Express; 17h45, La vie est un roman.

Studio: permanent dès 14h30, Little Darlings.

DIVERS

Pharmacie de service: Pharmacie Hafner, rue de la Gare 55, tél. 22.43.72.

EXPOSITIONS

Musée Schwab: «Douane au 4^{me} millénaire avant J.-C.», jusqu'au 29 janvier.

Société des beaux-arts, Caves du Ring: Multiples jusqu'au 17 novembre.

Galerie «Atelier au Ring 1»: dessins et peintures de Jean-Paul Perregaux jusqu'au 27 novembre.

Galerie Silvia Steiner, Faubourg de Lac 57: «Malzeit» jusqu'au 17 décembre.

Foyer du nouveau gymnase: tableaux d'Ernst Schmid jusqu'au 26 novembre.

Ancienne Couronne: exposition de Ch. Spahni et G. Rechberger jusqu'au 20 novembre.

CANTON DE BERNE

Grand conseil

Une nouvelle loi pour les avocats

BERNE, (ATS). - Le Grand conseil bernois a adopté mardi en première lecture le texte d'une nouvelle loi pour la profession d'avocat. Par 92 voix contre 3, les députés ont jugé, avec le gouvernement, qu'il était temps de remplacer la loi entrée en vigueur en 1841, une loi qui ne répondait plus à la conception moderne de la profession d'avocat.

En une cinquantaine d'articles, la nouvelle loi règle les questions de la formation, du comportement et de la surveillance des avocats. Elle contient aussi des dispositions sur la représentation en justice, une représentation qui demeure l'apanage des avocats avec quelques exceptions, notamment lors de conflits portés devant les tribunaux du travail.

LA DISCUSSION

Devant le Grand conseil, la discussion a surtout tourné autour de

la publicité. La loi interdit aux avocats de faire de la publicité excessive et leur impose d'éviter de rechercher la sensation ou de se mettre en valeur. Des députés ont critiqué cette première restriction, sans succès toutefois. Selon eux, les jeunes avocats ont de la peine à se faire connaître sans publicité et les

clients auraient tout intérêt à être mieux informés.

Le directeur de la justice, M. Peter Schmid, a rappelé que, dans ce domaine, le règlement de l'ordre des avocats est encore plus sévère que la nouvelle loi, même s'il admet une certaine publicité informative.

De la suite dans les idées...

LUGANO, BERNE, (ATS). - Trois évènements en l'espace d'une année pour une détenue du pénitencier de Hindelbank (BE): à chaque fois, elle a été reprise. Sa dernière éviction date du 23 septembre dernier et elle a été arrêtée récemment à Gènes, en Italie, a confirmé mardi le substitut du procureur du Sottoceneri. Les autorités judiciaires suisses demanderont son extradition.

Agée de 23 ans, la jeune femme avait été condamnée à quatre ans de

réclusion, l'automne dernier, pour participation au meurtre d'un bijoutier de Viganello (TI). Elle s'était évadée une première fois peu après son incarcération, mais avait été reprise. En mai dernier, elle profitait d'une permission pour prendre la clé des champs, mais pas pour longtemps. Enfin, sa dernière éviction, au mois de septembre, l'a conduite jusqu'en Italie où elle a été arrêtée, à Gènes, sur la base d'un mandat international.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

ÉLECTIONS À LA COMMISSION DE LITTÉRATURE DE LANGUE ALLEMANDE

Le Conseil exécutif du canton de Berne a élu M^{me} Ursula Dubois-Rienens, journaliste de Bienne, et M. Ulrich Jaussi, chargé de cours à l'Université de Berne (Gumlingen), membres de la commission de littérature de langue allemande. Ils succèdent dans la période de fonction en cours à M^{me} Elisabeth Prisi (Berne) et M. Reinold de Quervain (Berthoud).

ÉTUDE GLOBALE SUR L'AVENIR DE BELLELAY

Le gouvernement cantonal bernois a accordé un crédit de 190.000 fr. pour la réalisation d'une étude globale sur les possibilités actuelles d'un développement économique, touristique et culturel judicieux de Bellelay, dans le Jura bernois, où se trouvent la clinique psychiatrique du même nom ainsi qu'un grand domaine agricole. L'étude sera confiée à «Communauté d'études pour l'aménagement du territoire» (CEAT), à Lausanne. Ces travaux, qui devraient se terminer au milieu de l'année 1984, ont pour but de recenser les possibilités de développement réel dans la région de Bellelay. Le Conseil exécutif a ainsi fait un pas supplémentaire pour l'avenir de cette partie importante du Jura bernois.

STRATÉGIE GÉNÉRALE DE L'ORIENTATION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Le Conseil exécutif du canton de Berne a chargé les directions de l'instruction publique, de la santé publique, des œuvres sociales et de la justice de mettre au point une stratégie générale pour l'activité du service cantonal d'orientation en matière d'éducation dans les dix années à

Contribution fédérale pour un home pour personnes âgées

BERNE (ATS). - L'Office fédéral des assurances sociales versera une contribution de 7,4 millions de fr. à la coopérative de la maison de retraite d'Utziggen dans l'Oberland bernois. Après achèvement des travaux, ce home pourra accueillir 200 personnes âgées de la région. Ces travaux permettront en outre de libérer le château dont la valeur historique est reconnue des dépendances ajoutées ultérieurement.

venir. Il a constitué à cet effet un groupe de travail de sept membres, comptant des représentants de chacune de ces directions. Les travaux devront également englober, dans les limites des moyens financiers et du personnel disponibles, d'autres services des régions et des communes qui remplissent une fonction d'information ou d'encadrement pour les enfants et les adolescents.

SUBVENTIONS ET CRÉDITS D'ENGAGEMENT

Le gouvernement bernois a accordé une série de crédits d'engagement et de subventions cantonales. Ainsi, 261.000 fr. seront versés pour couvrir le déficit de l'hôpital pour enfants Wildermeth à Bienne, alors que la Fondation Perceval à Saint-Prex (VD) recevra 56.000 francs. Un crédit de 200.000 fr. est accordé pour l'élaboration d'un projet d'agrandissement du centre d'occupation Tanacker à Moosseedorf. La subvention cantonale 1982 destinée à la ligne ferroviaire Montreux-Oberland (MOB) s'élève à 2,55 millions de fr.: 942.000 fr. seront versés pour les Chemins de fer du Jura (CJ) et la ligne d'autocar Laufen-Roggenbourg des PTC sera soutenue par une somme de 72.000 francs.

FRANCE VOISINE

Cadavre dépecé dans une rivière: est-ce celui d'un gérant de bar de Montbéliard?

Depuis la découverte de débris humains dans la rivière près de Montbéliard, découverte coïncidant avec la disparition d'un gérant de bar de cette ville, on se posait des questions au sujet d'une liaison possible entre les deux affaires. M. Daniel Fouré, gérant du «Rialto-Bar» a bien disparu, et le dossier s'est enrichi de nombreux détails qui conduisent à un rapprochement. Le 27 octobre, un bras, deux mains aux doigts sectionnés, des ossements, quelques morceaux de chair encore sanguinolents provenant d'une cage thoracique, étaient aperçus dans l'eau. Le lendemain, les pompiers retrouvaient d'autres morceaux de chair humaine.

Dans le même temps, on apprenait que Daniel Fouré avait disparu quelques jours auparavant. Selon la police, Fouré savait que son bar allait être fermé, mais il n'en connaissait ni la durée ni la date. Aujourd'hui, l'enquête suivrait une piste selon laquelle Fouré aurait été assassiné.

CANTON DU JURA

Pour dix jours

Le canton du Jura hôte d'honneur du 31^{me} Salon des arts ménagers

La République et canton du Jura sera l'hôte d'honneur du 31^{me} Salon international des arts ménagers et foire de Genève, qui se déroulera du 18 au 27 novembre prochains. Un pavillon jurassien de 25 m de long et de 10 m de large occupera une place centrale dans le nouveau Palais des expositions (Pallexpo) où se tient désormais le Salon international de l'automobile. Les secteurs de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme y seront représentés, à côté de panneaux présentant la République et canton du Jura. Pro Jura - office jurassien du tourisme, qui annonce cette nouvelle dans un communiqué, relève qu'avec la présence du Jura à Genève, c'est un peu la campagne et la montagne qui viennent à la rencontre de la grande ville. C'est surtout la rencontre de deux États, l'un prestigieux par son rayonnement international, l'autre ayant comme caractéristique la jeunesse, le désir de séduire et de mieux se faire connaître. Au plan populaire, le privilège d'occuper le pavillon d'honneur suisse à cette 31^{me} foire de Genève permettra aux Genevois et aux Jurassiens

de renforcer des liens d'amitié déjà solidifiés, dans une ambiance tout à fait détonante.

LE PAVILLON JURASSIEN

Elaboré sous la responsabilité du service d'information et de relations publiques de l'Etat du Jura, le pavillon jurassien a été réalisé grâce au concours de Pro Jura, Office jurassien du tourisme, et conçu par le graphiste Roger Voser. Il comprend un ensemble de quinze modules et secteurs d'exposition confectionnés en sapin, matériau dominant dans le pays jurassien. Ce sont les hôtes de l'Office jurassien du tourisme, en costume régional, qui apporteront le sourire du Jura dans un stand qui présentera les nombreuses possibilités de vacances actives à la campagne, été comme hiver, et dans les cités du Jura.

Sous vitrine et par l'image seront présentés des produits de l'industrie jurassienne, qui, on le verra, débordent largement les activités de la branche horlogère.

De grands panneaux, par l'image et le texte, retraceront l'histoire du Jura. La vie culturelle sera présentée par l'édition jurassienne, qui offrira aux visiteurs une cinquantaine de titres d'ouvrages traitant du Jura et de ses multiples facettes.

On trouvera aussi, en visitant le pavillon du Jura, un choix de beaux objets manufacturés, typiquement jurassiens, source d'idées pour les cadeaux de fin d'année. L'artisanat sera présent dans trois stands, avec des jeux et jouets en bois, la gravure sur verre et la gravure sur métal.

La forêt jurassienne couvre 30% du territoire cantonal. Elle sera présente à Genève avec une remarquable tourbière confectionnée par la Société cantonale

d'horticulture, ainsi que par quelque mille petits sapins du Jura, de 30 à 40 cm, qui seront proposés aux visiteurs.

Les chemins de fer du Jura, qui déploient leur réseau de petits trains rouges principalement dans les Franches-Montagnes, occuperont aussi un stand, tout comme la manufacture de tabac et de cigarettes de Boncourt.

Mais ce seront sans doute les stands de dégustation de produits de bouche du Jura qui connaîtront la plus grande popularité, avec des eaux-de-vie réputées d'Ajoie, les fameux fromages «Tête de moine» du Haut-Jura, les savoureuses saucisses d'Ajoie, les délicieux gâteaux à la crème de la Saint-Martin, les pains et biscuits de la courtoine, ainsi que les chocolats et friandises des confiseurs jurassiens.

En résumé, durant dix jours, le Jura fournira ainsi en raccourci une image réaliste des multiples facettes de son économie et de son riche patrimoine, écrit Pro Jura.

Suppression du trafic dans certaines gares: une première réaction

(c) Le député PDC Hubert Frelechoux vient de déposer une question écrite relative à la suppression du trafic de détail CFF dans certaines gares du canton du Jura: à Boncourt, Courtemaître, Courgenay, Courfaivre, Courtetelle et Courrendlin. On sait que cette suppression est envisagée dans le cadre de la réorganisation des systèmes d'acheminement des colis de détail. Le député Frelechoux demande au gouvernement s'il a connaissance des intentions précises des CFF dans ce domaine, et de quelle façon il entend réagir à cette menace.

Décès après un accident

(c) Samedi dernier, après avoir passé une soirée avec des amis, un jeune homme de Delémont, André Chèvre, âgé de 32 ans, a voulu aller retrouver une amie à l'hôtel Terminus à Delémont. La porte d'entrée de l'établissement étant fermée, il a emprunté l'escalier de secours extérieur, mais il a perdu l'équilibre et a fait une chute de 5 mètres. Grièvement blessé à la tête, le jeune homme a été transporté à l'hôpital, puis dans un établissement de Bâle, où il est décédé.

Nouvelle séance parlementaire

(c) Le parlement jurassien se réunira jeudi, au centre réformé de Delémont. Il aura à entendre les réponses à différentes interventions des députés, puis à élire deux membres de la commission de gestion et des finances, en remplacement de M^{me} Valentine Friedli et de M. Gaston Brahier, démissionnaires parce que tous deux élus aux Chambres fédérales. Puis, quelques députés développeront des motions ou interpellations: sur la route de déviation sud de Delémont, sur l'utilisation de la place d'armes de Bure, sur la lutte contre le trafic de drogue, sur un prix à l'innovation ou encore sur la nouvelle réglementation sur le chômage partiel et sur le forfait hospitalier. Une heure des questions orales figure également à l'ordre du jour. Il est probable que la séance ne durera qu'une demi-journée.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

A Prêles

Super-loto de l'«Harmonie»: des «cartons» malgré le soleil

La fanfare «Harmonie» organisait ce week-end son traditionnel super-loto. Et malgré le temps splendide qui incitait plutôt à la promenade qu'aux jeux, les organisateurs furent comblés. Tant samedi soir que dimanche après-midi en effet, la salle ne désemplait pas, les passes se succédant sans interruption. Mieux: la première et traditionnelle passe gratuite du dimanche après-midi pouvait se jouer dans une salle pratiquement pleine. Du jamais vu! Dès lors, la fanfare «Harmonie» remercie non seulement les gens du Plateau de Diesse mais également ceux d'ailleurs qui, par leur participation, prouvent que les quines proposées sont intéressantes. «Un grand merci

à tous et rendez-vous à l'année prochaine!».

LES ORPHELINS DU TCHAD

Ultime manifestation annuelle de l'Harmonie: samedi 12 novembre à l'église de Diesse, l'Harmonie participera au concert de gala donné en faveur de l'Action pour l'orphelinat Betsaleel à Koumra au Tchad. Quelques jours plus tard, soit le vendredi 18 novembre à Prêles toujours, l'Harmonie agrémente encore la cérémonie des promotions civiques du district de La Neuveville. Quant à l'assemblée générale, elle est d'ores et déjà fixée au samedi après-midi 10 décembre. (c)

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.00 Point de mire
- 14.10 Vision 2
A revoir:
 - Studio 4, spectacle de variétés
 - Escapades, avec Pierre Lang
 - Rock et Belles Oreilles, le magazine du rock
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Dialogues dans un tiroir
- 17.20 Ça roule pour vous
Le magazine des jeunes
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
- 18.40 Journal romand
L'actualité du jour
- 19.00 Photos de famille
- 19.10 Le dernier mot
Jeu des lettres
- 19.30 Téléjournal

20.05 La rançon

film d'Yvan Butler
co-produit avec Antenne 2



Katia Rupe (Christina Muller) et Patrick Norbert (François Leclerc) le couple du film. (Photo TVR)

- 21.35 Le futur dans tous ses états
à la façon d'appréhender l'avenir si l'on est optimiste, pessimiste ou réaliste
Film américain parlé français
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 FOOTBALL À BERNE
Suisse-Belgique en différé du Wankdorf
- 23.10 Bonne nuit!

FRANCE 1

- 11.30 T F 1 vision plus
- 12.00 Le rendez-vous d'Annik (3)
- 12.30 Atout Cœur
La valse des couples
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Un métier pour demain
Les concours administratifs
- 13.50 Vitamine
L'après-midi des jeunes
- 16.40 Le jeu de la santé
- 16.45 Temps X
Feuilleton de science-fiction proposé par les frères Bogdanoff
- 17.40 Informations Jeunes
par Claude Pierrard
- 17.55 Jack Spot
- 18.15 Le village dans les nuages
- 18.40 Vidéoscope
- 18.55 7 h moins 5
- 19.00 Météo première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Marions-les
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 Tirage du loto
- 20.35 Mercredis de l'information
reportage de Hervé Pernot: Retour au Laos, le pays le moins connu de l'ancienne Indochine

21.40 Naissance d'une exécution

d'Igor Stravinski:
Le sacre du printemps
Orchestre de Paris et Zubin Mehta

- 22.45 La peinture sous verre
par Frédérique Mani
- 23.20 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.00 Midi infos-météo
- 12.10 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Les prétendus (3)
- 13.50 Carnets de l'aventure
film de Jean-Luc Ruby: Mont Foralker ou «La femme de Denali»
- 14.25 Dessins animés
- 15.00 Récré Antenne 2
L'après-midi des jeunes
- 17.10 Platine 45
- 17.45 Terre des bêtes
Le magazine des animaux
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Antenne 2 journal

20.35 Histoire de Thérèse

d'après André de Richaud
film de Philippe Pilard
L'histoire se passe en 1917, en pleine guerre. Nous y trouvons Thérèse, qui vient de perdre son mari, souffre de sa solitude, et devient peu à peu un objet de scandale pour le village

- 22.10 Les jours de notre vie
par Francis Bouchet:
L'hospitalisation à domicile
- 23.00 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 15.00 A l'Assemblée Nationale
Questions au gouvernement
- 17.00 La télévision régionale
- 19.50 L'inspecteur Gadget
La croisière (3)
- 20.00 Les jeux à Guingamp
- 20.35 Cadence 3
Invités:
Dalida et Roland Magdane
- 21.50 Soir 3 dernière

22.10 Entre ciel et terre

Reportage sur le fonctionnement d'un centre de contrôle aérien, ses grandes responsabilités, ses hommes

- 23.05 Prélude à la nuit
J.-S. Bach:
«Concerto brandebourgeois»

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
- 10.00 Telescuola
- 17.00 Per i bambini
- 17.45 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Viavai...
- 19.25 George e Mildred
Il mio letto per un cavallo
- 19.55 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Argomenti

21.35 Musicalmente

con Gianni Morandi

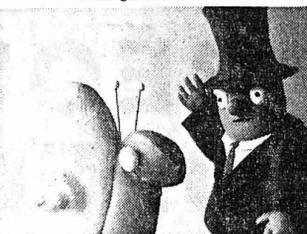


Gianni Morandi, una bella voce. (Foto TSI)

- 22.4 Telegiornale
- 22.50 Mercoledì sport
Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 Pour les enfants
Fass Magazine



L'escargot Eulalia et sa maison dorée et son copain Fridolin Fässli. (Photo DRS)

- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
Musique et informations
- 18.35 Visite au vétérinaire
La mise à mort des animaux
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Vis-à-vis
Rencontre d'actualité
- 21.10 Les danses cachées
dans le Haut-Valais
- 22.00 Téléjournal

22.10 Caméra 83

Le cinéma dans les campagnes a-t-il quelque chance?

- 22.55 Mercredi sport
- 23.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.03 Ich heirate eine Familie... (4) - Die Kinder sind unterwegs. 10.50 So schön wie heut'... 11.35 Mosaik. 12.10 Monitor. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 13.15 Videotext für alle. 16.10 Tagesschau. 16.15 Prof. Grzimek: Die unheimlichen Lehmenschlösser in der Serengeti. 17.00 Der Letzte verfährt der Hölle - Aus der Sendereihe «Denkmal!». 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Harro Larry - Der Rockstar. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Landluft - Italienische Verhältnisse. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 G Bruder Martin (1) - 2 teil. Fernsehfilm. Regie: Jean Delannoy (Videotext-Untertertitel auf Tafel 150). 21.40 Titel, Thesen, Temperamente - Kulturmagazin. 22.00 Tagesthemen.

ALLEMAGNE 2

- 10.03 Ich heirate eine Familie... (4). 10.50 So schön wie heut'... 11.35 Mosaik. 12.10 Monitor. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 13.15 Videotext für alle. 15.25 Enorm in Form - Tele-Aerobic für die Familie. 15.40 Videotext für alle. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.04 Serab ist fremd - Aus der Reihe «Bettkantengeschichten». 16.35 Der Treck ins Schwarzwald - Filmbericht aus Südafrika. 17.00 Heute - Anschl.: Aus den Ländern. 17.15 Telemagazin. 17.50 Das geht Sie an - Tipps für Verbraucher: Heizkosten - richtig abgerechnet. 18.00 Der Weg nach Oregon - Das Gesetz der Trapper. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Ein wildes, rohes, tobendes Volk - Die Deutschen und ihr Luther. 20.15 Bilanz - Aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Mittwachtlotto - 7 aus 38. 21.25 Der Denver-Clan - Der Enkel. 22.10 Sport aktuell - Aalen: Tischtennis-Europaliga Deutschland - CSSR. Aufzeichnung. 22.55 Manila (Mynia... Sa Mga Kuko Ng Liwanag); Philipp. Spielfilm 61975). Regie: Lino Brocka. 0.55 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Die Sendung mit der Maus. 9.35 Französisch (86). 10.05 Schulfernsehen. 10.20 Schulfernsehen. 10.35 Aber, Herr Doktor... - Engl. Spielfilm (1954). Regie: Ralph Thomas. 12.05 Kontakte. Zeichentrickfilm. 12.15 Prisma. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Das gestreifte Notenblatt. 17.30 Biene Maja. 17.55 Bett-hupferl. 18.00 ...und die Tuba bläst der Huber (Schluss) - Alte Liebe. 18.30 G Wir. 18.54 Belangsendung der SPOe. 19.00 Österreich-Bild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Zusammen in Paris; Amerik. Spielfilm (1963). Regie: Richard Quine. 22.00 Gefangen - Stimmen aus dem Strafvollzug. Dokumentation. 22.45 Sport - Graz: Hallenball Europacup. Waagner Biro Graz - Honved Budapest. 23.45 Nachrichten.

France II, 20 h 35 HISTOIRE DE THÉRÈSE

D'après André de Richaud
film de Philippe Pilard

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00 (Tél. 021/21 75 77). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin (voir lundi). 9.05 Saute-mouton (voir lundi). 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain?, avec à 12.20 Tais-toi et mange. 12.30 Journal de midi (voir lundi). 13.30 Avec le temps (voir lundi). 18.05 Journal du soir (voir lundi). 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: La Lettre du Petit Monsieur, de Pierre-Robert Leclercq. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.10 (S) 6/9 avec vous, avec à 7.10 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 La radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 (S) La musique et les jours. 12.00 (S) Nouveautés et traditions. 12.30 Titres de l'actualité. 12.32 (S) Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 (S) Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 (S) Suisse-musique. 17.05 (S) Rock line. 18.10 (S) Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 (S) Le concert du mercredi, par l'Orchestre de chambre de Lausanne; Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. (S) Musique en Suisse romande. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3.

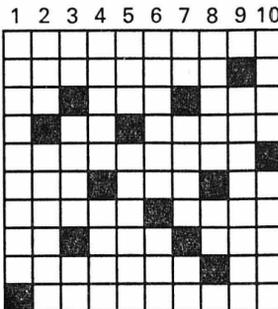
ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00 Club de nuit. 6.05 Bonjour. 9.00 Palette. 11.55 Pour les consommateurs. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notes. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orch. radio-symph. de Bâle: Pepito ou La Jeune Fille d'Elizondo, ouv., Offenbach (dir. M. Bamert); Première suite d'orch. en 4 parties, Massenet (dir. R. Müller-Lampertz); Une Nuit à Lisbonne, Barcarolle, Saint-Saëns (dir. id.); Carmen-Suite No 1, Bizet (dir. J.-M. Auberson); La Jolie Galathée, ouv., Suppé (dir. J.-F. Monot). 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.



MOTS CROISÉS

Problème N° 1582



HORIZONTALLEMENT

1. Héros dont on a donné le nom à des mollusques. 2. Se dit d'une couleur comme celle de l'opale. 3. Symbole. Viennent au cimetière. Le Blanc reçoit le Bleu. 4. Conjonction. Est installé dans un petit coin. 5. Perles fausses. 6. Il nous glace. Affluent du Danube. Ses fils sont riches. 7. Entrent dans



UN MENU BASSES CALORIES

Soupe chinoise
Cresson
Amandine

LE PLAT DU JOUR:

Soupe chinoise

Proportions pour 4 personnes: 1 oignon, 1 cuillerée de saindoux, 1 poireau, 135g de pousses de soja, 1 cuillerée de fécule de pommes de terre, 1 litre de consommé de poulet, 1 tomate, 1 cuillerée de vinaigre d'alcool, 1 cuillerée de sauce de soja, poivre en grains, 2 œufs.

Préparation: Hachez très finement l'oignon et faites-le revenir dans le saindoux. Ajoutez-y le poireau coupé en fines lamelles et, ensuite, les pousses de soja, la fécule et muezilz avec le bouillon de volaille. Laissez cinq minutes sur le feu.

Coupez la tomate en petits dés réguliers, ajoutez-les à la préparation ainsi que le vinaigre, la sauce de soja et le poivre fraîchement moulu. Portez à ébullition. Séparez les jaunes d'œufs des blancs et versez ces derniers en minces filets dans le potage sans cesser de remuer et hors du feu.

Faites glisser les jaunes entiers, remuez soigneusement en veillant à ce que la cuisson ne se prolonge pas et servez.

Un conseil

A la chinoise...

Une petite note exotique sur votre table, mangez chinois. Cet art culinaire est à la mode en ce moment et il faut reconnaître que ces maîtres dans l'art de la cuisine n'ont pas

une écurie. Filet d'un chapeau. 8. Un plumeau ne mérite pas de l'être. Possessif. Caquet. 9. Braque. Qui n'est pas couvert. 10. L'A sert à en exprimer une.

VERTICALEMENT

1. Susceptible de passer. 2. Passe parfois par la jalousie. Rongeur. 3. Soldat. Sculpteur et peintre français. Pronom. 4. Elle occupe le siège d'une perception. Attendrit. 5. A un chevet. Raie qui peut être saumon. 6. Sur le Colorado. Avait son siège à Genève. 7. Pratiques. Des liens y sont vite coupés. Petite ville. 8. Personnage très en vue. Symbole. 9. Cavalier. 10. Etrille. Qui n'est donc pas collée.

Solution du No 1581

HORIZONTALLEMENT: 1. Lamourette. - 2. AM. Olivier. - 3. Nés. Va. Ame. - 4. Trône. Arp. - 5. Este. Noëlis. - 6. Ségou. Io. - 7. Na. Leuthen. - 8. Ela. SR. Erg. - 9. Prêtresse. - 10. Dessains. VERTICALEMENT: 1. Lanterne. - 2. Amers. Alpe. - 3. Sots. Ars. - 4. Oé. Néel. Es. - 5. Ulve. Geste. - 6. Ria. Nourri. - 7. EV. Aout. En. - 8. Tiare. Hess. - 9. Templiers. - 10. Ere. Songes.

POUR VOUS MADAME

une renommée surfaite. Avant de voir quel plat et ingrédients nécessaires, voici l'art de la table: - Les bols de porcelaine, très décoratifs, serviront pour les potages et le riz: il faut penser aux cuillers de porcelaine qui les accompagnent. N'oubliez pas les baguettes, leur maniement demande une certaine dextérité, vous pouvez ainsi choisir dans chaque plat les différentes parcelles d'ingrédients et en apprécier mieux le goût. - Les condiments ont une importance extrême, ils sont servis à part dans de petits flacons ou en saucière (petites échalotes, graines de pastèques, sauce au soja, Nuoc mam à base de poisson, sauce au piment, etc.

Votre santé

Pour désinfecter une plaie, ce qu'il ne faut pas faire - Appliquer un produit alcoolisé douloureux et peu efficace. - Passer avec du coton qui colle à la plaie. - Appliquer un colorant qui masque tout sur une plaie souillée. - Mettre un pansement sans nettoyer. - Négliger une piqûre d'épingle. - Appliquer soi-même une pommade à base d'antibiotiques.

A méditer

L'éminence même d'un spécialiste le rend dangereux.

Alexis CARREL

MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

KÉROSÈNE

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront sérieux, généreux, confiants, dynamiques et gais.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Ne comptez pas sur l'inspiration pour réussir, mais sur une longue et attentive réflexion. Amour: La patience n'est pas votre point fort, pourtant il faut souvent savoir attendre. Santé: Douleurs dans les articulations. Vous faites trop peu d'exercice. Marchez davantage.

TAUREAU (21-4 au 20-5)

Travail: Des facilités imprévues se présenteront au cours de vos travaux. Faites preuve de sagesse malgré tout. Amour: Vous réussirez à coup sûr à condition de vous montrer loyal et franc, tel que vous êtes. Santé: Excellente. Efforcez-vous de conserver votre vitalité. Ne vous laissez pas «entraîner».

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Travail: Ne révélez pas vos véritables intentions à n'importe qui. Cela vaut mieux pour vous. Amour: Ne jugez pas toujours sur des apparences souvent trompeuses. N'écoutez pas les «on dit». Santé: Excellente résistance aux efforts. N'en abusez pas, sinon vos maux reviendront.

CANCER (22-6 au 22-7)

Travail: Envisagez avec attention des collaborations sérieuses et durables avec des personnes bien choisies. Amour: Basez-vous sur la justice et l'harmonie, les choses ne pourront que s'améliorer. Santé: Equilibre et pondération sont indispensables. C'est votre action préventive contre la maladie.

LION (23-7 au 22-8)

Travail: La régularité dans vos horaires de travail est votre principale alliée. Amour: Acceptez l'être aimé tel qu'il est et votre bonheur sera durable. Santé: Surveillez la venue d'éventuelles varices et n'attendez pas les grandes douleurs.

VIERGE (23-8 au 22-9)

Travail: N'allez pas trop vite et surtout n'espérez pas des résultats spectaculaires. Amour: Ne vous répandez pas en confidences, vous éviterez certains malentendus. Santé: Gardez vos bonnes habitudes d'hygiène, c'est la meilleure des préventions.

BALANCE (23-9 au 22-10)

Travail: Ne remettez pas au lendemain ce que vous êtes en mesure de faire le jour même. Amour: Remplacez vos rêves par une réalité solide et sans surprise. C'est plus sûr. Santé: Ne buvez que très raisonnablement. Et surtout pas d'alcools trop corsés.

SCORPION (23-10 au 21-11)

Travail: Ne perdez pas de temps en vaines tergiversations, prenez les décisions qui s'imposent. Amour: Vous êtes en mesure de remporter des succès flatteurs, mais gardez-vous d'en abuser. Santé: Bronches à surveiller. Une certaine fragilité naturelle peut vous exposer plus facilement.

SAGITTAIRE (22-11 au 20-12)

Travail: Ne vous laissez pas aller au pessimisme, au contraire, réagissez, crachez. Amour: Dans la mesure du possible, cherchez à faire plaisir à votre partenaire. Santé: Recherchez un peu plus de calme, surtout si votre lieu de travail est bruyant.

CAPRICORNE (21-12 au 19-1)

Travail: Gardez-vous d'aller trop vite, cela pourrait conduire à des échecs cruels. Amour: Ne prenez pas le domaine sentimental comme une sorte de jeu mais comme quelque chose de très sérieux. Santé: Maux de tête passagers. Peut-être avez-vous pris un peu froid ou trop mangé.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Travail: Persistez dans vos efforts et vous ne tarderez pas à en récolter les fruits. Amour: Ayez confiance en vous et prenez des responsabilités si vous voulez gagner. Santé: Vous avez besoin de prendre des fortifiants; veillez à consommer des plats riches.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Travail: Ayez confiance en vous si vous voulez vous affirmer dans votre activité. Amour: Le bonheur est à votre portée, sachez le saisir en temps et en heure. Santé: Votre nervosité doit être à tout prix calmée, mais si possible sans l'aide de médicament.

LA MÉPRISE

par Luisa-Maria Linares

ÉDITION PRESSES DE LA CITÉ

15

- Merci de me prendre pour une «occasion». Offense ou flatterie?

- Ce serait mal connaître don Nélo Albara, le prestigieux conquérant du «Valle del Gran Rey», continua-t-il sans l'écouter. Pour sûr, il t'a marqué de son regard à l'instant même où tu as posé le pied sur l'île. C'est sa manière.

Devant tant d'absurde colère, l'envie de rire la reprit. Pour s'imposer un peu de sérénité, elle tira de son sac une petite brosse et entreprit de remettre de l'ordre dans sa chevelure emmêlée.

- J'ai fait la connaissance de Nélo Albara dans le bureau de Varela, mon patron. Il a été d'une correction parfaite. Je ne connais à peu près personne d'autre à Tenerife.

- Je déteste partager avec lui. Tu devras choisir entre nous deux.

Très grave, Loréna soutint son regard.

- Je crains que les gaz du volcan ne te soient montés à la tête...

- Tu ne peux pas comprendre...

- Mon esprit est raisonnablement clair et je peux tout comprendre. En ce moment, je comprends que tu piques une terrible colère d'enfant gâté pour un motif futile.

Futile...? se demanda-t-elle honnêtement. Futile, son amitié pour Nélo? Futiles, leurs longues conversations, les récits de ses premières luttes contre la pauvreté, de ses échecs et du soudain enchaînement de ses triomphes qui, comme par miracle, l'avaient porté au sommet de la réussite? En fait, elle connaissait de Nélo plus de choses que toute autre personne. Naturellement, elle garda pour elle ses réflexions et resta figée devant le «Prince Héritier» devenu l'image de la consternation.

- Je devine ce que tu penses, tranche-t-il. Mon père comble tous mes désirs et je suis un ingrat. - De nouveau, il lança un cousin dont Loréna interrompit la trajectoire vers la mer. Mais le hasard fait que peu de choses me font envie. Je prends ce que mon père me donne, parce que refuser serait plus épuisant qu'accepter. Il en est ainsi depuis mon enfance. Jamais il ne m'a laissé le temps de désirer quoi que ce soit. - Il marqua une pause et demanda: - Mon père t'a-t-il parlé de moi?

- Bien sûr. Et sur un ton bien plus sympathique que le tien quand il s'agit de lui.

- Preuve supplémentaire de sa grandeur d'âme, grînça Sergio. J'ai toujours été sa grande déception. Maladif dès ma petite enfance, j'ai tout attrapé, scarlatine, rougeole... et tumeurs. Des maladies ridicules mais qui se sont compliquées de graves

séquelles. Mon séduisant et malheureux père m'a traîné à travers le monde, de médecin en médecin. Qu'est-ce qui pouvait bien le pousser? Au fond, il doit me détester d'avoir coûté la vie à sa femme, ma mère, morte en me mettant au monde.

- A mon avis, tu passes ton temps à te créer des traumatismes et des complexes, à te manifester une compassion indue. Sans grande raison, sans doute. Achève ton petit numéro et rentrons. Il commence à faire frais.

Sergio mit le moteur en marche et d'un geste brusque, sans quitter la barre, jeta sa veste de cuir en direction de Loréna.

- Mets-toi ça de nouveau et pardonne-moi de t'avoir ennuyée.

Loréna éclata de rire.

- Et si nous oublions ces sottises pour ne nous rappeler que notre si bonne journée? suggéra-t-elle. Mais le jeune homme resta silencieux, le regard perdu au loin.

- ... J'ai l'intention de rester une amie des Albara, père et fils. Aide-moi à résoudre ce petit problème.

Le petit problème restait toujours en suspens quand il accostèrent. La mine renfrognée, Sergio prit congé en évitant de regarder son invitée dans les yeux.

Désenchantée, Loréna médita sur leur amitié mort-née. Elle se garda de relater cette mésaventure à Candi et, les jours suivants, s'abstint de vérifier si Sergio venait au «Refugio Celeste» pour déguster

9.80
• Slip 38-46

19.50
• Camisette avec dentelle 36-46

11.50
• Culotte 40-48

13.50
• Chemise 38-48

à manches courtes 16.50

à manches longues 19.50

blanc, poudre



UNIP

159566-110

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS

Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
La Chaux-de-Fonds: Serre 67

Un avocat pratiquant est à votre disposition
pour vous donner tous conseils juridiques et
pour vous diriger dans vos démarches les
plus urgentes chaque jeudi, de 16 h à
20 h.

156257-110



en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

**CHAUSSURES CONSEILS?
C. AMODIO**

BOTTIER - ORTHOPÉDISTE
Fausse-Brayes 17 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 00 88

chèques fidélité

158199-110

Auberge
La Sauge
Markus et Ruth Kiene

Dès le jeudi 10 novembre 1983, à
l'auberge, « La Sauge », nous nous
réjouissons de vous régaler avec les
spécialités de notre cuisine et de
notre cave. Nous vous attendons
volontiers dans l'ambiance agréable
et calme de l'auberge « La Sauge ».

Markus et Ruth Kiene

1588 La Sauge-Cudrefin
Tél. (037) 77 14 20

Fermeture: les lundi et mardi

158596-110

Nous aimons aller chez Schild avec maman. On y trouve des choses sensass!



A gauche: Parka sport,
capuchon amovible,
6 grandes poches extérieures
plus 1 poche intérieure,
Fr. 59.- à 79.- (tailles 116-176).

Jeans à côtes, très solide,
Fr. 39.- à 49.- (tailles 104-176).

A droite: veste fillette, avec
doubleure peluche moelleuse et
capuchon, Fr. 79.- à 98.- (tailles 128-
176). Pantalon thermo avec plis à la taille,
pur coton, Fr. 39.- à 45.- (tailles 128-176).

SCHILD &
LA MODE À SUIVRE

NEUCHÂTEL, St-Honoré 9/LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold-Robert

158571-110

**BAR-GRIL
PIZZERIA**

M. et Mme Alain Altermath
(038) 42 35 35

LA FERME
CORTAILLOD

Aujourd'hui

**RÉOUVERTURE
OFFICIELLE**

dès 20 h 30: **Grand concert de**

JAZZ

donné par le célèbre orchestre

Swiss Dixie Stompers

Entrée libre - Pas de majoration

PIZZAS ET GRIL AU FEU DE BOIS

Bières



**PIC
et
ALT
pression**

157642-194

**Vittel vous aide
à éliminer les impuretés
qui fatiguent votre
corps.**



Votre organisme
fabrique constam-
ment des substances
toxiques.

Celles-ci s'accumu-
lent dans l'eau des
cellules et provoquent la fatigue; vous
vous sentez moins bien, vous n'êtes
pas en forme.

Une solution: boire chaque jour
Vittel, eau minérale naturelle.

Voici la minéralisation moyenne caractéristique
de Vittel Grande Source.

Calcium Ca ⁺⁺	0,202g/l	Bicarbonate HCO ₃ ⁻	0,402g/l
Magnésium Mg ⁺⁺	0,036g/l	Sulfate SO ₄ ⁻	0,306g/l
Sodium Na ⁺ (sel)	0,003g/l		

Grâce à ses composants idéalé-
ment dosés, Vittel va laver votre orga-
nisme, qui est constitué de 61% d'eau.
Sa faible teneur en sodium permet à
Vittel de pénétrer facilement dans vos
cellules, tandis que les sulfates facilitent
l'élimination des toxines.

Lorsque ces corps toxiques sont
rendus inoffensifs,
l'action diurétique
de Vittel vous aide
à les chasser plus
vite. Les ions de cal-
cium et de magné-
sium stimulent le
fonctionnement de
vos reins et vous
éliminez, beaucoup
et plus souvent.

Vous verrez: en
éliminant beaucoup
vous éliminez un
peu de lassitude.

Vittel vous aide à retrouver la
vitalité qui est en vous.

Vittel, eau minérale naturelle, sulfatée calcique.

155383-110

À TRAVERS LE MONDE

Turquie: tout est au mieux dans le meilleur des mondes...

ANKARA (AP). - Le vainqueur des élections turques, M. Turgut Ozal, a été reçu mardi par le président de la République, le général Kenan Evren, qui l'a félicité de son succès en annonçant que le «parti de la mère patrie» de M. Ozal serait appelé à former un gouvernement.

«Le parti de M. Ozal a acquis le droit d'arriver au pouvoir seul, au terme d'élections libres et démocratiques», a déclaré le général Evren. «Nous voulions éviter que le pays soit gouverné

par une coalition, et ceci s'est réalisé». Conformément à la coutume turque, les deux hommes se sont serrés la main avant de se donner l'accolade. Le général Evren a estimé que la forte participation - 91,4% - «montre l'attachement de notre peuple à la démocratie»...

«RIEN NE NOUS OBLIGEAIT»

Le président a critiqué des articles de presse qui avaient annoncé que le

Conseil de sécurité nationale s'était réuni dans la nuit de dimanche à lundi. D'après certains journaux, les généraux au pouvoir à Ankara avaient envisagé de passer outre les résultats du scrutin, compte tenu de la défaite du parti national du général Turgut Sualp.

«Le Conseil de sécurité nationale s'est réuni de jour, pour débattre du projet de budget», a affirmé le général Evren. «Si nous avions eu l'intention de ne pas honorer les résultats des élections, nous ne les aurions pas organisées, puisque rien ne nous y obligeait».

Pour sa part, M. Ozal a remercié l'armée turque «pour avoir rétabli la loi et l'ordre, et restauré la démocratie dans le pays dans une courte période de trois ans... La Turquie est heureuse d'entrer dans cette ère nouvelle sous la direction du président Evren».

M. Ozal a souhaité que cessent les critiques contre les élections. «Nous voulons aller de l'avant. Notre peuple a de sérieux problèmes qui doivent être résolus rapidement. Nous allons y travailler d'arrache-pied, nous n'avons pas d'autre but».

Objectif: la Maison-Blanche

LOS-ANGELES (ATS/AFP). - M. John Anderson, candidat malheureux à la Maison-Blanche en 1980, a annoncé la formation d'un troisième parti politique américain et déclaré qu'il était prêt à être de nouveau candidat à la présidence si «le parti lui demandait d'être son porte-drapeau».

M. Anderson, qui avait obtenu 6,7% des voix comme candidat indépendant en 1980, a estimé à Los-Angeles que le nouveau «parti de l'unité nationale» lancera un défi aux «deux vieux partis», le parti démocrate et le parti républicain, qu'il considère comme prisonniers d'intérêts particuliers. Il a également critiqué le soutien des républicains et des démocrates à «des budgets militaires en perpétuelle croissance» et leur incapacité à résoudre le problème de l'énorme déficit budgétaire des Etats-Unis.

core moins à faire élire un candidat à la Maison-Blanche. Dans l'histoire récente, la meilleure performance avait été accomplie par M. George Wallace qui, sous l'étiquette du «parti indépendant américain», avait obtenu 13,5% des voix en 1968.

Chimie: des amendes françaises qui ne laissent pas indifférent

PARIS/BÂLE (ATS). - 4,9 millions de francs: c'est le montant total des amendes infligées à 14 groupes de la chimie, dont Ciba-Geigy, Roche, Sandoz et Rhône-Poulenc par le ministre français de l'économie et des finances, M. Jacques Delors!

En effet, entre 1977 et 1981, ces 14 groupes se sont mis d'accord sur les prix de médicaments vendus sur le marché français. Dès lors, ils ont empêché la concurrence d'écouler ses produits. Les groupes ont immédiatement réagi à cette mesure et publieront aujourd'hui un communiqué

commun, à l'issue de la réunion de la Chambre syndicale française.

C'est lundi que les groupes concernés ont reçu la lettre de M. Delors les informant du montant des amendes, comme l'a déclaré à l'ATS le directeur général de «Produits Sandoz SA», M. Robert Bas-Devant. Il a ajouté que mercredi la Chambre syndicale, où se retrouveront toutes les entreprises concernées, se réunira pour chercher

Amnesty dénonce l'atrocité de la répression en Uruguay

BERNE (AP). - Les violations des droits de l'homme se poursuivent sans discontinuer depuis dix ans en Uruguay. Selon l'organisation d'aide aux prisonniers d'opinion, «Amnesty International» (AI), même des jeunes seraient victimes de tortures infligées par des membres du régime militaire.

Au moins 300 personnes seraient depuis des années détenues dans des conditions inhumaines pour le seul délit d'avoir exercé des activités politiques ou syndicales. La branche suisse d'AI a indiqué mardi qu'un mémorandum avait été envoyé à ce sujet au chef de l'Etat uruguayen, le général Gregorio Alvarez.

rendu publics les mauvais traitements infligés à ces personnes.

Selon les témoignages d'anciens prisonniers et d'anciens membres des forces de sécurité, les prisonniers politiques sont souvent contraints de porter un capuchon qui leur recouvre toute la tête pendant des semaines et même des mois. Ils sont suspendus par des nœuds, brûlés, menacés et agressés sexuellement et contraints de s'asseoir sur des barres en bois ou en métal qui leur scient littéralement les cuisses.

ATROCITÉS

Le mémorandum d'AI met aussi en évidence le cas de neuf prisonniers, accusés d'être membres de l'organisation de guérilla urbaine des «Tupamaros». Condamnés à des peines allant jusqu'à... 45 ans de prison (!), ces personnes sont confinées depuis dix ans dans l'isolement. Elles crouissent dans des cellules privées de toute commodité et de ventilation, et sont de surcroît encore régulièrement soumises à des traitements violents.

Enfin, AI pose le problème des personnes dont la police et l'armée portent la responsabilité de la «disparition». Elle demande aussi que les personnes inculpées sur des accusations politiques ne soient plus jugées par des tribunaux militaires, dont l'équité des procédures n'est pas assurée.

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Les dernières victimes de la répression dans la petite République sud-américaine seraient vingt-quatre étudiants et d'autres jeunes qui voulaient préparer une manifestation à l'occasion du dixième anniversaire du coup d'Etat militaire.

Battus par les forces de sécurité, certains de ces jeunes ont été torturés à l'électricité avant d'être soumis à des séances d'asphyxie sous l'eau.

Actuellement détenus dans des pénitenciers militaires, ils doivent s'attendre à de lourdes peines de prison. AI rapporte que la seule organisation des droits de l'homme encore autorisée en Uruguay, «Servicio Paz y Justicia», a été interdite après avoir

Le Nicaragua bientôt envahi

BUENOS-AIRES (ATS/AFP). - Une invasion du Nicaragua «est imminente, c'est une question d'heures ou de jours», a affirmé mardi à Buenos-Aires l'ambassadeur du Nicaragua en Argentine, M. Ricardo Zambrano.

«L'agression» sera menée par les armées du Guatemala, du Honduras, du Salvador, les «mercenaires somozistes» et grâce à l'habituelle action immédiate des «marines» de l'administration Reagan», a ajouté le diplomate.

M. Zambrano a affirmé que le Nicaragua «repoussera cette agression» et réclame «la solidarité du peuple argentin».

TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX...

Inévitable

BAGDAD, (ATS/Reuter). - Un haut responsable irakien a déclaré mardi que le bombardement des installations iraniennes de l'île de Kharg par l'Irak était considéré désormais comme inévitable par les dirigeants de Bagdad. Reste à savoir si l'Irak fera appel pour cette opération aux cinq avions «Super-Étendard» qui lui ont été livrés par la France le 8 octobre déjà, a confirmé devant le Sénat M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures.

Par le feu

BERLIN, (AP). - Un homme âgé de 60 ans s'est immolé par le feu mardi sur les marches du Sénat de Berlin-Ouest. Il demandait depuis 20 ans sans succès une pension d'invalidité de guerre.

Six timbres

VARSOVIE, (ATS/AFP). - Une série de six timbres, à l'effigie de Lech Walesa, nouveau Prix Nobel de la paix, sera bientôt émise par les «postes Solidarnosc» (clandestines). Les six timbres, d'une valeur nominale de 50 zlotys chacun, présenteront un portrait de l'ancien président de «Solidarnosc», avec l'inscription: «Prix Nobel 1983».

Coup de grisou

BELGRADE, (ATS/AFP). - Cinq

mineurs ont été tués et 19 autres blessés dans un coup de grisou survenu mardi dans la mine de charbon de Mramor, en Yougoslavie, à 200 km au sud-ouest de Belgrade.

Trudeau

PARIS, (AP). - Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, est arrivé mardi à Paris, première étape d'un voyage qui doit le conduire dans six capitales européennes. Il a été reçu à l'Élysée par le président François Mitterrand.

Enlevé

SAINT-SÉBASTIEN, (AP). - Un industriel basque, M. José Cruz Larrañaga, directeur d'une entreprise électrique commerçant avec l'étranger, a été enlevé à son domicile de Beasain, près de Saint-Sébastien, par trois hommes et une femme qui s'étaient fait passer pour des peintres en bâtiment. La police soupçonne l'ETA politico-militaire.

CEE-Japon

TOKIO, (ATS/AFP). - Les ambassadeurs au Japon des dix pays de la CEE se sont prononcés mardi pour une augmentation des importations japonaises de produits manufacturés afin de corriger les déséquilibres commerciaux.

Terroristes

FLORENCE, (ATS/AFP). - La Di-

gos (police italienne anti-terroriste) a arrêté à Florence quatre terroristes présumés des «Brigades rouges», et découvert deux caches et une importante quantité d'armes.

Cinq ans

ATHÈNES, (ATS/AFP). - Le Parlement grec a ratifié, par 286 voix sur 300, dans la nuit de lundi à mardi, l'accord gréco-américain «de coopération économique et de défense» qui permet au Pentagone de maintenir ses bases en Grèce pendant cinq ans.

Accusation

LE CAIRE, (ATS/Reuter). - Le président soudanais Gaafar Nimeiri, qui a entamé par l'Égypte une tournée dans plusieurs capitales occidentales, a accusé mardi la Libye d'organiser la subversion au Soudan et d'armer les «saboteurs» du sud du pays.

Reagan au Japon

WASHINGTON, (ATS/Reuter). - Le président Ronald Reagan a entamé mardi son voyage en Extrême-Orient, qui le conduira d'abord au Japon et en Corée du Sud, où il discutera de la coopération militaire et économique entre les États-Unis et deux de ses alliés les plus fidèles du continent asiatique.

Un avion s'écrase en Angola: 150 morts

BELGRADE (AP). - Un avion de ligne angolais s'est écrasé mardi dans le sud de l'Angola, a annoncé l'agence yougoslave Tanyoug qui a ajouté que les 150 personnes à bord du «Boeing-737» avaient été tuées.

Selon l'agence, l'accident s'est produit immédiatement après le décollage.

D'après des responsables de la tour de contrôle de l'aéroport de Luanda, la capitale angolaise, le «Boeing-737» de la compagnie TAAG s'est écrasé à 900 mètres de la piste, juste après avoir décollé de Lubango. L'avion transportait des jeunes appelés qui rentraient à Luanda.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Pressions contradictoires

Nous vivons une période d'attente tant au sujet du Liban qu'à propos de la tournure que prendra la conjoncture économique au cours de l'hiver qui va commencer. Laissons aux stratèges le soin d'étudier les déroulements possibles aux principaux points de tension du globe, nous trouvons un relèvement évident des activités aux États-Unis, au Canada et au Japon, alors que le décollage des industries se montre lent et partiel en Europe. Moteur de l'économie, l'industrie américaine de l'automobile fait preuve d'une santé florissante avec des ventes en augmentation de 41% durant la deuxième décennie d'octobre, en regard de la même période de 1982. Aux États-Unis également, le chômage diminue chaque mois depuis juin dernier.

EN SUISSE, les échanges se sont raréfiés et les cotations ne s'écartent guère des prix de lundi. Nous avions vu une baisse rapide de l'offre quand le marché esquissait un peu de lourdeur. Cette élasticité à la compression des cours est un signe de santé de la bourse qui sera aussi déterminant pour les échanges de la fin de 1983. Il faut pourtant préciser que le rythme rapide des émissions - souvent japonaises - commence à fatiguer les souscripteurs dont l'emprunt est à engager fléchi.

Quant aux variations individuelles, nous nous dispensons d'en fournir le détail, invitons nos lecteurs à l'apprécier sur la cote pour les valeurs qui les intéressent, tant elles sont minimes.

PARIS fait aussi preuve d'embaras, en annulant souvent les variations de prix de la veille.

MILAN donne une note plutôt négative, avec un seul véritable point fort qui a pour nom Olivetti, entreprise en pleine extension.

FRANCFORT renforce toutes ses valeurs essentielles, avec une prédilection pour les actions de l'automobile.

AMSTERDAM se limite à des avances fractionnaires.

LONDRES est meilleur aux minières, parallèlement à la reprise des métaux.

SYDNEY et TOKIO se maintiennent à des niveaux élevés.

NEW-YORK paraît trouver une meilleure résistance après quatre séances de moins-values.

Aux devises, le dollar poursuit inlassablement son renforcement, en compagnie du D.M.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL 7 nov. 8 nov.

Table of stock prices for Neuchâtel, including Banque nationale, Créd. Fonc. neuch., Neuquitt, etc.

BÂLE

Table of stock prices for Bâle, including Pirelli Internat., Bâloise Hold. n., Bâloise Hold. b., etc.

ZURICH

Table of stock prices for Zurich, including Swissair port., Banque Lau port., Banque Lau nom., etc.

LAUSANNE

Table of stock prices for Lausanne, including Banq. cant. vaud., Bobst port., Créd. Fonc. vaud., etc.

GENÈVE

Table of stock prices for Genève, including Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for various companies including Schindler port., General Motors, IBM, etc.

ZURICH (Etrangères)

Table of foreign stock prices for Zurich, including Alcan, Amex, Am. Tel. & Tel., etc.

Table of stock prices for Du Pont, Eastman Kodak, Exxon, Fluor, Ford Motor, etc.

Table of stock prices for R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen, etc.

Table of stock prices for Francfort, AEG, B.A.S.F., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for Paris, Air liquide, Aquitaine, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Londres, Anglo American, Brit. Am. Tobac., etc.

Table of stock prices for Amsterdam, Amrobank, AKZO, etc.

TOKYO

Table of stock prices for Tokyo, Canon, Fuji Photo, etc.

INDICES SUISSES

Table of Swiss indices, SBS général, CS général, etc.

NEW-YORK

Table of New York indices, Alcan, Amex, etc.

COMMUNIQUÉS À TITRE INDICATIF

Table of exchange rates, Cours des devises 8.11.1983

COURS DES BILLETS 8.11.1983

Table of ticket prices, Angleterre (1£), etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR (16 H)

Table of gold market prices, Pièces suisses (20 fr.), etc.

INDICE DOW JONES

Table of Dow Jones index, Services publics, Transports, etc.

CONVENT. OR DU 9.11.83

Table of gold convention prices, achat, base argent, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'ARGENT (16 H)

Table of silver market prices, Lingot (1 kg), 1 once en \$, etc.

La Zuricoise Lilian Uchtenhagen candidate au Conseil fédéral

ZURICH (ATS). — La conseillère nationale Lilian Uchtenhagen, 55 ans, est la candidate des socialistes zuricois au Conseil fédéral. C'est la première fois dans les annales helvétiques qu'un parti cantonal présente la candidature d'une femme au gouvernement fédéral. Le comité central du PS zuricois l'a désignée, hier soir, par 21 voix sans opposition (mais avec 7 abstentions).

ÉTUDES À NEUCHÂTEL

Née à Olten et originaire de Sissach (BL), Lilian Uchtenhagen



Lilian Uchtenhagen. (Keystone)

gen, est issue d'une famille bourgeoise de commerçants argoviens. Avant d'entreprendre à Bâle et Londres des études couronnées par un doctorat en sciences politiques, elle a obtenu sa maturité à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel.

Elle est aujourd'hui présidente du conseil d'administration de Coop-Zurich et professeur de sciences politiques et d'économie à l'École sociale de Zurich. Femme du professeur Ambros Uchtenhagen, directeur à la Clinique psychiatrique universitaire cantonale, M^{me} Uchtenhagen

est mère de trois enfants adoptés.

Ce n'est qu'à 40 ans — les femmes suisses étaient sur le point d'obtenir le droit de vote — que Lilian Uchtenhagen s'est engagée dans la politique où elle a rapidement fait son chemin.

Entrée au parti socialiste en 1969, elle a été conseillère communale à Zurich de 1970 à 1974. Au Conseil national, où elle a accédé en 1971, elle est membre de plusieurs commissions importantes. C'est avant tout une spécialiste de la politique économique et financière.

Un fauteuil très convoité

BERNE (ATS). — Avec l'entrée en lice de Lilian Uchtenhagen, les prétendants à la succession du conseiller fédéral défunt Willi Ritschard sont désormais au nombre de six, dont cinq ont donné leur accord. Le candidat socialiste officiel sera désigné samedi par le comité directeur et le groupe parlementaire du PSS. En ce qui concerne la succession du conseiller fédéral démissionnaire Georges-André Chevallaz, seul pour l'instant le radical vaudois Jean-Pascal Delamuraz est sur les rangs.

A part Lilian Uchtenhagen, trois autres conseillers nationaux briguent la succession de Willi Ritschard: le Saint-Gallois (et Argovien) Hans Schmid, 48 ans; le Bernois Kurt Meyer, 51 ans, et le Soleurois Otto Stich, 56 ans. En outre, les socialistes de Bâle-Campagne soutiennent la candidature du conseiller aux Etats Edouard Belser, 41 ans, et leurs camarades argoviens celle du conseiller d'Etat Arthur Schmid, 55 ans. Ce dernier, candidat officiel du PSS lors de l'élection de Willi Ritschard, n'a toutefois pas encore donné son accord.

Si le conseiller national Jean-Pascal Delamuraz, 47 ans, est encore le seul candidat radical au Conseil fédéral, on attend pour le week-end prochain l'entrée en lice de son rival, le conseiller aux Etats genevois Robert Duret. Le groupe parlementaire radical fera sa proposition officielle le 29 novembre prochain, et c'est le 7 décembre que l'Assemblée fédérale tranchera.

L'Union PTT pour la semaine de 40 h

La régie, elle, demande une rallonge au budget

ZURICH, (ATS). — Réduction progressive de la durée du travail hebdomadaire à 40 heures, maintien des allocations semestrielles au renchérissement, telles sont les deux principales résolutions votées hier par les délégués de l'Union PTT, réunis depuis lundi en congrès annuel à Zurich. L'assemblée annuelle du syndicat, comptant quelque 26.000 membres, se terminera aujourd'hui.

Les 276 délégués ayant droit au vote, sur un total de 500 participants, se sont également prononcés en faveur de la révision de la classification des fonctions, une revendication que la direction des PTT avait rejetée en mars dernier.

Pour ce qui est de la durée du travail hebdomadaire, des vacances et de la retraite, la Suisse est «à la traîne des autres pays industrialisés». C'est ainsi que le secrétaire général de l'Union PTT, M. Georges Eggenberger, a commencé son rapport, hier après-midi. En heures annuelles, le salarié suisse dépasse de 15% son collègue allemand et de 17% son collègue américain. Diminuer le temps de travail d'une existence est un objectif essentiel du syndicat, «car nous voulons placer plus de qualité avant plus de quantité, tout en sachant que seul celui qui a la quantité peut décider de la qualité», a précisé M. Eggenberger.

celui des investissements. Dans le premier cas, la rallonge servira notamment à acheter du matériel pour les véhicules, à réparer et aménager des bâtiments et à installer des centraux et des lignes téléphoniques ainsi que des antennes. Côté investissements, des crédits supplémentaires sont en particulier nécessaires pour faire face à la demande sans cesse croissante d'équipements électroniques modernes pour le téléphone et les téléimprimeurs. En outre, les PTT doivent acheter et installer de nouveaux équipements de

radiodiffusion pour les deuxième et troisième chaînes de la SSR.

FORT RÉJOUISSANTE

L'évolution des affaires des PTT est fort réjouissante durant cette année, explique le Conseil fédéral dans son message. La demande de prestations dépasse largement les chiffres budgétisés. Aussi, le bénéfice d'entreprise de 104 millions de francs prévu pour 1983 sera-t-il «à tout le moins atteint», écrit l'exécutif. Selon les PTT, ce bénéfice pourrait rejoindre le même niveau qu'en 1982, c'est-à-dire environ 130 millions de francs. La régie profite notamment du faible renchérissement enregistré cette année (pas de versement d'allocations de renchérissement au personnel).

Rapports de forces Est-Ouest: un sondage dont on reparlera

ZURICH (AP). — Les autorités suisses devraient désormais s'engager nettement plus activement en faveur de la paix dans le monde. Si l'on en croit le sondage réalisé par l'Institut Ipublic et dont les résultats ont été exposés hier soir au cours de l'émission «CH-Magazin» de la télévision alémanique, 42% des Suisses sont de cet avis. Presque la moitié des personnes interrogées ont aussi indiqué que l'OTAN devrait repousser l'installation des euromissiles dans le temps et poursuivre les négociations avec l'Union soviétique, même si — de l'avis de la même proportion de réponses — cette dernière a acquis une supériorité.

ves de toute la Suisse à l'exception du Tessin. Particulièrement remarquable, selon les auteurs de l'émission, est le fait que 48% des Suisses jugent la position militaire de l'Union soviétique supérieure à celle de l'OTAN. Seuls 6% ont déclaré l'inverse, alors qu'un tiers de l'échantillon a manifesté l'avis que le rapport des forces militaires était équilibré entre l'Est et l'Ouest.

MÊME EN CAS D'ÉCHEC

D'un autre côté, 48% ont affirmé que même si les négociations de Genève devaient échouer, les pays de l'OTAN devraient continuer de négocier et ne pas installer tout de suite les fusées controversées; 27% ont indiqué que les fusées devraient être déployées, les négociations n'ayant cependant pas à être interrompues. Les autres personnes n'ont pas répondu à la question.

SAUF LE TESSIN

Le sondage en question a été réalisé du 24 septembre au 14 octobre dernier auprès de 1000 personnes âgées de 15 à 74 ans et représentati-

UN FAIT PAR JOUR

Les échecs de la gauche en France

Une fois de plus, les partis de la majorité gouvernementale de gauche viennent de subir un grave revers lors des élections municipales de Villeneuve-Saint-Georges et d'Aulnay-sous-Bois, deux importantes villes ouvrières de la banlieue parisienne. Dans la première de ces deux agglomérations, les partis du centre ont gagné dès la première manche en obtenant d'emblée la majorité des suffrages exprimés; quant à la seconde, la gauche est en mauvaise posture pour le deuxième tour qui aura lieu dimanche prochain.

Ainsi, après les grandes villes ouvrières de Trappes, Dreux, Sarcelles et Anthony, voici deux autres «banlieues rouges» qui font perdre voix et prestige à la gauche. Certes, à Aulnay, un second tour de scrutin sera nécessaire avant que l'affaire soit jouée et à Trappes, la gauche n'a subi qu'une forte saignée de voix sans toutefois perdre la majorité du Conseil municipal. L'ampleur des «dégâts» subis par la majorité au pouvoir est néanmoins impressionnante. Mieux que tous les sondages, ces scrutins font apparaître un véritable effondrement de l'infrastructure populaire sur laquelle la majorité pouvait s'appuyer. On se demande si — dans ces conditions nouvelles — le gouvernement et le président de la République n'auront pas plus de peine à gouverner le pays.

Certes, il faut remarquer à propos de ces scrutins municipaux partiels qu'ils sont intervenus dans des circonstances pour le moins particulières. A la suite des élections de mars dernier, les tribunaux administratifs compétents, puis le Conseil d'Etat, avaient annulé les résultats de près de trente communes où des fraudes avaient été constatées. Dans plusieurs de ces cas, les résultats avaient été purement et simplement inversés en faveur des partis de gauche. L'autorité judiciaire les a mis à l'endroit en déclarant élus les battus de la fraude. Dans les autres cas, il a fallu procéder à de nouvelles élections, cette fois sous l'œil vigilant de l'autorité judiciaire. Les scrutins avaient alors le sens d'un vote-sanction et l'on comprend que les électeurs aient voulu donner une leçon à ceux qui avaient truqué leur vote.

On comprend moins que le pouvoir judiciaire n'ait toujours pas engagé de procédure pénale contre les fraudeurs. Non seulement ceux-ci sont restés à la tête des municipalités invalidées après la décision des tribunaux administratifs et jusqu'à leur « destitution » par le corps électoral, mais en plus aucune sanction pénale — pourtant prévue par le code — n'est intervenue à leur encontre. Il ne nous appartient pas de suggérer une ligne de conduite aux autorités françaises, mais si elles persistent à couvrir d'immunité judiciaire des atteintes aussi graves contre l'ordre républicain, leur crédit politique ne pourra que baisser. Aux échecs subis, elles ajouteraient encore une faute.

Paul KELLER

Après le «crash» d'un avion suisse

Victime plutôt mystérieuse

STRASBOURG (ATS/AFP). — Après l'accident de Strasbourg-Entzheim, qui a coûté la vie à deux personnes d'un avion de tourisme immatriculé à Genève (voir notre édition d'hier), le mystère demeure entier sur l'identité du passager, que la gendarmerie et le parquet de

Strasbourg refusent de confirmer. Le substitut du tribunal a ouvert une information pour homicide involontaire contre X et l'enquête officielle est couverte par le secret de l'instruction. D'après des documents retrouvés sur les lieux de l'accident, il pour-



La gendarmerie française sur les lieux.

(Keystone)

rait s'agir d'un important homme d'affaires arabe, M. Rachid el Assani, qui occuperait certaines fonctions dans la société aéronautique «Charter Carat», à Genève, où dans l'une de ses succursales. Le pilote italien du bimoteur, M. Arturo Romagnoli (également décédé), était employé par cette même société.

Le président de «Charter Carat», M. Eric Gimmi, qui admet connaître «très bien» M. el Assani, a refusé catégoriquement de révéler quelles pouvaient être les fonctions de cette personne au sein de la société.

D'après le témoignage d'un pilote de la base aérienne de Strasbourg-Entzheim, au moment de l'accident, l'un des moteurs du «Partenavia-68C» était en sur-régime. L'avion a viré brutalement et a piqué avec un angle de 60 degrés, se disloquant complètement au sol.

Maîtriser l'afflux de réfugiés

BERNE (ATS). — La loi sur l'asile doit être modifiée afin de maîtriser l'afflux de réfugiés: la commission compétente du Conseil national a accepté ce principe et approuvé sans le changer le projet de révision du Conseil fédéral. Elle fera ses propositions au plénum en décembre.

Les commissaires ont accepté, de justesse dans un cas, les quatre amendements clefs de la loi sur l'asile qui, rappelons-le, ne modifient que la procédure de traitement des demandes sans toucher au statut même du réfugié. La suppression de l'instance de recours que constitue, dans le droit actuel, le Conseil fédéral a été approuvée par 13 voix contre 6. Ainsi, les réfugiés qui se voient opposer un refus ne pourront recourir qu'auprès du département fédéral de justice et police. Pour certains commissaires, a expliqué M. Richard Bäuml (soc/BE) au cours de la conférence de presse qui a suivi la séance de la commission, il aurait fallu créer une commission de recours totalement indépendante de l'administration.

Selon le projet de révision, l'Office fédéral de la police pourra renoncer à

entendre le requérant lorsque la demande est «manifestement infondée». Cette modification qui permet d'accélérer notablement le traitement des demandes ne l'a emporté que par 10 voix contre 9. Le débat au parlement sera donc serré. Selon M. Bäuml, les adversaires de cette réforme ont peur d'ouvrir la porte à l'arbitraire en laissant à l'administration le soin de définir ces cas.

Tout en refusant définitivement une

demande, l'Office fédéral de la police pourra décider du renvoi. Actuellement, ce sont les cantons qui règlent ce problème. Sur ce point encore, la commission était divisée: l'amendement a été accepté par 13 voix contre 4.

Enfin, les commissaires ont accepté à l'unanimité l'interdiction faite aux demandeurs d'asile d'exercer une activité lucrative.

« Petites annonces » !

SIERRE (ATS). — Sous le titre «Ohé les catherinettes», un appel a été lancé hier par l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen en vue de réunir à l'occasion de la Sainte-Catherine, patronne de la cité du soleil, des jeunes filles fêtant cette année leurs vingt-cinq ans et — encore — célibataires. Ces demoiselles participeront, lors de la grande braderie de novembre dite de la «Sainte-Catherine», à un concours original. «Ce sont toutes des filles à marier»,

précise-t-on à l'Office sierrois du tourisme. La coutume des «catherinettes» se perd dans la nuit des temps. Elle est connue dans plusieurs pays, notamment en France où les filles qui fêtent leurs 25 ans sans être mariées se voient coiffées d'un bonnet symbolique et participent à des bals, concours, manifestations diverses organisées en leur honneur dans le but, à peine voilé souvent, de leur trouver un mari... La tradition est restée très vivante dans la région sierroise où elle est patronnée en quelque sorte par les autorités et où des voyages sont offerts aux lauréates...



Offrons-nous ces sourires parisiens. (ARC)

Drogue: peine capitale pour les trafiquants?

BERNE (ATS). — L'initiative «Pour sauver notre jeunesse: réintroduction de la peine capitale pour les personnes qui font le commerce des drogues dures» est recevable. C'est ce qu'annonce la chancellerie fédérale dans le dernier numéro de la Feuille fédérale. Le comité d'initiative — à la tête duquel on trouve M. Paul Aymon dit «Paul Sierre» — peut donc lancer la récolte des signatures.

ainsi qu'une partie du 4^{me} corps d'armée de campagne, participent ces jours sur le Plateau suisse à l'exercice «Duel». Quelque 50 canons, 600 véhicules, 40 avions, 20 chars et huit hélicoptères y sont engagés.

Budget fribourgeois

FRIBOURG (ATS). — Plus d'argent pour l'enseignement, la recherche et la santé publique, moins pour les routes, autant pour les investissements. C'est en résumé le programme budgétaire présenté hier par le gouvernement aux députés fribourgeois. L'entrée en matière a été votée sans opposition, après une discussion sans passion.

Emplois sauvés

MARTIGNY (ATS). — Bat 2000 SA à Martigny, une entreprise spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres, est venue au secours d'une industrie du Haut-Valais, la firme Gemak AG, à Rarogne, qui périssait et allait fermer ses portes alors qu'elle occupait une trentaine de personnes. Une douzaine d'employés de Rarogne seront ainsi sauvés du chômage. Les autres, notamment les cadres, ont pour la plupart trouvé un autre emploi.

Agressée

THOUNE (ATS). — Une jeune femme a été attaquée par un inconnu lundi soir dans une rue de Thoun. Selon la police, l'agresseur a surpris sa victime par derrière et l'a grièvement blessée. Il a ensuite pris la fuite en emportant le sac à main de la jeune femme. Celle-ci a été découverte peu après par un automobiliste qui l'a conduite à l'hôpital.

Du Rhône au Rhin

Des bœufs...

TRUGGEN (SZ) (ATS). — Une voiture complètement démolie et trois bœufs tués, tel est le bilan d'une collision qui a eu lieu hier matin tôt sur l'autoroute N3. La jeune femme qui pilotait l'automobile souffre, elle, de contusions et de blessures au visage et aux bras. Elle a dû être hospitalisée. C'est en roulant en direction de Coire que la conductrice a percuté de plein fouet tout un troupeau qui traversait la chaussée. L'accident a eu lieu à proximité d'une sortie d'autoroute bordée d'un champ dont les bœufs ont vraisemblablement franchi la barrière qui n'était pas assez solide.

Beau succès

La 24^{me} édition du Comptoir de Martigny a accueilli plus de 121.000 personnes. L'an prochain, le Comptoir fêtera ses 25 ans d'existence, du 28 septembre au 7 octobre.

Pneus regommés

BERNE (ATS). — Les pneus neige regommés ne tournent pas tous très rond. C'est ce que révèle un test complémentaire du TCS qui a mis à l'épreuve les pneus regommés par seize entreprises spécialisées de Suisse. Six d'entre elles, indique le TCS, ont raté leur examen de passage puisque les pneus qu'elles ont «rhabillés» n'ont pas résisté aux essais à haute vitesse. Et cela bien que depuis une année, un label de qualité appelé RAL soit censé garantir leur qualité.

«Duel»

DUEBENDORF (ATS). — Environ 6000 soldats des troupes d'aviation et de défense contre avions,

Du 9 au 24 novembre

Festival fruits de mer

Plateau de crustacés: huîtres, moules, langoustes, coques, crabes, bigorneaux, palourdes, etc.

- soupe de poissons
- bouillabaisse de poissons de roche
- gratin de fruits de mer
- brochette de crevettes géantes
- homard à l'américaine

et bien d'autres mets pour vous rappeler le bord de mer.

155569-182

Lucien Getaz
Tel. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel